

La langue kurde

١٢٠٠ ١٢٠٠

١٢٠٠

١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠
١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠
١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠
١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠
١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠
١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠
١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠
١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠
١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠ ١٢٠٠

N° 9 - avril 2008

Études kurdes

revue semestrielle de recherches



Études kurdes
revue semestrielle de recherches

la langue kurde

N° 9 - avril 2008

Sous la direction de
Salih AKIN

FONDATION-INSTITUT KURDE DE PARIS
106, rue La Fayette, F-75010 Paris
www.institutkurde.org

L'Harmattan

Conseil scientifique :

Martin van BRUINESSEN (Utrecht),
Kendal NEZAN (Paris),
Philip KREYENBROEK (Göttingen),
Siyamend OTHMAN (Bagdad),
Jean-François PEROUSE (Toulouse).

Comité de rédaction :

Nelida FUCCARO (Exeter),
Mirella GALLETTI (Rome),
Gülistan GÜRBEY (Berlin),
Fuad HUSSEIN (Hewlêr),
Hans-Lukas KIESER (Bâle),
Maria O'SHEA† (Londres),
Abbas VALI (Swansea).

Equipe éditoriale :

Salih AKIN, directeur de publication,
Sandrine ALEXIE,
Christine ALLISON,
Ali BABAKHAN†,
Joyce BLAU, rédactrice en chef,
Florence HELLOT,
Chirine MOHSENI,
Ephrem Isa YOUSIF,
Ibrahim AYDOGAN,
Sandrine TRAUDIA.

La revue *Études Kurdes* est honorée d'une subvention du ministère de
l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Éditeurs :

ÉDITIONS L'HARMATTAN
7, rue de l'École Polytechnique
F-75005 Paris
www.editions-harmattan.fr

FONDATION-INSTITUT KURDE DE PARIS
106, rue La Fayette
F-75010 Paris
www.institutkurde.org

Première de couverture : *Écriture kurde, Livre de la Révélation,*
Comment écrire le kurde, Thomas Bois, 1965.
Mise-en-page & conception : Sacha Ilitch / fikip

© L'Harmattan, 2008
ISBN 978-2-296-05466-0

• *Introduction*, **Joyce Blau** 5

Etudes

• *Les modes de transmission de la langue dans la communauté kurde en France*, **Salih Akin, Françoise Rollan** 11

• *Un aperçu des stratégies d'emprunt des verbes en kurmandji*, **Mehmet Derince** 27

• *Les marqueurs de l'alternance codique dans le discours pragmatique en kurde*, **Ergin Güçin, Ergin Öpengin** 47

• *Les constructions ergatives dans le roman kurmandji*, **Ibrahim Aydoğan** 65

• *Les verbes composés (nom-verbe) en kurde sorani ; problèmes syntaxiques*, **Sandrine Traidia** 83

• *Le Nûbara biçûkan d'Ahmedê Khanî : un dictionnaire arabo-kurde à l'usage des enfants*, **Sandrine Alexie** 101

Bibliographie

• *Joyce Blau* 115

Archives/Documents

• *Comment écrire le kurde*, **Thomas Bois** 123

Introduction

Le kurde est la langue véhiculaire d'environ 30 millions d'hommes et de femmes, vivant en majorité sur un grand territoire du Moyen-Orient que les Kurdes et les géographes appellent Kurdistan, partagé entre la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran au lendemain de la Première Guerre mondiale.

La langue kurde fait partie du groupe irano-aryen ou iranien de la grande famille des langues indo-européennes. Cette langue se distingue des autres langues irano-aryennes telles le persan, le pashto, le baloutchi, l'ossète (parlé dans le Caucase), le gilaki et le mazanderani (parlés aux bords de la Caspienne).

On répartit généralement le kurde en trois grands groupes principaux:

- le groupe septentrional, appelé kurmandji, est le plus important par le nombre de ses locuteurs : deux-tiers des Kurdes le parlent, en Syrie, en Turquie et par les communautés kurdes d'ex-Union Soviétique. Il est aussi la langue parlée par les Kurdes d'Iran du nord-ouest, autour du lac d'Ourmiya et ceux du nord-ouest de l'Irak (Mossoul, Dohuk, Zakho, Akra, Amadiyya, etc.). Les plus anciens textes kurdes écrits l'ont été en kurmandji. Citons le poète mystique Ahmad Nishanî, surnommé Melayê Djizîrî (v. 1570-1640), son disciple Feqiyê Teyran et Ahmedê Khanî, dont le roman *Mem et Zîn* l'a rendu aussi célèbre parmi les Kurdes que Ferdowsî chez les Persans.

L'usage, oral ou écrit, du kurmandji a été interdit dès les premières années de la république de Turquie, jusqu'en 1991 et en Syrie. Son enseignement reste interdit dans ces deux pays. Par contre, son enseignement et une importante littérature ont pu se développer dans l'ancienne république soviétique d'Arménie.

- Le groupe central comprend le sorani, parlé au nord-est du Kurdistan d'Irak, et qui est, depuis 2005, langue officielle de ce pays aux côtés de l'arabe, et seule langue officielle de la Région du Kurdistan. Bien que la littérature écrite soit apparue plus tardivement qu'en kurmandji, au XIX^{ème} siècle avec le fameux poète Nali, sa situation officielle au sein de l'Irak lui assure une prépondérance écrasante dans le nombre des publications, d'autant qu'il est aussi parlé et écrit dans les régions centrales du Kurdistan d'Iran.

- Le troisième groupe, celui des langues kurdes méridionales, comprend plusieurs dialectes hétérogènes, tels que le kermanshahi, le sandjabi, le kalthori, le laki et le lori... Aucune de ces langues n'a acquis un statut littéraire.

Au cours de son histoire, le kurde a changé plusieurs fois de système d'écriture. On en recense deux aujourd'hui.

Le plus ancien est naturellement l'alphabet arabe, modifié par les Persans pour rendre les phonèmes particuliers à leur langue. Mais cet alphabet est peu commode pour une langue indo-européenne. Dès les années 1920, il fut adapté par des intellectuels kurdes de langue sorani, afin de pouvoir écrire les voyelles brèves et celles que ne comprend pas l'écriture arabe. C'est aujourd'hui l'écriture officielle du Kurdistan d'Irak, et elle est utilisée par les soranophones, qu'ils soient d'Irak ou d'Iran.

C'est également dans les années 1920 que l'alphabet latin pour écrire le kurmandji fut élaboré, par un groupe d'intellectuels ayant fui les persécutions en Turquie pour la Syrie, alors sous mandat français. Les princes Bedir Khan rassemblèrent à Damas un cénacle d'intellectuels et d'écrivains kurdes qui s'attachèrent à promouvoir l'usage du kurmandji, ainsi que sa littérature. Cet alphabet qui standardise plusieurs dialectes du kurmandji, proche de l'écriture du turc moderne, offrit immédiatement l'avantage de la simplicité de son orthographe et de son apprentissage. Il fut largement et très vite adopté par les Kurdes de Syrie et de Turquie.

Quant aux Kurdes d'Arménie et d'autres républiques soviétiques, ils élaborèrent eux aussi, dans les années trente, un alphabet latin différent de celui des Bedir Khan. Puis, suivant la volonté des autorités soviétiques, une écriture cyrillique fut adaptée pour le kurde dans les années 1940. Après l'effondrement de l'Union soviétique, les Kurdes vivant dans les nouvelles républiques indépendantes ont largement adopté, à l'écrit, l'alphabet latin élaboré en Syrie. La diffusion des langues kurdes sur Internet a conduit d'ailleurs à une homogénéisation des écritures du kurmandji.

La question de l'adoption pour le sorani de l'alphabet latin est régulièrement soulevée par des intellectuels kurdes et des linguistes, mais la situation politique de la Région fédérale kurde, dépendant encore d'un Etat arabe, ainsi qu'un long usage de l'alphabet arabo-kurde parmi la population sont des obstacles à cette réforme.

Joyce Blau

études

Les modes de transmission de la langue dans la communauté kurde en France

1. Introduction

Cet article présente dans une perspective sociolinguistique les pratiques langagières et les stratégies de construction identitaire des Kurdes en France. Les données en ont été rassemblées lors d'une recherche interdisciplinaire menée dans le cadre du Contrat Quadriennal (2003-2007) de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. Cette recherche a associé les laboratoires DYALANG (Dynamiques sociolinguistiques (CNRS - Université de Rouen) et EEE (Europe, Européanisation, Europanité) (UMR 5222 CNRS - Université de Bordeaux 3, Maison des Sciences de l'Homme de l'Aquitaine).

Ici, seul sera abordé le premier volet de la recherche constituée de trois cent vingt-six enquêtes réalisées par questionnaire lors d'un entretien directif sur quatre sites abritant des communautés kurdes (régions d'Aquitaine, d'Île-de-France,

Salih AKIN

CNRS - Université de Rouen

Françoise ROLLAN

CNRS - MSH d'Aquitaine

de Normandie et d'Alsace). Le second volet, qui comprend des entretiens semi-directifs avec un échantillon réduit de sujets, fera l'objet d'une communication ultérieure.

2. Les objectifs de la recherche

La recherche a porté sur les trois points suivants :

- 1- *Le processus de transmission et d'acquisition du kurde dans la diaspora* : il s'agit d'analyser le degré de *loyauté linguistique* (Fishman, 1991) des Kurdes vis-à-vis de leur langue maternelle. Comment une langue coupée de ses territoires d'origine peut être transmise d'une génération à l'autre hors du circuit scolaire ? Par ailleurs, l'examen des productions linguistiques des enquêtés permettra de montrer le choix de la langue utilisée dans les différentes situations de communication, au sein de la famille, entre amis, sur le lieu de travail, etc.
- 2- *L'évolution du kurde dans la diaspora et les conséquences des contacts de langues et de cultures sur le kurde*. Comment les différents moyens technologiques (cours de langue, Internet, émissions par satellite, radio associative, etc.) interviennent-ils dans la pratique et dans l'évolution du kurde ?
- 3- *La reconstruction et la représentation de l'identité kurde*. Le contact de langues et de cultures donne-t-il lieu à des altérations identitaires ? Comment les Kurdes se positionnent-ils face à leur langue maternelle, à leur langue seconde, souvent le turc, et au français ?

3. La méthodologie de la recherche

Les données de cette recherche ont été recueillies dans le cadre d'une enquête par questionnaire écrit (cf. annexe). Au total, trois cent vingt-six questionnaires ont été gérés par cinq enquêteurs. Compte tenu du contexte sociopolitique et de la méfiance des enquêtés, peu habitués à être interrogés sur leurs pratiques langagières, il a été fait appel à quatre enquêteurs d'origine kurde et à un enquêteur turcophone.

Le questionnaire était constitué de 11 questions ouvertes et de 24 questions fermées. Les questions portaient sur le vécu et le parcours individuel et langagier des sujets, sur leur rapport aux langues et cultures avec lesquelles ils sont en contact. Les enquêtes ont été réalisées sur quatre sites abritant d'importantes communautés kurdes : régions d'Aquitaine, d'Île-de-France, de Normandie et de Strasbourg. Les enquêtés ont essentiellement été des Kurdes de Turquie nés dans les villes kurdes et turques. Certains enquêtés sont nés en France. Ils parlent les deux dialectes kurdes, à savoir le kurmandji et le zazaki. Du fait de la scolarisation en turc pour certains, et du fait de l'immersion sociale dans la langue turque pour d'autres, les enquêtés sont potentiellement bilingues en turc et en kurde.

4. Quelques données sociologiques sur la communauté kurde en France

D'installation relativement récente en France, la communauté kurde, estimée à 150 000 personnes, réside essentiellement dans les grandes villes et capitales régionales françaises ; hormis Paris et la région parisienne, on les trouve également dans les grandes villes telles que Marseille, Lyon et Strasbourg, etc. La première vague d'immigration kurde remonte aux années 1970 ; elle provient, pour l'essentiel, du Kurdistan de Turquie ; elle est liée à la demande en main-d'œuvre de la France à cette époque.

La formation d'une diaspora kurde en Europe est un phénomène récent. Dans les années 1960 des Kurdes de Turquie sont d'abord arrivés en Allemagne puis dans les pays du Benelux, en Autriche, en Suisse et en France comme travailleurs immigrés, dans le cadre d'accords intergouvernementaux sur la main-d'œuvre immigrée.

Mais les événements politiques ont transformé la nature de l'immigration kurde. À la suite de la Révolution islamique en Iran, en 1979,

du coup d'État militaire de septembre 1980 en Turquie, du long et meurtrier conflit Irak-Iran et de la campagne d'extermination des Kurdes (Anfal) lancée par le régime irakien, des vagues successives de réfugiés politiques kurdes sont arrivées dans les pays d'Europe occidentale et dans une moindre mesure en Amérique du Nord. Le lancement à partir de 1992 de la campagne d'évacuation et de destruction des villages kurdes en Turquie, doublée d'une politique d'assassinat des élites kurdes par les escadrons de la mort des forces paramilitaires turques, ont amplifié l'exode kurde vers l'Europe. Il n'existe aucun recensement rigoureux et fiable sur la diaspora kurde en Europe. Les estimations les plus courantes font état de la présence d'environ 850 000 Kurdes en Europe occidentale.

La communauté kurde d'Occident est pour à peu près 85% formée de Kurdes de Turquie. Les Kurdes d'Irak viennent au second rang ; ils forment d'importantes communautés aux Pays-Bas, en Grande Bretagne, aux États-Unis et en Suède. Celle-ci, en raison d'une politique d'immigration généreuse initiée par Olof Palme et d'incitations matérielles à l'édition et à la création, a su attirer une part importante de l'intelligentsia kurde tandis que l'Allemagne abrite surtout une immigration ouvrière.

4.1. La situation du kurde en France

Contrairement à d'autres pays européens, la langue kurde ne bénéficie pas en France d'un soutien public de l'État. Alors que les pays scandinaves, à commencer par la Suède⁽¹⁾, l'Allemagne, les Pays-Bas apportent un soutien financier public à l'enseignement du kurde, la France n'apporte qu'un soutien limité à son enseignement au sein d'associations et d'universités. Il existe une chaire d'études kurdes à l'INALCO où l'enseignement du kurde est assuré au niveau des premier et deuxième cycles. L'absence d'un statut social et de débouchés sur le plan professionnel n'est pas de nature à favoriser l'inscription aux cours

de langue. La plupart des Kurdes qui suivent un cours de langue le font pour des raisons essentiellement identitaires et affectives.

Les conditions défavorables dans lesquelles le kurde évolue en France ont donné lieu à certaines mises au point. Le rapport sur la laïcité demandé par le Président Jacques Chirac à Bernard Stasi⁽²⁾ (2003), Médiateur de la République, fait référence à la situation défavorable et discriminante dans laquelle se trouvent le berbère et le kurde. Il invoque la nécessité d'enseigner et d'encourager les langues de l'immigration (musulmanes non arabes) :

«L'Éducation nationale doit réfléchir aux moyens de promouvoir cet enseignement à l'école, en valorisant notamment ces cours de langues. Par ailleurs, la commission préconise l'introduction de l'enseignement de langues étrangères non étatiques (le berbère et le kurde par exemple), à l'instar des langues régionales : 2 000 élèves s'inscrivent chaque année à l'épreuve facultative de berbère au baccalauréat (2003, p. 54).»

Dans le chapitre concernant «La suppression des pratiques publiques discriminantes», B. Stasi va jusqu'à proposer de supprimer les Enseignements des Langues et Cultures d'Origine (ELCO) et de «les remplacer progressivement par l'enseignement des langues vivantes. L'enseignement de langues non étatiques nouvelles doit être envisagé (par exemple berbère, kurde) (p. 67)».

Une langue minorée dans ses territoires d'origine l'est également dans le contexte migratoire. L'absence d'un enseignement public pose donc le problème de la transmission non didactique de la langue. Dans quelle mesure une langue coupée de ses territoires d'origine peut-elle être transmise d'une génération à l'autre hors du circuit scolaire ? C'est, entre autres, à cette question que l'enquête apporte des éléments de réponse.

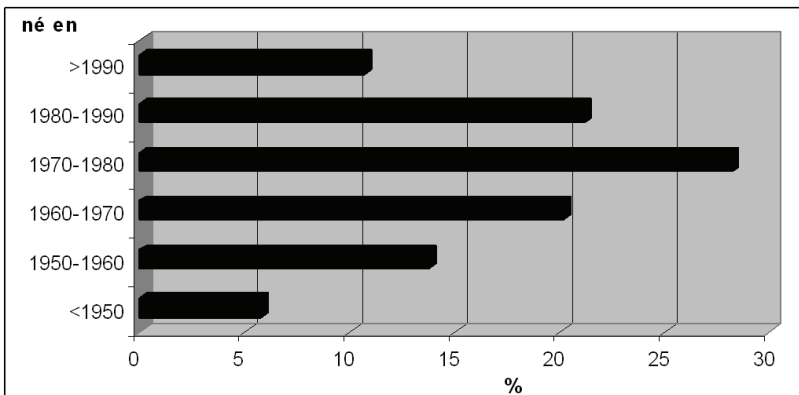
5. Les résultats de l'enquête

Différentes hypothèses ont été faites quant au choix des questions. Ainsi nous savions d'après les recensements de population que l'illettrisme frappait durement les femmes kurdes d'un certain âge en Turquie, mais que le déséquilibre hommes/femmes, au regard de l'alphabétisation, tendait à diminuer aujourd'hui. C'est ce que nous devons vérifier à l'aide du sexe et de la date de naissance. Il fallait aussi tenir compte des différences régionales qui existent en Turquie : les départements de l'est et du sud-est ont en effet des infrastructures moins développées que celles du centre de l'Anatolie qui compte aussi un certain nombre de Kurdes, d'où l'introduction de la variable « lieu de naissance ».

5.1. La population enquêtée

Aux trois cent vingt-six questionnaires remis, ont répondu 116 femmes et 210 hommes. Parmi ces enquêtés plus de 60% ont moins de 40 ans (Fig.1). Il s'agit donc d'une population jeune et qui est arrivée récemment en France : près des 2/3 ont moins de 20 ans de résidence.

Fig.1-Population enquêtée



Sur les 326 enquêtés, 279 sont nés en Turquie, soit 85,6% du total, dont 79,2% en Anatolie orientale et sud-orientale. Si on ajoute les 26 person-

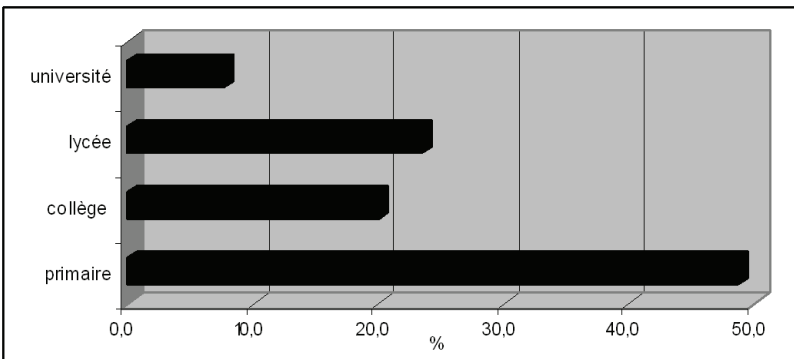
nes nées à Kahraman Maraş et Adana, deux départements très proches de la région, qui abritent de nombreux Kurdes, ce sont 88,5% des migrants enquêtés qui sont nés dans la partie orientale de la Turquie. Les autres viennent de l'Anatolie centrale, d'Izmir, de Bursa et d'Istanbul.

La date d'arrivée en France permet de voir s'il y a une perte de la langue du fait de l'intégration dans le milieu français (scolarisation pour les jeunes, travail pour les plus âgés).

5.2. La scolarisation des enquêtés

Le niveau d'études atteint permet de dire que près de 74% des enquêtés sont allés à l'école en Turquie, en France ou dans les deux pays. Ceux qui n'y sont pas allés sont, soit des migrants de la première génération, soit des femmes. Parmi eux, 70% ont fréquenté l'école dans le pays d'origine, ce qui explique que la majorité connaisse la langue turque. Mais parmi ceux qui y sont allés, certains y sont allés très peu (un an ou deux). Dans ce cas il s'agit surtout de femmes. Deux points méritent d'être soulignés : 51,3% ont dépassé le niveau du primaire et un quart ont fait des études « supérieures » (lycée et plus en Turquie). La répartition du niveau est donnée par le graphique suivant (fig.2):

Fig.2-Niveau d'études



Ces résultats laissent supposer que les migrants kurdes attachent une grande importance à l'éducation. Ce résultat est d'autant plus remarquable que 7,7% des Kurdes ont fait (ou font) des études supérieures, ce qui est considérable étant donnée la situation des régions dont ils sont originaires.

L'étude de la langue kurde ayant été interdite en Turquie jusqu'en 2004 (Akin, sous presse), et n'étant possible aujourd'hui que dans des cours privés, seulement 8 enquêtés ont étudié leur langue en France dans le cadre d'associations ou à l'université.

5.3. La langue maternelle

Les personnes interrogées se positionnent en tant que kurdes puisque 305 sur 326 déclarent le kurde comme langue maternelle. Cela montre la forte loyauté linguistique des enquêtés vis-à-vis de leur langue maternelle en tant que support et lien affectifs à leur identité. Quelques jeunes ont cependant du mal à situer leur langue maternelle : est-ce le français ou le kurde ? Six d'entre eux choisissent le français, douze, le turc. Il peut s'agir de familles qui ont préféré élever leurs enfants dans la loyauté à l'État turc et qui n'ont pas enseigné la langue kurde à leurs enfants.

La langue utilisée à la maison est significative. Alors que 305 disent avoir le kurde comme langue maternelle, seulement 166 utilisent le kurde à la maison comme unique langue de communication et près de 30% utilisent 2 ou 3 langues (kurde-turc-français) ; 11% utilisent uniquement la langue officielle du pays d'origine (la LOPO) : le turc (fig.3).

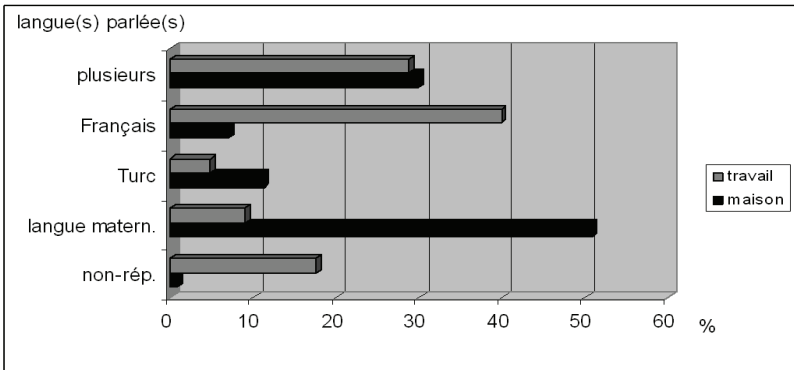
La scolarisation en turc dans le pays d'origine est-elle une entrave à la diminution de la loyauté linguistique ? Mais que dire de la scolarisa-

tion en français pour les plus jeunes avec ou sans le passage par la langue turque ? Ceux qui sont totalement élevés en France sans pouvoir revenir au pays ? Car il faut noter que la moitié de nos enquêtés ne rentrent pas en Turquie, dont un tiers pour des raisons politiques.

5.4. La langue au travail

La langue parlée sur le lieu du travail dépend du contexte. Il est difficile de n'utiliser que le kurde en France (9%). Si l'employeur est turc, la communication se passe en turc, s'il est français, en français. Cela dépend de la langue parlée par les collègues de travail, ce qui permet d'utiliser l'une des trois langues ou plusieurs. Le français domine à 40% (ne serait-ce que dans l'enseignement pour ceux qui sont encore scolarisés ou qui font des études longues (au-delà du bac). L'utilisation de plusieurs langues est courante, pratique de 28,8% des enquêtés (fig.3).

Fig.3-Langue(s) parlée(s) à la maison et au travail

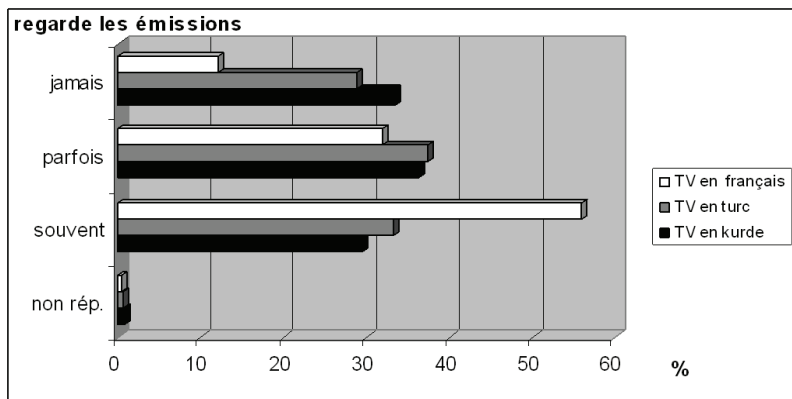


Un phénomène courant mais qui n'est pas spécifique à la France, ou même à la position de migrants, et qui se retrouve chez les populations bilingues ou trilingues, est l'alternance codique (l'utilisation de plusieurs langues dans la même phrase) : 13% le font souvent et 47%, parfois.

5.5. La langue de la télévision et la musique

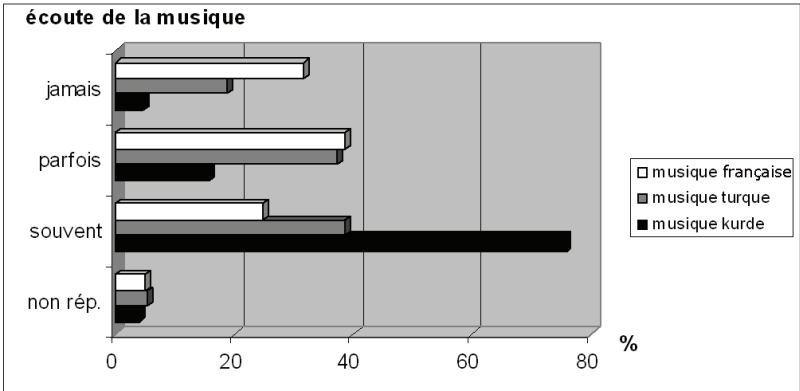
À l'heure de la TV par satellite, ce n'est pas la langue maternelle qui est privilégiée puisque un tiers ne la regarde jamais ; ils ne sont que 28,8% à regarder la TV en langue turque et 29,4% à regarder souvent les chaînes kurdes contre 33,1%, les chaînes turques. Mais alors que 65,6% regardent les émissions en kurde et 70,5% regardent les chaînes turques, ils sont près de 88% à regarder les chaînes françaises (fig. 4). Plusieurs raisons expliquent ces choix : certains n'ont pas accès à la TV par satellite, les programmes de la TV kurde déplaisent car ils sont trop politiques et pauvres, les programmes turcs ne conviennent pas à d'autres.

Fig.4-Langue de la télévision la plus regardée



Les Kurdes seraient-ils plus proches de la culture occidentale que les Turcs qui, eux, regardent essentiellement les chaînes turques ? Mais n'est-ce pas au détriment de leur loyauté linguistique ? Cette tendance est corrigée par la musique kurde (fig. 5) qui est préférée à toute autre (par plus de 91%). D'ailleurs pratiquement tous peuvent citer soit un chanteur soit une chanson kurde.

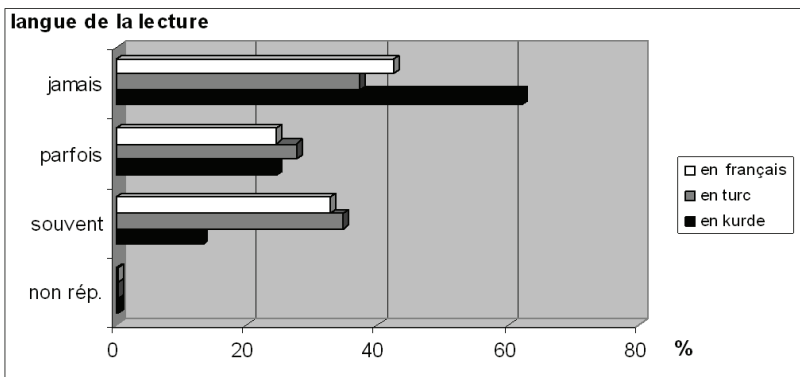
Fig.5-La musique la plus écoutée



5.6. La langue de la lecture

Selon les réponses fournies, il semble que 81,6% lisent, mais pas nécessairement dans la langue maternelle.

Fig.6-La langue de la lecture



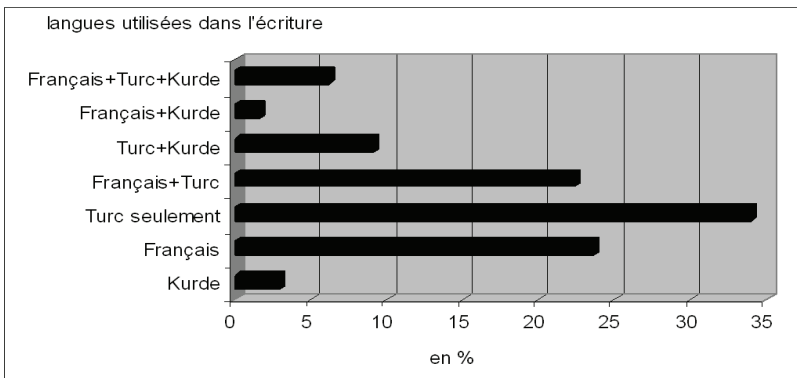
L'absence de scolarisation en langue kurde est responsable de la faiblesse de la lecture et de l'écriture dans la langue maternelle : 62% ne lisent jamais en kurde et 24,5% parfois, alors qu'ils sont plus du tiers (34,7%) à lire régulièrement en turc (fig. 6) et presque autant en français (32,8%). 46 sont abonnés à un journal en langue turque ou en

français et trois à des journaux en langue kurde. L'absence de standardisation de la langue kurde fait que certains journaux kurdes publiés en Europe sont écrits en turc de façon à être compris des Zazas et des Kurmandjs comme par exemple *Özgür Politika*.

5.7. La langue écrite

Parmi ceux qui écrivent (241 sur 326 questionnaires, soit 74 % des enquêtés), plus du tiers utilisent seulement le turc alors qu'ils sont moins de 3% à n'utiliser que le kurde et que 17% utilisent le kurde de temps en temps, avec une ou plusieurs autres langues, en fonction des circonstances (fig. 7). Le niveau de connaissance de la langue écrite est très faible. À de rares exceptions le kurde ne sert qu'à la correspondance privée (surtout des SMS, communication Internet et parfois des lettres) et encore en utilisant une écriture phonétique à partir de la langue turque. Trois enquêtés écrivent des poèmes, deux autres des articles en tant que journaliste pour l'un et traducteur pour l'autre. Ainsi la tradition épique demeure relativement forte puisque 10 personnes ont indiqué écrire des poèmes soit en kurde (5), soit en turc (5). 27,6% écrivent en plusieurs langues (kurde et turc, turc et français, kurde et français) et quelques-uns peuvent même écrire dans les trois langues.

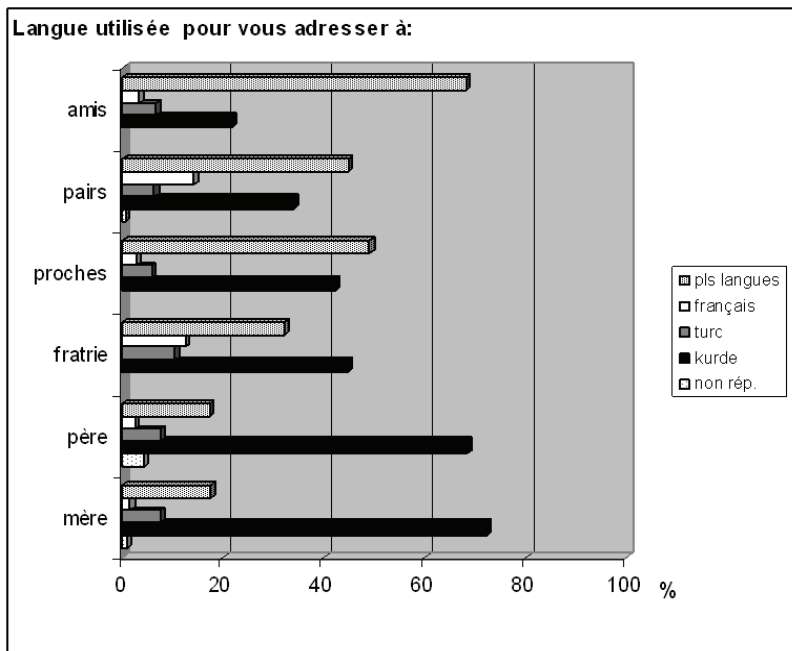
Fig.7-Langues utilisés dans l'écriture



5.8. Langue de communication

La langue de communication dépend de la personne à qui le locuteur s'adresse. Plus le membre en terme de parenté est proche, âgé et non scolarisé, plus le locuteur va utiliser sa langue maternelle (fig.8). C'est ce qui ressort de l'enquête. Près de $\frac{3}{4}$ des locuteurs (72,4%) vont s'adresser à leur mère en kurde, alors qu'ils ne sont que 68,4% à s'adresser en kurde à leur père. Ces pourcentages diminuent fortement lorsqu'il s'agit de communiquer avec les frères et sœurs (44,8%) ou avec les proches (42,3%), les pairs (34,0%) et les amis (21,8%).

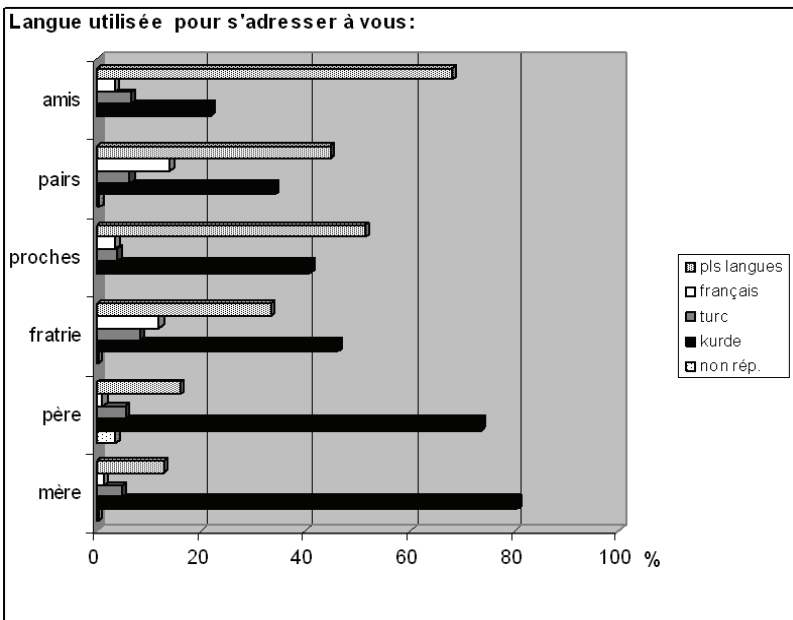
Fig.8-Langue(s) utilisée(s) par le locuteur



En même temps, on observe une diversification des langues de communication. Ainsi les locuteurs utilisent assez souvent plusieurs langues avec leurs frères et sœurs (33,4%), mais beaucoup plus souvent avec leurs proches (51,5%) et leurs amis (68,1%).

Les pourcentages précédemment observés sont plus élevés lorsque c'est la personne de la famille ou les amis qui s'adressent au locuteur, surtout si la famille est restée en Turquie où la langue kurde est seulement en contact avec la langue turque, et si la famille et les amis ne connaissent que le kurde et le turc (fig. 9). Dans 80,4% des cas, la mère s'adresse à son fils ou à sa fille en kurde. De même, le père, dans 73,6% des cas, utilise uniquement le kurde. Pour la fratrie, les proches, les pairs et les amis, les pourcentages ne varient pas. Ce qui permet de dire que la différence est générationnelle et que la mère, plus fortement encore que le père, conserve, à travers la langue, l'identité kurde.

Fig.9- Langue(s) utilisée(s) pour s'adresser au locuteur



C'est bien la mère qui transmet la langue maternelle. L'avenir de la langue kurde en migration est donc compromis. Si les migrants s'adressent à leur mère en kurde à 72,3% et à leur père à 68,4%, le taux

diminue en ce qui concerne la fratrie, les proches et tombe encore plus bas avec les amis.

6. Perspectives

La transmission et donc la conservation de la langue kurde en migration semblent très compromises surtout qu'il n'existe que très peu de cours, même en Europe, pour apprendre le kurde correctement. Si les Kurdes veulent sauver leur langue, un effort sérieux doit être entrepris en Europe pour organiser des cours, à l'instar de la Suède et comme il en existe pour le turc dans plusieurs pays. Des enseignants doivent être formés aux méthodes pédagogiques modernes. Les Kurdes étudiant les langues vivantes dans les universités françaises devraient suivre les cours de FLE (Français Langue Etrangère) afin d'être à même d'appliquer ces méthodes au kurde.

Bibliographie

- AKIN, S. (sous presse), « Private teaching of Kurdish in Turkey : problems and prospects », *Proceedings of X^e International Conference on Minority Languages*, Trieste, 30 juin – 1^{er} juillet 2005.
- 1998, « Pratiques langagières et questions identitaires d'une communauté exilée : le cas des Kurdes en Normandie », *Études Normandes*, n°1, pp. 84-96.
 - 2 000 : « Une recherche européenne sur la communauté kurde en France », *Études kurdes*, n°2, l'Harmattan
 - 2 006, « La Charte européenne des langues, les « langues des migrants » et les « langues dépourvues de territoire » », *LENGAS*, n° 59, pp. 51-66.
- AKIN, S. & AKINCI M. -A, 2004, « Pratiques et représentations langagières chez les Migrants de Normandie », *Écarts d'identité*, n°102, pp. 25-29.
- AKINCI, M. -A, 1996, « Les pratiques langagières chez les immigrés turcs en France », *Écarts d'Identité*, n°76, pp. 14-17.
- BOZARSLAN H., 1998 : « Le groupe kurde », *Hommes et Migrations*, n° 1 212, pp. 24-34.
- BULOT, T., 1999, *Langue urbaine et identité : langue et urbanisation linguistique à Rouen*, Venise, Berlin, Athènes et Mons, Paris, L'Harmattan.
- CAITUCOLI, C. & F. LECONTE, 1998, « Les langues africaines dans l'agglomération de Rouen-Elbeuf », *Études Normandes* 1, pp. 47-58.

- DABÈNE, L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- DEPREZ, C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, CREDIF Essais, Didier.
- FISHMAN J. -A., 1991, *Reversing Language Shift. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Clevedon, England, Multilingual Matters.
- 2001, *Can Threatened Languages be saved ? Reversing Language Shift, Revisited : A 21st Century Perspective*, Clevedon, England, Multilingual Matters.
- LABOV, W., 1972, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- KARAGÜR-YALCIN K., 2007, *Turcité ou Islam ? Langue, religion et Mariage. Construction identitaire des jeunes issus de l'immigration : L'exemple des populations originaires de Turquie à Bordeaux et à Strasbourg*, Université de Bordeaux 3, 649 p.
- MOHSENI C., 2002, *Réfugiés kurdes en France. Mode de vie et intégration*, Paris, L'Harmattan.
- RICHARD-ZAPPELLA J. (éd.), 1996, *Le questionnement social*, Publications de l'Université de Rouen, Cahiers de linguistique sociale, n° 28/29.
- ROLLAN F. & B. SOUROU, 2006, *Les migrants turcs de France. Entre repli et ouverture*, éditions Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 238 p.
- TRIBALAT, M., 1995, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.
- VAN BRUINNESSEN M., 1997, « Les Kurdes en Turquie et en Europe. Entre deux identités », *Confluences Méditerranée*, n° 23, pp. 39-48.
- VERMÈS, G. & BOUTET, J. (dir.), 1987, *France, pays multilingue, T1 : Les langues en France, un enjeu historique et social*, Paris, L'Harmattan.
- VERMÈS, G. & BOUTET, J. (dir.), 1987, *France, pays multilingue, T2 : Pratiques des langues en France*, Paris, L'Harmattan.
- YEGEN M., 1996, «The Turkish state discourse and the exclusion of Kurdish identity. (Turkey: Identity, Democracy, Politics) », *Middle Eastern Studies*.



NOTES:

⁽¹⁾ La Suède est peut-être le pays qui pratique la politique linguistique la plus libérale à l'échelle européenne. L'article 5 de la réforme de l'enseignement de la langue maternelle adoptée en 1977 stipule en effet qu'« au cas où, au domicile familial, l'un des parents de l'élève parle une autre langue que le suédois, et qu'ils utilisent cette langue comme moyen de communication quotidienne, l'enfant a droit à l'enseignement de sa langue maternelle. Les mairies sont obligées de prendre toutes les mesures pour l'exercice de ce droit ». D'après les statistiques de la rentrée 2006, 5745 des 9046 élèves ayant droit à l'enseignement de langue maternelle kurde ont suivi des cours de kurde. Par ailleurs, 452 professeurs de langue kurde étaient recrutés et rémunérés par l'État.

⁽²⁾ <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/034000725/0000.pdf>

Un aperçu des stratégies d'emprunt des verbes en kurmandji

Introduction

Cet article a pour but de présenter une classification descriptive des schémas d'emprunt de verbes dans le dialecte kurde du kurmandji. Bien que le kurmandji ne se limite pas à une seule région, pour des questions de temps et de données disponibles, je me suis uniquement concentré sur le dialecte parlé dans l'est et le sud-est de l'Anatolie.

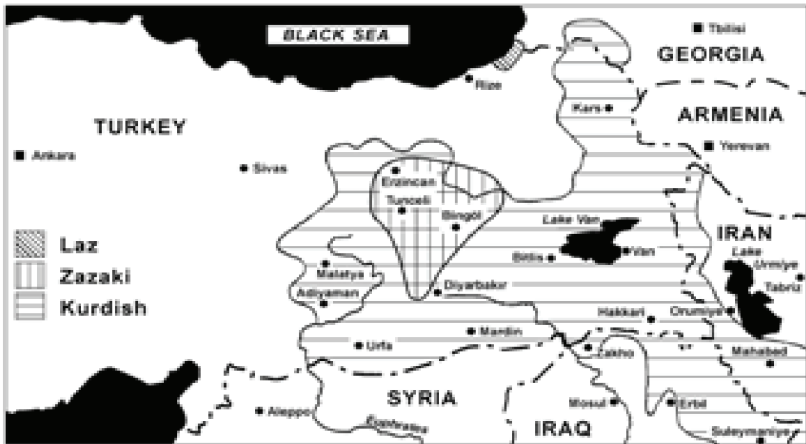
1. La zone de contact linguistique de Mésopotamie

Une zone de contact linguistique est une région géographiquement délimitée, qui abrite au moins deux langues de même famille, partageant des caractères significatifs (Heine and Kuteva 2005). Les emprunts entre deux langues ont lieu majoritairement là où existe une zone de contact linguistique, mais la nature de cet emprunt dépend beaucoup du statut des langues en relation les unes avec les autres. Si la relation est équilibrée, et qu'aucune langue ou groupe de langues ne domine les

**Mehmet Şerif
DERINCE**

Istanbul

autres, les langues convergent vers un prototype commun, avec des dispositifs et des formes se diffusant dans les deux sens (Aikhenvald 2005). Par ailleurs, si les langues en contact sont issues de la même famille, on peut s'attendre à un haut niveau d'emprunt. La zone de contact linguistique que nous traitons dans cet article est l'est de l'Anatolie, qui est une zone hétérogène, avec des langues de quatre familles différentes: le turc (turque), le laz (kartvélienne), le zazaki et le kurmandji (iraniennes), l'araméen et l'arabe (sémitiques), (Haig 2001).



La zone de contact linguistique dans l'Est anatolien (Haig 2001).

Ces langues, excepté le laz, sont en contact étroit depuis au moins un millénaire. Elles ont de nombreux traits en commun, particulièrement dans la phonologie et la lexicographie. On peut trouver des mots employés productivement par les locuteurs de toutes ces langues. Pour donner un exemple, il n'est pas surprenant de trouver le mot arabe « *fikr* », qui signifie « idée », utilisé dans plusieurs contextes en turc, en kurde et en zazaki, avec la signification « idée-pensée-croyance-estimation ». Nom à l'origine, le mot « *fikr* », est employé comme verbe: « *fikir danışmak* », « consulter » en turc, et « *fikir dan* », « suggérer » en kurde, avec un verbe faible. Le mot peut aussi être employé comme

nom dans toutes les langues concernées, mais avec de légères assimilations phonétiques. Nous pouvons dire qu'il existe une grande interférence entre les langues de cette région, mais à des degrés divers. Il est évident que l'influence du turc est prépondérante sur toutes les autres.

2. Le kurde

Le kurde est une langue iranienne parlée dans la région du Kurdistan, laquelle abrite des populations kurdes en Iran, Irak, Syrie et Turquie. Il appartient au groupe des langues indo-iraniennes, qui est un sous-groupe de la famille des langues indo-européennes. On place dans cette même famille le persan, le pachto, le baloutche, le tadjik et l'ossète. De la même façon que l'on divise les familles de langues en sous-groupes, le kurde s'est développé en dialectes séparés : le kurmandji, le sorani, le gorani et le dimili (zazaki)⁽¹⁾. Cette catégorisation n'est cependant pas adoptée par tous les chercheurs qui travaillent sur la langue kurde. Certains avancent qu'il y a plus de dialectes, tandis que d'autres prétendent qu'il n'y en a que deux : le kurde méridional (sorani) et le kurde septentrional (kurmandji). Ce n'est pas le seul point à faire débat. Beaucoup d'études de la grammaire kurde posent problème car elles décrivent le kurde comme étant parlé par une communauté uniforme de locuteurs. Or c'est seulement dans le cas du sorani irakien et du kurmandji russe que des dialectes standard ont été établis (Kahn, 1976).⁽²⁾

Le kurde a subi différentes influences linguistiques et culturelles en Turquie, Irak, Iran et Syrie et il est écrit dans trois alphabets dans ces quatre pays, ce qui l'a certainement amené à emprunter beaucoup aux langues environnantes (Chyet 1996, Tan 2005, Hassanpour 1992).

2.1 Le dialecte kurmandji

Le kurmandji a 8 voyelles et 23 consonnes. C'est un dialecte qui a des préfixes, des suffixes, des infixes. Les suffixes des noms s'appli-

quent aux genres qui leur sont assignés. Les adjectifs ont aussi des suffixes pour le nombre et des marqueurs pour le comparatif et le superlatif.

Quant aux verbes, ils se distinguent par le temps, l'aspect, la transitivité, le mode, la voix, la personne et le nombre. Il y a deux branches fondamentales : le présent et le passé. L'ordre de base des mots est sujet-complément-verbe. A la base il y a trois temps, le présent, le passé et le futur, mais si les sous-temps sont pris en compte, cela fait 16 temps pour le kurmandji (Aydogan 2006). C'est une langue à ergatif scindé ; les verbes transitifs au passé se conjuguent selon le complément et non le sujet, au rebours des autres langues de la zone de contact.⁽³⁾ Les verbes peuvent être simples (a), dérivés (b) ou composés (c). Les verbes simples sont des verbes à l'état nu ; ils sont sans affixe, alors que les verbes dérivés sont formés par l'ajout de certains affixes. D'autre part, les verbes composés sont formés en combinant un nom et un auxiliaire. Les processus de formation de verbe dans ces trois types sont très féconds. Les phrases suivantes montrent trois possibilités de phrases avec trois types de verbes :

- 1⁽⁴⁾ a) *Berîvan ji dibistan + ê hat*
Berîvan de l'école + *inf.* revint
Berîvan revint de l'école.
- b) *Zîn+ ê agir ve + di+ mirîn+ e*
Zîn+ acc. feu aff.+ présent+ éteindre+ 3SG
Zîn éteint le feu
- c) *Hogir li heval + an temaşe di + k + e*
Hogir prép. ami +pl. regarde pré.+ aux.+ 3SG
Hogir regarde les amis

Dans l'exemple 1a, le verbe est simple, sans affixation, juste conjugué au passé. Dans le deuxième exemple, le verbe dérivé de la racine verbale a un préfixe « ve » et dans le dernier exemple nous avons un verbe composé, avec un nom et un verbe, soit « *temaşe* » et « *kirin* ». (Chyet 1996, Tan 2004, Hassanpour 1988).

3. La terminologie employée dans cette étude

3.1. Les verbes légers

Le terme « verbe léger » (light verb) est employé pour des verbes qui dans certains contextes peuvent être indépendants, tout en faisant partie de verbes composés dans d'autres. « Do » et « make » sont deux exemples de verbes légers en anglais. La construction avec un verbe léger est une stratégie majeure d'intégration de verbes d'emprunt dans une langue (Jager 2004). Dans notre cas, je porterai mon attention sur deux verbes légers « *kirin* » – faire et « *bûn* » – être. Bien que d'autres verbes légers soient utilisés en kurmandji, je ne les mentionnerai pas ici car je crois que ces deux exemples sont suffisants pour illustrer le travail de stratégie en kurmandji.

3.2. L'emprunt

C'est peut-être l'un des points qu'il est le plus crucial d'éclairer dans de telles études : définir le terme « emprunt » de façon claire et nette n'est pas facile. Il apparaît que les chercheurs proposent des définitions différentes, d'autant qu'il est habituellement problématique de distinguer les emprunts permanents et les emprunts « de circonstance », avec des mots qui ne sont utilisés qu'à l'occasion (Poplack, Sankoff and Miller 1988). La plupart du temps, un emprunt véritable est considéré comme remplaçant une construction antérieure, et est appelé « emprunt culturel » par Myers-Scotton (2003). Cependant, nous voyons quelquefois une nouvelle construction dans le parler familier des

membres d'une communauté bilingue, vivant dans une zone de contact linguistique. Ces nouvelles constructions ne se retrouvent pas nécessairement dans la langue écrite ou dans la langue des médias de la communauté mais restent utilisées par une population relativement inculte. Pour ma part, j'accepte ces constructions comme étant des emprunts.

3.3. Le verbe

Un autre terme qui doit être clarifié est ce qu'il faut entendre par « verbe ». Ici, j'accepte comme verbes les mots qui fonctionnent comme des verbes ou interviennent dans la construction d'un verbe dans la langue cible (Baker 2003), même si ces mots peuvent ne pas être nécessairement des verbes dans la langue source.

4. Aperçu littéraire

Les emprunts lexicaux à travers les langues ont constitué un passionnant champ de recherches dans le domaine de la linguistique, surtout entre les années soixante et soixante-dix. Ils ont fourni matière à de nombreux livres, articles et conférences. Il n'est pas incorrect de dire que la plupart d'entre eux se consacrent à l'emprunt de noms, et dans différentes études menées par plusieurs chercheurs, les noms sont présentés comme étant les emprunts les plus fréquents entre les langues (Poplack, Sankoff and Miller 1988). L'une des explications à cela est qu'ils sont structurellement moins bien intégrés à la langue de destination, et ainsi plus facilement transférés, alors que l'emprunt des verbes demande, la plupart du temps, si ce n'est tout le temps, l'intégration des éléments empruntés dans la morphologie flexionnelle. D'un autre côté, selon certaines études, dans des communautés bilingues, comme celles parlant le pendjabi/anglais (Romaine, 1989), Mayan (Norman, 1976) et Turkish (Boeschoeten and Verhoeven, 1985), ce sont les verbes qui semblent le plus souvent empruntés, soit dans des infinitifs simples ou accompagnés d'un pré-verbe indigène (Romaine 1989).

En conséquence, l'emprunt des verbes n'a pas fait l'objet d'une attention particulière jusqu'à ce qu'Edith Moravcsik publie un article, « Borrowed verbs », dans lequel elle examine quelques langues et soutient que la plupart des exemples de verbes empruntés ont une construction qui peut être perçue comme étant une stratégie de verbe léger, soit un « faire + verbe d'emprunt ». Elle affirme aussi qu'il est impossible « d'emprunter un verbe en tant que verbe ». Cependant, dans un autre article, « Language Contact », elle conclut en disant que « la caractérisation et l'explication de ce qui peut être emprunté d'une langue à l'autre est à vrai dire une tâche complexe, qui requiert une connaissance des locuteurs des deux langues et de leurs relations » (Moravcsik, 1978).

Une autre étude consacrée à l'emprunt des verbes dans les langues est celle de Muysken (2000). Dans les chapitres de son livre consacrés à l'emprunt des verbes, il traite principalement de la stratégie des verbes légers. La dernière étude que je me dois de citer est l'article écrit par Soren Wichmann et Jan Wohlgemuth (2005), qui proposent quatre stratégies de schéma d'emprunt de verbes, après avoir examiné différentes langues, de typologies variées, et en citant également des exemples tirés d'études antérieures dans ce domaine. Dans leur proposition, ils définissent la stratégie du verbe léger, celle de l'insertion indirecte, celle de l'insertion directe et celle du transfert de paradigme ; ils donnent des exemples pour chacune de ces stratégies tirées des langues étudiées. Proposant quelques généralisations, ils avancent des contre-arguments (Edith Moravcsik, 1975) et terminent leur article par des questions qui devraient être traitées dans de futures recherches. Dans mon article, je me servirai en grande partie du cadre de cette dernière étude, mais uniquement en ce qui concerne les schémas d'emprunt observés dans le kurmandji, dans la zone de contact linguistique que nous avons définie.

5. Données : schémas observés dans le kurmandji

On a montré que la plupart des langues analysées utilisaient plus d'une stratégie d'emprunt. Certaines langues usent d'une seule de ces stratégies, tandis que d'autres se servent de deux ou trois d'entre elles (Wichmann 2004). Mais nous n'avons pas de données suffisantes pour savoir s'il existe des langues utilisant les quatre stratégies définies par Soren Wichmann et Jan Wohlgemuth (2005).

En ce qui concerne les données, à partir du moment où j'ai décidé de réaliser cette étude, j'ai porté une attention particulière à tous les contextes dans lesquels le kurmandji est parlé, que ce soit en regardant un film, en lisant un journal, un livre, ou tout autre écrit ou matériel audiovisuel. Je me suis attaché à collecter les verbes empruntés par le kurmandji. En plus des conversations quotidiennes, de routine, qui sont toujours une grande source dans toutes sortes de quêtes au trésor, j'ai analysé deux DVD produits par la Cultural Cornerstones Organization, qui a pour but de collecter des données sur la musique des populations dont les langues sont en danger, en raison de conflits armés. Les DVD en question contiennent des discours normaux, libres, de gens venus de différentes villes de la zone de contact linguistique que j'ai ciblée. Le sujet principal de ces conversations était le *dengbejî*, le parler spécial des « bardes ».

5.1. La stratégie du verbe léger

J'ai constaté que c'était le mode le plus productif d'emprunt de verbe d'une langue source à une langue de destination, et le kurmandji ne fait pas exception. Dans ce processus, un mot emprunté à une autre langue est combiné avec un verbe léger, « kirin » –faire et « bûn » –être, dans le cas qui nous occupe, afin de former un verbe composé.

Par exemple :

- 1 a) *Kurd ji sala 2007'an aştî arzû dikin.*
 Les Kurdes à l'année 2007 *pl.* la paix souhait faire
 Les Kurdes souhaitent la paix en 2007.

Dans le 2a « *arzû* » est un nom signifiant « souhait » en persan et il a été verbalisé en le combinant avec « *kirin* » (faire), afin de former un verbe composé, « *arzû kirin* » signifiant « souhaiter ». Les autres verbes composés que j'ai relevés sont les suivants :

<i>Top kirin</i>	< T	Collecter, rassembler
<i>Begem kirin</i>	< T	Aimer
<i>Sirgûn kirin</i>	< T	Exiler
<i>Hesap kirin</i>	< Ar	Compter
<i>Temaşê kirin</i>	< Ar	Regarder, observer
<i>Hazir kirin</i>	< Ar	Préparer
<i>Rehet kirin</i>	< Ar	Calmer, reposer
<i>Seyir kirin</i>	< Ar	Voir
<i>Zirar kirin</i>	< Ar	Subir une perte, préjudice
<i>Ceza kirin</i>	< Ar	Punir

T = la langue source est le turc

Ar= la langue source est l'arabe

La liste pourra être allongée par une collecte ultérieure des données.

- 2 b) *Meczun ê sibe teslîm bi+ b + e*
 Le défenseur *fut.inf.* demain se rendre *fut.inf.*+radical
 du verbe + 3sg.
 Le défenseur se rendra demain.

Dans le 2b, le mot « *teslîm* » est un nom signifiant « soumettre » en arabe, et il est verbalisé en le combinant avec « *bûn* » (être) pour former un verbe composé, « *teslîm bûn* » signifiant « se rendre ». J'ai relevé d'autres verbes composés :

<i>Şehîd bûn</i>	< Ar	Être martyr
<i>Weremî bûn</i>	< T	Être tuberculeux
<i>Tifoyî bûn</i>	< T	Avoir la tiphoïde

T= la langue source est le turc Ar= la langue source est l'arabe

La différence entre les deux types de verbes composés est que le premier verbe faible « *kirin* » est utilisé pour former un verbe composé transitif, tandis que le second, « *bûn* », forme des verbes composés intransitifs. Je dois noter que le kurmandji emprunte beaucoup de noms au turc, comme à l'arabe, pour former des verbes transitifs composés, simplement en utilisant le verbe faible « *kirin* », bien qu'il semble y avoir une contrainte dans les verbes composés intransitifs formés avec le nom emprunté à une langue source. Les seuls contextes où les noms d'origine turque sont empruntés pour former des verbes composés intransitifs, sont ceux des noms de maladies, alors que les noms d'origine arabe sont empruntés pour être combinés avec le verbe faible « *bûn* ». Cependant, des données ultérieures pourraient infirmer cet argument.

5.2. L'insertion indirecte

Certaines langues utilisent leur propre morphologie pour assimiler des verbes d'emprunt. Ces verbes d'emprunt sont alors conjugués avec les modèles de la langue de destination (Wichmann and Wohlgenuth 2005). Sur un temps et des données limités, j'ai pu observer la stratégie d'insertion indirecte par le kurmandji de noms d'origine arabe. A ce nom sont attachés deux affixes kurdes, respectivement « *-in* » et « *-andin*⁽⁵⁾ » pour former un verbe qui sera conjugué en kurde selon le sujet, avec des marqueurs de temps :

3⁽⁶⁾ a) *Di* + *xebit* + *in* *em* *her* *gav*
Préf. + travail + *3pl.* nous tout le temps
 Nous travaillons tout le temps.

Dans l'exemple 3a la racine du mot est « *xebat* », un nom arabe signifiant « travail », que l'on a transformé en verbe avec le suffixe « *-în* » pour faire « *xebîîn* » signifiant « travailler ». « *Xebat* » est aussi fréquemment utilisé en kurmandji comme nom.

J'ai relevé d'autres emprunts de verbes similaires :

Fikirîn	< Ar	Penser
Cemidîn	< Ar	Avoir froid
Sebirîn	< Ar	Être patient, endurer
Şuxulîn	< Ar	Travailler

Ar= la langue source est l'arabe.

3⁽⁷⁾ b) *Ez + bawer + im, me + li + gorî + wan + ceribîn*
Isg.+croquant + être + Ipl. + selon eux + essayer - préterit
 Je crois que nous avons essayé selon eux.

Dans l'exemple 3b, la racine du mot est « *ceribe* », un nom arabe signifiant « essayer », qui a été mis en verbe avec le suffixe « *-andin* » pour former « *ceribandin* » signifiant « essayer ». « *Ceribîn* » est un autre verbe dérivé de la même racine, fréquemment utilisé en kurde comme verbe intransitif. Mais cette fois-ci, un suffixe différent est attaché à la racine pour construire un verbe transitif.

Voici d'autres emprunts de verbes adaptés de façon similaire⁽⁸⁾:

Xeniqandin	< Ar	Étrangler
Elimandin	< Ar	Apprendre
Terikandin	< Ar	Laisser, quitter
Tewandin	< Ar	Plier

Ar= la langue source est l'arabe.

5.3. L'insertion directe

Contrairement aux cas que nous venons de voir, dans l'insertion directe, il n'y a pas affixation du mot emprunté à la morphologie de la langue de destination. Il est seulement infléchi avec le sujet et le temps de la langue de destination. Ce type de stratégie peut être trouvé dans les verbes empruntés par les langues germaniques et romanes à l'anglais (Wichmann and Wohlgemuth 2005). En ce qui concerne le kurmandji, je n'ai pas véritablement observé une telle stratégie. Cependant, il y a des verbes partagés par le persan et le kurmandji, qui pourraient être étudiés ultérieurement, afin d'aboutir à des conclusions sur la stratégie d'emprunt en question. Commenter l'origine de tels verbes va au-delà de mes connaissances et des données que j'ai collectées, mais il y a 50% de chances que ces verbes soient d'origine kurde ou persane⁽⁹⁾.

Par exemple :

4⁽¹⁰⁾ a) *Di + ya* *Ûsib* *miri +* *bû.*
Mère + *Izafê* Joseph mourir + *part. passé*
La mère de Joseph était morte.

Dans l'exemple 4a, l'infinitif du verbe est « *mirin* » en kurmandji et « *ordan* » en persan ; les deux signifient mourir.

5.4. Le transfert de paradigme

La dernière catégorie de stratégie d'emprunt de verbes définie par Wichmann et Wohlgemuth (2005) est la stratégie du paradigme, pour les cas où un verbe emprunté n'est pas assimilé dans la morphologie de la langue de destination, mais emprunté avec des éléments significatifs de la morphologie verbale appartenant à la langue d'origine (Wichmann 2004).

Dans des discours familiers en kurmandji, on peut entendre beaucoup de constructions de cette sorte, empruntées au turc. Cela est tout aussi vrai pour d'autres langues iraniennes. Un exemple est ainsi donné par Rastorgueva (1970) dans ses études sur « –miş », participe ouzbek emprunté par le tadjik, une autre langue iranienne.

5	a)	<i>bitir - miš</i>	<i>kardan</i>
		finir – <i>part.</i>	Faire à l'infinitif
		Finir	

Le même schéma est utilisé abondamment dans les discours familiers de beaucoup de Kurdes, bien que de tels emprunts ne s'observent pas dans la langue écrite et dans les médias.

- 5⁽¹¹⁾ b) *Îsal, 5 sal e careke din min başla+ miš kir+ iye.*
 Cette année, 5 ans *prédictat.* une fois encore moi com-
 mencer (T) + *part.* (T) faire + *prés. inf*
 Cette année, cela fait 5 ans que j'ai recommencé.

Dans l'exemple 5bn le mot emprunté « *başla –miş* » est un verbe turc signifiant « commencer », qui est déjà conjugué au passé turc et non adapté au kurmandji.

- 5 c) *Mêş min rehet + siz di + k + in.*
 Mouches moi repos+ non *pré.+ Pr. racine verbe + 3rd p. sing*
 Les mouches me dérangent

Dans l'exemple 5c, le cas est différent et plus complexe. Il y a à la fois transformation en verbe et emprunt. La racine du mot « *rehet* » qui signifie « confort, repos » en turc est aussi un emprunt à l'arabe, auquel est attaché le suffixe turc « –*siz* » et que l'on a combiné au

verbe léger kurmandji « *kirin* » pour former un verbe composé, « *rehet-siz kirin* » signifiant « déranger ». Il y a à la fois ajustement phonologique et emprunt au turc par le kurmandji. Mais au lieu d'emprunter le mot directement à l'arabe d'origine, le locuteur emprunte un mot déjà emprunté à une autre langue. Le fait que le locuteur n'emprunte pas le mot directement de l'arabe, ce qui est parfaitement possible, mais au turc, et avec le suffixe dérivatif turc, qui n'a aucune fonction dans la langue de destination, le kurmandji, reflète le degré d'influence (du turc) et le bilinguisme du locuteur. Cela peut être aussi vu comme un signe d'assimilation à la langue source.

En fait, les deux exemples 5b et 5c sont tirés du parler familier d'un locuteur kurmandji relativement peu éduqué. Bien qu'il existe des synonymes pour ces deux constructions, soit « *destpê kirin* » pour « *başlamak* » et « *nerhet kirin* » ou « *aciz kirin* » pour « *rehetsiz kirin* », abondamment utilisées en kurmandji, on peut observer chez certains locuteurs cette stratégie de transfert de paradigme. Il faut, de plus, préciser que « *nerhet kirin* » et « *aciz kirin* », signifiant « déranger », sont tous deux empruntés à l'arabe, dans une stratégie de verbe léger, mais il est notable que dans la première suggestion, le mot arabe « *rehet* » a été attaché à un préfixe kurde « *-ne* », qui induit une négation, et puis combiné avec un verbe léger pour former un verbe composé. Cet exemple me paraît important car une telle catégorie n'existe pas dans l'étude de Wichmann et Wohlgenuth.

Dans la stratégie du transfert de paradigme, on emprunte un mot à une langue en même temps que sa morphologie qui n'a aucune fonction dans la langue de destination. Cette stratégie n'a pas remplacé une construction antérieure utilisée dans la langue, et se limite au discours familier de certains locuteurs. Cependant, la même stratégie est observée dans d'autres langues de la même famille que le kurmandji,

comme le tadjik, le sariqul et le talish. Je n'ai pas de données pour étudier ces langues, mais si elles utilisent la construction '–*miş*' dans leur langue écrite, il n'est pas inadéquat de prédire que la même chose pourrait arriver au kurmandji dans l'avenir. La raison pour laquelle ces langues usent de la même stratégie, malgré leur distance géographique respective, est aussi une question qui mériterait d'être étudiée.

En conclusion à cette stratégie de transfert de paradigme, nous pouvons dire que ce cas survient uniquement dans des situations de contact intensif, et quand il y a bilinguisme chez les interlocuteurs (Wichmann and Wohlgemuth 2005).

6. L'emprunt de verbes empruntés

Dans leur étude, Wichmann et Wohlgemuth (2005), traitent dans une sous-catégorie du schéma d'emprunt de verbes. Ils citent simplement des exemples fournis par Baker (1997), montrant que le romani use de plusieurs suffixes flexionnels venus du grec, pour les ajuster à des emprunts d'autres langues, mais que ces suffixes ne forment pas des catégories grammaticales particulières pour le romani.

Dans le cas qui nous concerne, je n'ai pas observé une telle stratégie dans le kurmandji. Mais il y a beaucoup d'exemples où un verbe est emprunté au turc, alors qu'il est lui-même déjà emprunté par le turc à une autre langue source, principalement des langues occidentales comme le français et l'anglais. Ainsi :

- 6 a) *Muzîkjen+ ên nû Kurdî dejenere di+ k+ in.*
 Les musiciens+*izafe* nouveau kurde dégénérer *prés.*+ P.V.
 radical+ 3^{ème} p. sing
 Les nouveaux musiciens dégénèrent le kurde

Le mot « *dejenere* » est un verbe français d'origine. Il a été emprunté par le turc dans une stratégie de verbe léger « *dejenere etmek* » et le kurmandji a emprunté cette forme elle-même empruntée en utilisant simplement la stratégie du verbe léger « *dejenere kirin* ».

7. Généralisation et conclusion

Dans la plupart des cas, si une langue de destination emprunte un verbe à plus d'une langue source, la stratégie qui sera appliquée variera, comme dans le kurmandji, mais pas totalement. Le kurmandji utilise la stratégie du verbe faible pour emprunter des mots au turc, à l'arabe, au persan, mais utilise une stratégie d'insertion indirecte uniquement pour les verbes empruntés à l'arabe. Il n'y a pas de verbes empruntés au turc qui utilise l'insertion indirecte. Cependant, comme l'ont souligné Wichmann et Wohlgemuth (2005), la stratégie utilisée par la langue de destination ne peut être fondée sur les propriétés structurelles de la langue source, mais les typologies des langues sources participent à ce choix.

Il semble que la stratégie des verbes légers est le moyen le plus répandu, le plus productif pour emprunter des verbes à une langue source, car il n'induit presque aucune contrainte pour les locuteurs de la langue de destination. La stratégie d'insertion indirecte requiert un processus d'affixation dans les langues de destination. Comme pour la stratégie d'insertion directe, c'est un exemple d'assimilation totale et d'ajustement d'un verbe emprunté. Je n'ai jamais relevé une semblable construction dans mes données. Enfin, le transfert de paradigme semble relever d'une histoire différente dans le cas du kurmandji, puisque cette stratégie n'a remplacé aucune forme de la langue de destination, mais est toujours utilisée dans la langue parlée.

Dans cet article, j'ai tenté de décrire et de classer les schémas d'emprunt de verbe du kurmandji, ce dialecte kurde auquel j'ai limité mes

données, mes observations et les discussions dans la zone de contact linguistique de l'est et du sud-est de la Turquie. M'appuyant sur la classification de Wichmann et Wohlgemuth (2005), j'ai traité de quatre stratégies exploitées pour l'emprunt de verbes, en soulignant qu'il n'est pas pertinent de dire que le kurmandji use uniquement de la stratégie d'insertion directe, alors qu'il utilise de façon évidente les trois autres stratégies.

Cette étude m'a montré que cette zone de recherche offre un champ très riche et très profond, qui mérite plus de données, d'analyses et de connaissances des autres langues dans la zone de contact linguistique et sur l'étymologie des verbes en question.

Notes:

Cultural Cornerstones est une organisation bénévole qui a pour mission de préserver la musique des langues en danger.

Acknowledgements.

Je suis particulièrement reconnaissant à Geoffrey Haig pour ses critiques et avis très précieux sur presque toutes les sections de l'article et pour m'avoir permis d'utiliser sa carte de la zone linguistique de contact. Je dois beaucoup à J. Dilovan, M. Dogan, E. Güçin, Rizgar et à E. Opengin pour leur implication, soutien, commentaires et critiques.

Bibliographie :

- Alexandra Y. Aikhenvald, (2005), *Grammars in contact: a cross-linguistic perspective*, Research Center for Linguistic Typology.
- Aydogan, I. Seydo, (2006), *Di Kurmandji de Sistema Deman.3-16*, Zend 4, Istanbul.
- Bernd Heine & Tania Kuteva, (2005), *Language Contact and Grammatical Change*, Cambridge University Press, UK.
- Chyet, Michael L., (2003), *Kurdish-English Dictionary*, Yale Publications, USA.

- Farqînî, Zana, (2000), *Ferhenga Tirkî-Kurdî*, Kurdish Institute of Istanbul Press, Istanbul.
- Farqînî, Zana, (2004), *Ferhenga Kurdî-Tirkî*, Kurdish Institute of Istanbul Press, Istanbul.
- Hassanpour, Amir, (1992), *Nationalism and Language in Kurdistan*, Mellen Research University Press, San Francisco.
- Kahn, Margaret, (1976), *Borrowing and Variation in a Phonological Description of Kurdish*. (A dissertation submitted for the degree of Doctor of Philosophy-Linguistics in the University of Michigan).
- MacKenzie, D.N., (1961/2 and 1981), *Kurdish Dialect Studies I&II*, School of Oriental and African Studies, University of London.
- Moravcsik, Edith, (1978), *Language Contact*, Universals of Human Language, Stanford University Press, California.
- Moravcsik, Edith, "Borrowed verbs", (WLG 8, pp 3-30).
- Myers-Scotton, Carol, (2002), *Contact Linguistics: Bilingual Encounters and Grammatical Outcomes*, Oxford University Press, New York.
- Rastorgueva, V. S., "Different Types of Bilingualism among Iranian Peoples of the USSR", International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences, (7th, 1964 Moscow).
- Romaine, Suzanne, (1989), *Bilingualism*, Basil Blackwell Publishing House, Oxford and New York.
- Tan, Sami, (2005), *Rêziman û Rastnivîsa Zarawayê Kurmandji*, Kurdish Institute of Istanbul Press, Istanbul.
- Todd, Terry Lynn, (1985), *A Grammar of Dimili*, Iremet Förlag, Stockholm, Sweden.
- Wichmann, Sn / Wohlgemuth, J. (forthc.), "Loan verb patterns in a typological perspective", in Stolz Th. / Palomo R. / Bakker, D. (eds): Proceedings of the Romanisation Worldwide conference, Bremen 4-8 May 2005.

NOTES:

- ⁽¹⁾Cependant les recherches les plus récentes en langues iraniennes considèrent le zazaki comme une langue distincte du kurde (kurmandji et sorani). Il y a sur cette question un vaste débat (Haig 2007). Par ailleurs, les locuteurs du dimili aujourd'hui se considèrent psychologiquement, socialement, culturellement, économiquement et politiquement Kurdes. Cependant les dernières recherches aboutissent à la conclusion que le dimili n'est pas un sous-dialecte kurde (Todd, 1985).
- ⁽²⁾Mais il faut signaler qu'après les travaux de Kahn, de grands progrès ont été accomplis dans les zones géographiques où vivent les Kurdes. En particulier, les journaux et les chaînes de télévision ont contribué avec un grand succès à l'inter-intelligibilité entre les Kurdes.
- ⁽³⁾Je pense que cela s'applique aussi aux dialectes de l'araméen oriental, mais cela nécessite d'être examiné en détail. Un certain nombre de chercheurs voient une influence du kurde dans les évolutions de l'araméen (Haig, 2007).
- ⁽⁴⁾Ces phrases sont tirées de *Rêziman û Rastnivîsa Zarawayê Kurmandji*, (Grammaire et orthographe du dialecte kurmandji), Tan, 2005.

- ⁽⁵⁾ Le morphème “-andin” peut aussi former des noms verbaux infinitifs à partir des radicaux du présent des verbes transitifs, même si le radical du passé n’est pas “-and”.
- ⁽⁶⁾ Cette phrase est tirée du *Kurdish-English Dictionary*, Chyet, 2003.
- ⁽⁷⁾ http://www.nefel.com/articles/article_detail.asp?RubricNr=1&ArticleNr=1780
- ⁽⁸⁾ Haig argue du fait que cette stratégie d’insertion indirecte n’est plus productive dans (la plupart) des variantes du kurmandji ; c’est pourquoi tous les exemples ont dans leurs bases des emprunts arabes plutôt archaïques ; mais cette stratégie est productive dans certains dialectes parlés en Syrie. Il ajoute que le point réellement important est que le kurmandji manque de moyens de produire des verbes dérivés de TOUS les noms, qu’ils soient d’emprunt ou non (en d’autres termes il n’y a pas de suffixe productif comparable au suffixe turc -la(s) comme dans taş-la-mak, ou telefon-laş-mak etc.).
- ⁽⁹⁾ Il y a beaucoup de racines similaires entre le kurde et le persan (goftan et gotin par exemple), qui sont le résultat d’un ancêtre commun plus que d’emprunts (Haig).
- ⁽¹⁰⁾ Cette phrase est tirée du *Kurdish-English Dictionary*, Chyet, 2003.
- ⁽¹¹⁾ Tirés des DVD de Cultural Cornerstones.



Les marqueurs de l'alternance codique dans le **discours pragmatique en kurde**

1. Introduction

Dans cet article nous allons étudier les effets produits par la situation de contact entre le kurde langue première (L1) et le turc langue seconde (L2), en accordant une attention particulière à l'influence du second sur le premier, laquelle se reflète dans l'alternance codique de mots et d'expressions du discours pragmatique, que l'on trouve dans le kurde familier. A cette fin, nous traiterons d'une série de sujets relativement apparentés entre eux, telles la situation de contact linguistique et l'influence de la L2 sur la L1 en général ; les alternances codiques, les *code-mixing* et l'emprunt ; les catégories lexicales ; le débat sur l'attrition de la langue au regard de l'influence de la L2.

Ergin GÜÇİN
&
Ergin ÖPENGİN

Université de Bogaziçi
Istanbul

Beaucoup d'études ont été faites, dans le domaine de l'influence entre les langues, sur l'influence de la L1 sur les langues acquises par la suite. Mais peu de recherches ont été entreprises concernant l'influen-

ce de la L2 sur les schémas linguistiques de la L1 dans les situations de contact linguistique. Beaucoup d'analyses contrastives se sont ainsi concentrées sur l'influence de la L1 sur la L2, tandis que la question de l'influence de la L2 sur la L1 restait négligée (Laufer 2003 : 19). Laufer avance deux raisons à cela : d'abord, le fait que, pendant longtemps, les chercheurs se sont intéressés aux étudiants peu avancés dans l'apprentissage d'une seconde langue ; or, au début du processus d'apprentissage d'une seconde langue, l'influence qui a cours est principalement unidirectionnelle, dans le sens de la L1 sur la L2 ; deuxièmement, la recherche concernant l'acquisition d'une seconde langue a été dominée par l'anglais, et l'amélioration de la connaissance de cette langue en L2 a toujours été plus prise en compte que la situation de la langue maternelle des étudiants.

En plus de ces facteurs, nous allons proposer différentes approches théoriques pour la compréhension de la nature de l'esprit polyglotte. Selon le *modèle de la séparation*, établi d'après les études faites sur l'ordre naturel d'acquisition par Dulay et Burt (1980), l'utilisateur d'une langue seconde (L2) parle une langue ou une autre, sans qu'il y ait connexion entre elles dans son esprit. La recherche faite dans ce cadre trouverait donc certainement l'étude de l'influence entre les langues peu pertinente, et cela aussi a pu influencer sur la négligence que nous avons évoquée.

Ce qui est encore plus rarement étudié est l'influence de la langue seconde (L2) sur les caractères spécifiques et les composantes de la langue première (L1). Le sujet particulier des schémas de l'alternance codique des marqueurs du discours pragmatique que nous traitons ici est réellement une de ces « terres vierges » qui réclament une étude, à la lumière des données fournies par d'autres langues que l'anglais.

Les données utilisées ici viennent principalement de la transcription d'un entretien avec un Kurde bilingue de Turquie, précisément de Şirnak, une ville du sud-est anatolien. L'entretien porte sur la musique traditionnelle kurde, et il tend à se transformer en un documentaire sur la musique kurde. Cet entretien ne vise pas à montrer ou évaluer les comportements linguistiques du locuteur, et se déroule donc dans un contexte normal. L'interviewé est un diplômé d'études supérieures âgé de vingt-sept ans. Il a toujours vécu à Şirnak.

Par ailleurs, nous exposerons plusieurs exemples, tirés de notre propre expérience, pour comprendre la nature des schémas de l'alternance codique en kurde et ce, au moyen de plusieurs sources.

Dans la partie bibliographique, nous présenterons les débats faits autour des situations de contact linguistique : les alternances codiques, les *code-mixing* et d'emprunt, l'influence de la seconde langue (L2) comme facteur d'attrition de la première langue (L1), de façon à ce qu'il soit possible d'explorer la relation réciproque de ces concepts. Par ailleurs, pour une meilleure compréhension de la situation de contact actuelle et des langues en contact (le kurde et le turc), nous indiquerons une bibliographie sur la situation sociolinguistique du kurde et des renseignements typologiques sur le kurde et le turc.

2. La situation sociolinguistique du kurde

Le kurde est actuellement parlé par environ 35 millions de personnes, réparties entre 4 pays (Irak, Iran, Syrie et la Turquie, sans compter une diaspora de 900 000 Kurdes vivant en Europe) (Akin 2006). La Commission européenne a estimé la population kurde en Turquie entre 15 et 20 millions. Bien que la langue kurde soit parlée par une population dont le nombre est relativement énorme en Turquie, c'est, dans un sens, une langue «démunie». Elle n'a aucun statut dans la constitution de la

République et ne bénéficie par là d'aucun support institutionnel, qui est, avec les facteurs de statut, démographique et de contrôle, l'un des facteurs-clef de la vitalité ethnolinguistique d'une communauté de langue (Giles, Bourhis, Taylor 1977: 25). Sans qu'il soit nécessaire de rentrer dans les détails de chacun de ces facteurs, il faut remarquer que ne bénéficiant d'aucun de ces facteurs déterminants, le kurde est dans une position particulièrement défavorisée. Il n'y a qu'un très petit nombre de locuteurs monoglottes parmi les Kurdes, qui sont principalement bilingues, en kurde et en turc, et aussi un nombre assez notable de monoglottes en turc. Cette position désavantagée est principalement entretenue par l'absence d'enseignement de cette langue, qui amène les familles à interrompre sa transmission inter-générationnelle. Dans une situation de contact linguistique aussi inégale, les jeunes générations s'identifient tout bonnement aux valeurs de la culture traditionnelle populaire, préférant ainsi le turc au kurde dans la majeure partie de leur vie quotidienne, le prestige du kurde étant insignifiant, à la fois dans et hors de leur communauté. Un autre signe de la nature inégale de ces langues en contact est la presse et l'édition. Il n'y a qu'un quotidien en kurde, qui a un tirage d'environ 30 000 exemplaires, et le nombre total des livres publiés en kurde pour 2006 est de 80. Par ailleurs, les efforts de modernisation, parallèlement au processus de standardisation, amènent quelquefois le locuteur d'une des variantes locales à développer une attitude négative envers le modèle standard, éloigné de ses variantes locales, ce qui s'ajoute aux autres attitudes négatives développées envers la langue (Opengin, 2007).

3. Les caractères typologiques généraux des langues

L1 (kurde) et L2 (turc)

Généalogiquement, le kurde appartient à la branche iranienne de la famille des langues indo-européennes, alors que le turc est une langue altaïque. Comme ce sont deux langues éloignées, il n'est pas simple de

leur trouver des ressemblances typologiques et Mainz (1996-97) rapporte un large éventail de différences structurales entre les familles des langues turques et indo-européennes.

Recensons certaines des caractéristiques du turc : le turc est une langue agglutinante. Bien que l'ordre de base soit Sujet-Complément-Verbe, celui-ci peut être modifié. Par ailleurs, la modification de l'ordre des mots peut être restreint par certains facteurs (par exemple, les différents ordres de mots peuvent servir à exprimer différentes modalités). De plus, c'est une langue qui permet de construire une phrase sans sujet apparent. En ce qui concerne le kurde, sa base est aussi le Sujet-Complément-Verbe, avec un ordre des mots relativement rigide. Elle a trois sortes d'affixes, à savoir le préfixe, l'infixe, le suffixe. Il y a un genre inhérent aux noms et pour le pronom personnel de la troisième personne du singulier. C'est une langue à ergativité scindée (Duroei, 2001). Il y a des pronoms sujets et compléments déclinés et, découlant de la structure ergative du kurde, au passé le pronom complément peut être mis à la place du sujet dans les phrases à verbes transitifs. Quant à ses éléments anaphoriques, le kurde n'a qu'une forme de verbe réfléchi qui n'est pas infléchi par la personne, le nombre et le genre (Opengin, 2006) alors que dans le turc il reçoit une lourde suffixation.

4. 1 La situation de contact linguistique

En termes généraux, la linguistique de contact peut être définie comme le champs d'étude de ce qui advient aux structures grammaticales des langues, quand leurs locuteurs sont bilingues, et que leur parler met deux langues, ou plus, en contact entre elles (Scotton, 2002). Ainsi, une situation de contact linguistique nécessite une forme de proximité géographique et un niveau d'interaction sociale. Le phénomène du contact linguistique est tenu pour responsable de plusieurs changements dans les langues. Par ailleurs, alors que certains le tiennent pour une source

inestimable d'enrichissement dans les outils de communication (Gysels, 1992) d'autres le tiennent pour responsable de changements radicaux aux niveaux morpho-syntactiques de la langue, menant ainsi à son attrition ou à sa perte totale (Scotton, 2002).

Bien qu'elle soit l'objet d'appréciations aussi dichotomiques, nous pensons que les effets d'une situation de contact linguistique sont plutôt déterminés par des facteurs divers, linguistiques ou sociaux. En ce sens, une situation de contact linguistique est susceptible d'avoir plus d'effet quand les langues en contact sont typologiquement proches.

L'influence du contact linguistique s'observe à travers les emprunts lexicaux, les alternances codiques, les déviations morpho-syntactiques des normes en usage dans la langue indigène. Il se peut, cependant, que chacun de ces changements indique un schéma particulier de contact linguistique. Par exemple, alors que nous pouvons observer que les noms sont facilement empruntés ou alternés, un processus similaire pour les systèmes de mots se verrait seulement dans une situation de contact linguistique plus intense.

En considérant le discours sociolinguistique et politique en Turquie, nous pouvons affirmer que l'influence, dans la situation de contact linguistique kurde et turc, se manifeste à sens unique, du turc L2 au kurde L1. Ce fait est précisément formulé par Mainz (1996-97) : « Les dialectes parlés du kurmandji à l'intérieur des frontières de la République turque semblent être destinés à jouer le rôle d'une langue de réception, dans une situation de contact linguistique avec le turc qui est hautement asymétrique. »

Le critère de la proximité géographique permet de supposer que l'influence du turc L2 se ressent à des degrés divers dans la zone où le kurde est parlé en L1. Dans ce sens, à Diyarbakir, une ville ouverte à un

contact linguistique immédiat, on s'attend à une forte influence, au contraire de Hakkari, une région relativement fermée à un contact linguistique immédiat. De fait, cette situation a été mise en évidence dans une étude sur l'affaiblissement de la construction ergative dans le kurde, par Dorleijn (1996). Dans son étude, elle décrit l'affaiblissement de la forme de la construction ergative dans le dialecte kurde de Diyarbakir, mais sans être certaine que les raisons en soient internes à la langue ou induites par un contact. Nous nous proposons de clarifier ce flou. Si l'affaiblissement de la même construction ne se voit pas dans une autre zone L1, qui est plus ou totalement fermée à l'influence de la L2, alors nous pouvons dire que l'affaiblissement de l'ergativité décrit dans « la variante de Diyarbakir » est du à ce contact. De fait, dans ma variante locale (Hakkari, e.ö.) l'affaiblissement de la construction ergative ne se ressent pas, et le verbe transitif s'accorde toujours avec le complément dans le temps du passé, comme le prévoient les constructions ergatives scindées du kurde et de la plupart des langues indo-iraniennes. Nous donnons ici un exemple :

E.g. 1.

- (a). *Min sê sêv xwar.* (variante de Diyarbakir)
 « Je trois pommes manger + passé »
 (J'ai mangé trois pommes)
- (b). *Min sê sêv xwarin.* (variante de Hakkari)
 « Je trois pommes manger + passé + plur »

Quant au débat sur l'influence du contact linguistique, vu comme cause d'enrichissement ou d'attrition et de perte, nous pensons que la situation de contact linguistique actif entre le kurde et le turc se traduit par une sérieuse détérioration du kurde. La cause en est, fondamentalement, les statuts inégaux des langues en contact. L'influence de ces statuts peut être ainsi exemplifiée : les mots empruntés ou alternés ne le sont pas pour combler un manque dans la L1, et ce phénomène peut

être observé pour des cas qui ont des traductions équivalentes et actives en kurde. En ce sens, la raison de leur emprunt ou de leur alternance codique ne peut avoir de fin pragmatique, ni amener un enrichissement. C'est plus la résultante d'une incapacité à rechercher la contrepartie kurde. Par ailleurs, on devrait s'attendre à rencontrer cette situation pour des éléments peu fréquents dans la vie quotidienne (Rafael, 2002) alors que les exemples plus bas sont tirés d'un usage des plus communs dans la vie quotidienne. De plus, Odlin (1989: 82) affirme que le transfert de morphèmes liés est un processus très rare, comme on peut le voir (Opengin, 2007) dans le morphème conditionnel du turc 'ise', qui a été morphologiquement adapté et appliqué aux formes relatives dans quelques variantes de kurde.

E.g. 2. (a).

Mêze eger xwari + bi + se bêje min.

Regarde, si manger + passé + (particule du conditionnel) + (particule du conditionnel en turc) me dire. (Regarde dis-moi si elle a mangé)

Comme on peut s'y attendre, cette forme se rencontre là aussi dans les régions qui sont en contact étroit avec le turc. De plus, selon le MLF (*Matrix Language Framework*) proposé par Scotton (1992: 28), c'est la langue matrice (*Matrix language*) qui détermine l'ordre du morphème de la forme alternée, ainsi que du système de morphèmes actif de la langue matrice. Il n'est pas difficile de voir la violation de ces deux prémisses dans l'exemple déjà cité (2.(a)).

Dans les travaux consacrés à la question, le rôle important de la distance linguistique dans l'occurrence des transferts entre les langues est souvent postulé (entre autres par Bartelt 1989). Le turc et le kurde (une langue iranienne) appartiennent à deux familles linguistiques éloignées et leurs différences structurales ont été mentionnées plus haut. De ce

fait, les différences typologiques devraient limiter le degré et la nature de l'influence de la L2 sur la L1. En l'absence de données et d'études substantielles, nous ne pouvons rien affirmer de certain sur l'influence du turc L2 sur le kurde L1. Cependant, nos observations, dont certaines ont été mentionnées plus haut, ainsi que d'autres, que nous allons exposer plus bas, nous font dire qu'en dépit de la distance typologique, il existe une très forte influence du turc L2 sur le kurde L1.

Pour conclure sur cette question du contact linguistique, comme cela a été dit (Alexandra, 2005) la nature de l'influence des langues en contact est largement dominée par le statut respectif des langues qui sont en relation les unes avec les autres. Si c'est une situation équilibrée, sans qu'aucune langue ou aucun groupe de langues n'en dominent d'autres, les langues convergent alors vers un prototype commun, avec des caractères et des formes se transmettant réciproquement. Notre propos a été de montrer que le contact des langues kurde et turque est en fait un exemple clair de statut inégal, où la L2 domine, dans un schéma d'influence unilatéral, au grand détriment de la L1, et ce à plusieurs niveaux.

4.2 Alternances de code vs. Emprunts

Dans les études linguistiques, on peut lire plusieurs définitions et approches des alternances codiques, des *code-mixing* et des emprunts. Bien que les différentes interprétations de ces concepts puissent se chevaucher, en basant nos arguments sur ce qui a déjà été écrit à leur sujet, nous pouvons élaborer des critères permettant de les distinguer les uns des autres. Une définition commune de l'alternance codique est l'usage alterné de deux langues, ou deux dialectes (Heath 1984), dans un seul contexte. Cependant, certains font une distinction entre le niveau d'un lexème unique et un niveau de l'alternance plus élevé. Ils catégorisent le niveau d'un lexème unique comme des *code-mixing*, et le niveau des changements d'expression et de phrases comme alternances de code.

Nous sommes d'accord avec Scotton (2002) sur cette terminologie, qui dévalue le *code-mixing* en faisant référence à la nature systématique de ce que l'on appelle *mixing*. En ce sens, la distinction entre le lexème unique et le niveau de l'alternance des expressions et des phrases n'est pas considérée comme un facteur déterminant pour les différencier, ce qui fait que le terme *code-mixing* n'est pas pertinent.

Quant à la distinction entre l'alternance codique et l'emprunt, ce dernier, qui diffère du premier, comme il a été défini plus haut, représente l'usage de formes partiellement ou totalement adaptées venues de la L2 dans la L1 (Heath, 1984). Par ailleurs, la MLF (Matrix Language Framework) présente une approche plus systématique et plus de terrain que le débat sur l'alternance codique et l'emprunt. Selon le modèle proposé par Scotton (1992), l'emprunt et l'alternance codique sont sujets aux mêmes procédures morphosyntaxiques dans la production linguistique. Cependant, les emprunts sont devenus une part du lexique mental de la LR (langue réceptrice) en considérant que les formes de l'alternance de code sont un matériel linguistique LD (langue donneuse) inclus, survenant seulement dans le cadre morphosyntaxique de la LR quand il y a alternance codique dans le discours. Des chercheurs comme Scotton (1992) ont avancé comme critère la fréquence des occurrences pour une exploration ultérieure de cette distinction. Par exemple, dans son étude, il considère les formes survenant dans plus de trois conversations comme étant des formes d'emprunt tandis que celles qui ne surviennent qu'une seule fois sont des alternances de code. Si l'on adopte cette formulation, on peut attendre qu'une forme empruntée figure dans un dictionnaire, lequel est, d'une certaine façon, un lexique mental ; ainsi, un matériel de l'alternance de code dans la EL est sujet à des reformulations et des adaptations en fonction des contraintes morphosyntaxiques de la ML.

Les manifestations de l'alternance de code ont été interprétées de différentes façons. Pour certains, elles reflètent une attrition ou une perte

de la L1, pour d'autres, elles compensent une insuffisance de la L1 et apportent un enrichissement lexical et sémantique (Miriam p. 168). Des chercheurs ont proposé une distinction entre l'influence de la L2 sur la L1 et l'attrition de la L1 (Pavlenko, 2002). Cette distinction nous fournit des indices sur la nature des alternances de code. Le fait que ces alternances de code puissent être faites même par des bilingues « normaux » (Rafael, 2002) peut étayer l'argument selon lequel ils seraient de nouveaux outils du discours, mis à part le fait qu'ils peuvent s'y insérer normalement, sans interrompre ni perturber la conversation. Ceux qui soutiennent, par contre, que le phénomène de l'alternance de code est un fait majeur d'attrition, s'appuient sur les difficultés rencontrées par les locuteurs dans la recherche des formes de la L1, bien que la situation soit présentée comme peu fréquente dans la vie quotidienne (Rafael, 2002). Dans ces cas-là, l'application d'une forme de l'alternance de code servirait de stratégie aux locuteurs pour pallier l'attrition ou un manque de compétence dans la langue.

Nous voulons ici mentionner quelques points du débat sur les formes de l'alternance de code et d'emprunt. Nous pensons que l'idée de la MLF selon laquelle les alternances de code et les emprunts relèveraient d'un même processus, mais à différents stades d'un continuum, reflète le fait que les alternances de code sont, en réalité, les stades initiaux d'un emprunt. Par ailleurs, la principale MLF prescrivant que le matériel de la EL est en accord avec la structure morpho-syntactique de la ML, est contredite par le kurde. Il est assez facile de trouver des exemples dans la vie quotidienne kurde qui, selon nous, diffèrent de l'ordre morphosyntactique requis par cette langue (ML dans ce contexte).

e.g. berçavk + li (bi berçavk)
gözlük + lü
avec des lunettes

e.g. daha xweş (xweş + tir)
daha güzel
plus beau

L'ordre morphosyntaxique réel des mots, que nous indiquons entre parenthèses, est violé en fonction de l'ordre morphosyntaxique du turc, comme nous le voyons dans la seconde ligne, et ce en total opposition avec le kurde. C'est donc un exemple très clair de violation des critères de l'ordre morphosyntaxique de la MLF.

4.3 Les catégories lexicales

Selon Pavlenko (2003), la lexis est la zone où l'influence de la L2 sur la L1 est d'abord et principalement visible. A cette fin, il est important de se faire une idée de la nature du lexique. Le lexique est souvent divisé en deux catégories, les contenus de mots et le système des mots et des morphèmes (aussi connu comme classe ouverte vs. classe fermée ; fonction vs. contenu de mots). La classe fermée est principalement fixée dans une langue et les langues n'ajoutent pas d'éléments nouveaux à cette catégorie, si l'on considère qu'une classe ouverte l'est à un afflux externe. Joshi (1985) affirme que la classe fermée ne relève pas de l'alternance codique. Il n'est pourtant jamais facile de faire une distinction entre les classes ouverte et fermée (Bolinger, 1975), bien que ce soit le critère du contenu sémantique qui est le plus retenu pour différencier les deux catégories. En fait, les mots ne peuvent être répartis aussi facilement que cela entre les catégories ouverte ou fermée. C'est peut-être en raison de la nature floue de la distinction entre ces catégories qu'une troisième a été proposée par Wertheim (2003), intitulée « mots du discours pragmatique », afin qu'elle soit étudiée dans le domaine des contacts linguistiques. Bien que la définition croisée de cette catégorie ne soit pas non plus très claire, nous allons tenter à présent de définir ce qu'est une classe de mots du discours pragmatique pour l'appliquer à nos données kurdes.

Un marqueur de discours est un mot ou une expression qui fonctionne principalement comme une unité structurante de la langue parlée. Pour

celui qui écoute, un marqueur de discours signale l'intention de celui qui parle de marquer une frontière dans le discours. Il apporte des contributions actives au discours et signale des actions tels que le changement de locuteur, la prise ou le maintien du contrôle de la parole, l'abandon du contrôle de la parole, ou le début d'un nouveau sujet. Des exemples de mots pragmatiques du discours peuvent être vus dans les trois langues.

E.g. Cela m'énerve aussi. Mais bon, parle moi de ton nouveau travail.

Traduction d'exemples équivalents du discours pragmatique :

<i>kurde</i>	<i>turc</i>	<i>français</i>
ya rast	gerçi	vraiment
bi kurtî	kısacası	en bref
bi min	bence	selon moi

5. Exemples de l'alternance codique dans le parler kurde

Dans le langage des participants interrogés, il y a beaucoup d'exemples d'alternance de code lexical. Les alternances font en vérité partie d'une gamme de catégories lexicales, comme les noms, les verbes, les inflexions. Si nous laissons de côté les verbes et les noms basiques, reste une classe de mots (v. tableau 2.) composée d'adverbes, de conjonctions, de particules, de dispositifs de topicalisation. Ces mots peuvent être placés dans la catégorie des marqueurs pragmatiques du discours, selon le contexte dans lequel ils sont utilisés. Certaines valeurs pragmatiques du discours seraient d'augmentation (*illa ki*), de fermeture (*bence*), d'ouverture et de relativisation (*bence*) etc.

Table 2. *Les mots pragmatiques du discours trouvés dans les propos du participant.*

Tabi	Helbet	Bien sûr
Ïlla ki	Illa	Définitivement
Ondan sonar	Piştî hingî	Après que
Normalde		Normalement
Sadece	Bi tenê	Seulement
Gerçi ⁽²⁾	Ya rast	Réellement
Bence	Bi min	A moi
Demek ki	Shî, nexwe, dêmek	C'est
Şimdi	Niha	Maintenant
İster istemez	Xweş û nexweş, bivê nevê	Inévitablement
Zaten ⁽⁴⁾	Jixwe	Déjà
En azından ⁽²⁾	Bi kêmî	Au moins
Diyelim ki	Em bêjin	Disons, par exemple
Kısacası	Bi kurtî	En bref
Ancak	Bi zor, ancax	Difficilement, mais

(1). *Ancak* : mais

*Bo Kurdan çi tişt naguherît. **Ancak**¹, Awrupa Birliyi ser bisekinit, û bêjît ha ewe Kurd e divêt heqê wi ji hebût, hingî dê çêbit.*

Pour les Kurdes, il n'y a rien de changé. **Mais**, si l'UE prend cela en main et dit d'accord, c'est un Kurde et il doit avoir ses droits, alors tout ira bien.

La valeur pragmatique du discours dans cette alternance de code, qui n'est pas destinée à combler un manque de la L1, est visiblement d'établir un sens contrastif.

(2). *Kısacası* : en bref

***Kısacası**, rewşa Kurda ne baş e.*

***En bref**, la situation des Kurdes n'est pas bonne.*

Un équivalent kurde serait : '**Bi kurtî**, rewşa Kurda ne baş e.

¹Les mots en gras sont ceux qui sont issus d'un code switch avec la L2 turque.

L'expression a la même fonction dans le discours en kurde et en turc. Elle signale que la phrase qui va suivre est une sorte de résumé. Il faut noter que syntactiquement, ils sont produits dans des frontières clausales.

(3). *Zaten* : déjà

Çinku duruma mîletê me zaten gelek ne baş e.

Parce que la situation de notre peuple n'est **déjà** pas bonne.

L'équivalent kurde serait : '*Çinku, rewşa mîletê me jixwe ne gelek baş e.*

Le fait qu'il y ait traduction active du kurde *jixwe* vers le turc *zaten* doit avoir quelque chose à avoir avec le manque de compétence ou d'accessibilité par rapport au kurde L1, pour que cette fonction pragmatique du discours subisse une alternance de code.

(4). *Normalde* : normalement

Diyelim ki yek ji Emerikayê bê, an erdeki dî bê, normalde em neşên Kurdi gel biaxivîn.

Disons que, si quelqu'un vient d'Amérique, **normalement** on ne peut pas lui parler en kurde.

Un équivalent kurde à cette phrase serait : *Em bêjin yek ji Emerikayê bê, an ji erdekê dî bê, em neşên gel biaxivîn.*

Il semble qu'il n'y ait pas d'équivalent en kurde au turc *normalde*. Ainsi, dans ce contexte nous pouvons parler d'un trou lexical comblé par une stratégie de l'alternance de code. En ce sens, cette alternance de code est employée comme un outil conversationnel nouveau par le locuteur du kurde L1.

(5). *Sanki* : comme si

Sanki teze hişyar bûye.

'**Comme si** il venait juste de se réveiller.

Un équivalent kurde serait: '*Dê bê nû hişyar bûye.*

La phrase qui a été marmonnée par Mustafa, un de mes compagnons de chambre a une fonction dans le discours de surprise et de commentaire.

Nous ne donnerons pas d'autres exemples et explications sur le même schéma de base mais nous pouvons mentionner d'autres alternances de code possibles du discours pragmatique dans le kurde L1 comme *ya da* (*an jî*), *neyse* (.....), *bak* (*binêr*), *örneğîn* (*mesela, bo nimûne*), *aslinda* (*ya rastî*) etc.,

Pour conclure

Le but de cette étude était d'explorer le contact linguistique du kurde L1 et du turc L2, à la fois dans sa nature et ses implications sur les formes du kurde L1 en indiquant les mots et les termes pragmatiques du discours qui ont fait l'objet d'une alternance de code du turc vers le kurde. Nous parvenons à la conclusion que le processus de contact en cours se fait réellement dans un statut inégal entre les deux langues en contact. Ce cas se caractérise en effet par la domination du turc L2 sur le kurde, dans une influence à sens unique du turc sur le kurde, et d'autres facteurs sociolinguistiques déjà mentionnés semblent être la raison pour ces changements déséquilibrés, au détriment du kurde et de sa structure lexicale et morphosyntaxique.

L'influence de la L2 sur le lexique du kurde L1 se voit dans un grand nombre de l'alternance de code, qui suivent fondamentalement le schéma considéré comme nuisible à une langue au lieu d'être enrichissant. Cependant, quelques exemples ont pu être relevés comme comblant un manque de la L1, ce qui va certainement contribuer à la puissance de communication globale de la langue, en y introduisant de nouveaux outils.

Bibliographie

- Akin, S., 2006, *Private Teaching of Kurdish in Turkey: Problems and Prospects* [*Fêrkariya Kurdî ya Taybet li Tirkiyeyê: Pirsgirêk û Perspektîf*], (trans. Derince, Ş. & Opendin, E.), *Zend* (forthcoming volume, winter 2007).
- Alexandra Y. A., 2005, “Grammars in contact: a cross-linguistic perspective”, Published by Research Centre for Linguistic Typology.
- Bartelt, G., 1989, “The interaction of multilingual constraints” in H. W. Dechert and M. Raupach (eds) *Interlingual Process* (pp. 151-77), Tübingen: Gunter Narr.
- Bolinger, D., 1975, *Aspects of Language*, New York: Harcourt Brace Jovanovich.
- Christiane Bulut, M., 1996-97, “Turco-Iranian language contact: the case of Kurmanji”, Published in *Orientalia Suecana* (Uppsala), vol. 45/46.
- Dorleijn, M., 1996, *The decay of ergativity in Kurmanci. Language internal or contact induced?* *Studies in Multilingualism*, vol. 3. (pp. 183), Tilburg University Press.
- Duroei, S. R. 2001, <http://www.cogsci.ed.ac.uk/~siamakr/Kurdish/KURDICA/2001/3/ergativity>
- Dulay, H. C. & Burt, M. K., 1980, “On acquisition orders”, in S. Felix (ed.) *Second Language Development: Trends and Issues*, Tübingen: Narr.
- Giles, H., Bourhis, R. Y., & Taylor, D. M., 1977, “Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations”, in *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, H. Giles (ed.), London, Academic Press.
- Gysels, M., 1992, “French in Urban Lubumbashi Swahili: Codeswitching, Borrowing or Both?”, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 13, pp. 41-55.
- Heath, J. G., 1984, “Language Contact and Language Change”, in *Annual Review of Anthropology*, vol. 13, pp. 367-384.
- Laufer, B., 2003, “The influence of L2 on L1 collocational knowledge and on L1 lexical diversity in free written expression” in Cook, V (ed.)

Effects of the Second Language on the First (p. 19-31), Cromwell Press: Clevedon.

Odlin, T., 1989, *Language Transfer. Cross-linguistic influence in language learning*, New York, Cambridge University Press.

Opengin, E., 2006, “Refleksîf di Kurmancî de” (Reflexive form in Kurdish), *Bîr*, vol. 4, 106-112.

Opengin, E., 2007, *Parastin û Gûherîna Zimên: Destpêkek bo çarçoveyên teorîk ên parastin û guherîna zimên û hin împlîkasyonên wan li ser rew a zimanê Kurdî (Theories of Language Maintenance and Shift: An introduction to the theoretical frameworks of language maintenance and shift and their implications on Kurdish language)*, Zend, (forthcoming volume, winter 2007).

Pavlenko, A., 2003, “I feel clumsy speaking Russian: L2 influence on L1 in adult bilingualism” in Cook, V. (ed) *Effects of the Second Language on the First* (pp. 32-61), Cromwell Press: Clevedon.

Rafael, M. B., 2002, “Language Contact and Attrition” in Schmid, M. S. et al (eds) *First Language Attrition* (pp. 165-187), John Benjamin Publishing Company: Amsterdam.

Scotton, C. M., 2002, *Contact Linguistics: Bilingual encounters and grammatical outcomes*, (p. 1), Oxford University Press: New York.

Wertheim, S., 2003, *Linguistic purism, language shift, and contact-induced change in Tatar*, University of California, Berkeley, Dissertation.



Les constructions ergatives dans **le roman kurmandji**

I- Introduction⁽¹⁾

Le kurmandji est le dialecte parlé par la majorité des Kurdes, partagés entre la Turquie, la Syrie, l'Iran, l'Irak et l'Arménie. Ce dialecte connaît la construction ergative qui a fait l'objet de nombreuses études comme celles de Bynon⁽²⁾, de Dorleijn⁽³⁾, de Matras⁽⁴⁾ et de Pirejko⁽⁵⁾.

M. Dorleijn explique les constructions ergatives comme suit :

« Ergativity refers to a language system in which the subject of an intransitive construction and the direct object of a transitive construction behave in the same manner and the subject of a transitive construction behaves differently. The intransitive subject and the transitive object may, for example, have the same case marking and agreement on the verb. The transitive subject is marked differently. »⁽⁶⁾

Après cette explication, elle ajoute que le « kurmandji ne connaît les constructions ergatives que dans les structures transitives du passé »⁽⁷⁾.

**Ibrahim
AYDOGAN**

INALCO
Paris

En effet, en kurde, un verbe transitif à un temps passé s'accorde en nombre et en personne avec son complément d'objet direct. Les grammaires kurdes que nous avons consultées soulignent soigneusement ce trait de l'emploi des temps du passé. Or, la pratique linguistique ne suit pas toujours les règles décrites par les grammaires. Comme l'a fait remarquer Dorleijn, dans son étude portant sur la décadence de l'ergativité en kurmandji, on peut observer à la fois son emploi et son absence lorsque l'on se déplace d'une région à l'autre, ce qui amène la linguiste à déceler une problématique dans la mesure où l'application de l'ergatif perd du terrain. Selon M. Dorleijn, ce processus est moins fréquent dès qu'on s'éloigne des villes proches de la zone de domination de la langue turque. Elle précise que, jusqu'à la création de la République turque, le contact linguistique entre la région de Djézireh et la zone de domination de la langue turque était quasi inexistant. C'est pourquoi elle compare le parler de cette région à celui de Diyarbakir, sur le plan de l'emploi des constructions ergatives.⁽⁸⁾

Dans cette étude, nous nous appliquerons à observer l'emploi de l'ergatif et ses caractéristiques en kurmandji. Pour ce faire, nous nous servirons d'un corpus constitué de dix-sept romans kurdes écrits dans cette langue. Les romans constituant ce corpus sont sélectionnés selon la région natale de leurs auteurs. Afin de préserver l'homogénéité de notre étude, nous nous sommes limités, dans le corpus collecté, ainsi que dans nos analyses, à la zone kurmandji de Turquie.⁽⁹⁾

2- L'ergatif entre les grammaires et les romans kurdes

Le terme « ergatif » apparaît tardivement dans les grammaires kurdes publiées en Turquie. Dans celle de Bedir Khan et Lescot, dont la rédaction a été entreprise dans les années 1930 par Djeladet Bedir Khan, mais achevée et publiée par Roger Lescot en 1970 à Paris, bien qu'on explique les règles de cet accord, on ne le nomme pas⁽¹⁰⁾. Les

auteurs y indiquent que « *les verbes transitifs et les verbes intransitifs observent des règles identiques pour la conjugaison de leurs temps présent et futur, mais différentes pour celles de leurs temps passés* ». ⁽¹¹⁾ Les exemples analysés à partir de cette affirmation entrent, en effet, dans le domaine de l'ergatif.

Les explications de Bedir Khan et Lescot seront suivies par d'autres auteurs comme Kamuran Bedir Khan, 1989, qui soulignera, à deux reprises, que « *pour la conjugaison d'un verbe, il faut savoir, au préalable, s'il est transitif ou intransitif* » et il précisera en ajoutant que « *les verbes transitifs et intransitifs ont les mêmes préverbes dans la conjugaison des temps passés mais pas les mêmes terminaisons* ». ⁽¹²⁾

Les grammaires et manuels contemporains préparés par les Kurdes insisteront sur cette construction sans lui donner un nom. Kemal Badilli, 1965, par exemple, qui a été le premier à publier une grammaire de la langue kurde en Turquie, décrit le *prétérit* kurde selon la transitivité des verbes sans employer le terme ergatif pour les règles qu'il explique et qu'il rappelle, lui aussi, à deux reprises ⁽¹³⁾. Il en va de même dans les ouvrages de Baran Rizgar ⁽¹⁴⁾, de Kamiran Bêkes ⁽¹⁵⁾ et de Subhi Ahmed ⁽¹⁶⁾ publiés récemment.

La seule grammaire kurde qui a employé le terme ergatif est, à notre connaissance, celle de Sami Tan, qui décrit la règle dans un chapitre distinct intitulé « *ergatîvî* » ⁽¹⁷⁾. Il explique également cette construction dans la conjugaison de verbes, en soulignant que les verbes transitifs et intransitifs ne se conjuguent pas de la même manière ⁽¹⁸⁾.

Nous proposons les exemples suivants empruntés à notre corpus, afin d'observer l'emploi et le fonctionnement de l'ergatif ⁽¹⁹⁾.

Dans (1), le locuteur demande à ses interlocuteurs comment ils trouvent une idée avancée par lui-même. Comme il s'agit d'une seule idée, bien que ceux qui la voient (ou considèrent) soient plusieurs, le verbe se met au singulier.

- (1) *Ma we ev fikirî min çawa dît?* (*Sê şev û sê roj*, p. 136)
Vous **mon idée** comment **voir** (Prétérit ind.)
(*Comment avez-vous trouvé mon idée ? (Comment l'avez-vous trouvée ?)*).

Dans (2), on observe le cas contraire. Cette fois le sujet du verbe est à la troisième personne du singulier, mais comme le complément d'objet direct (mes journaux) est au pluriel, le verbe se met également au pluriel.

- (2) *Belê, wî rojnamên min nedîtî.* (*Bîra qederê*, p. 47).
Oui, il **mes journaux** ne pas **voir** (Prétérit ind.)
(*Oui, il ne vit pas mes journaux. (Il ne les a pas vus)*).

L'énoncé (3) manifeste une troisième construction de l'*ergatif* kurde. Ici, le verbe est au pluriel alors que le sujet et le complément d'objet direct (*dengbêj*) sont au singulier. Dans cet énoncé, le nombre exprimé par le verbe nous renseigne sur le nombre du complément d'objet direct. Ainsi, on comprend que plusieurs *dengbêjs* ont été vus.⁽²⁰⁾

- (3) *Demek di pey re min dengbêj dîtî.* (*Derwêşê Evdî*, p. 6)
Un peu après je **dengbêj** voir (Prétérit ind.)
(*Puis je vis des dengbêjs. (Je les ai vus)*).

Les exemples (4) et (5) représentent la construction *ergative* dans des phrases respectivement à l'imparfait et au prétérit médial.

- (4) *Tîştên didîtî dizanîbû çî ne.* (*Mîrze Meheme*, p. 81)
Ce que [il] voir (IMP ind.) [il] savoir quoi [ils] être (PR ind.)
(*Il connaissait ce qu'il voyait.*)

- (3) Digotin, hem feqîr e, hem xerîb e û hem jî gelek **qencyên wî dîtine**. (*Cembelî Kurê Mirê Hekaryan*, p. 114)
 [ils] dire (IMP ind.), [il] aussi pauvre être (PR ind.), aussi étranger être (PR ind.) et aussi [ils] **beaucoup d'aide** de lui **voir** (Prétérit méd.)
(On disait ([ils] disaient) qu'il était pauvre et étranger et en plus ils ont reçu beaucoup d'aide de lui. (Ils virent beaucoup d'aide de lui)).

Puisque l'ergatif apparaît dans les temps qui, en dehors du futur antérieur, se trouvent dans le monde du passé⁽²¹⁾, la transposition temporelle de ces énoncés au monde du présent entraînera aussitôt la disparition de l'accord entre l'objet et le verbe pour faire place à l'accord du verbe avec son sujet.

- (1') Ma hûn *vê fikra min* çawa **dibînin**.
 Vous **mon idée** comment **trouver** (PR ind.)
(Qu'est-ce que vous pensez de mon idée ?)
- (2') Belê, ew *rojnamên min* nabîne.
 Oui, il **mes journaux** ne pas **voir** (PR ind.)
(Oui, il ne voit pas mes journaux.)
- (3') Demek di pey re ez *dengbêjan* **dibînim**.
 Un peu après je les **dengbêjs** voir (PR ind.)
(Puis je vois les dengbêj.)
- (4') *Tîştên* **dibîne** dizane çi ne.
 Ce que [il] **voir** (PR ind.) [il] savoir quoi [ils] être (PR ind.)
(Il connaît ce qu'il voit.)
- (5') Dibêjin, hem feqîr e, hem xerîb e û hem jî gelek **qencyên wî dibînin**.

[ils] dire (PR ind.), [il] aussi pauvre être (PR ind.), aussi étranger être (PR ind.) et aussi [ils] **beaucoup d'aide** de lui voir (PR ind.) (*On dit qu'il est pauvre et étranger et en plus ils voient beaucoup d'aide de lui.* (Ils reçoivent beaucoup d'aide de lui).

Dans ces transpositions du passé au présent, deux changements importants sont à souligner.

Premièrement, comme on l'observe dans (1'), le complément d'objet direct change de forme (*ev fikra min* > *vê fikra min*) une fois qu'on le transpose au *présent*. Il s'agit de la déclinaison de ce complément au présent.

Deuxièmement, suivant les mêmes règles d'accord, le complément d'objet direct de l'exemple (3) se met au pluriel dès lors qu'il est transposé au présent (3'). Puisque l'ergatif disparaît, le nombre de ce complément ne peut être communiqué que par lui-même.

À ce sujet, Kamuran Bedir Khan, 1989, insiste sur deux observations que nous citons ci-dessous :

- 1- *Le sujet d'un verbe transitif se décline dans tous les modes de tous les temps du passé et le verbe s'accorde avec le complément du sujet. (...)*
- 2- *Le complément d'objet d'un verbe transitif se décline dans les temps présents et futurs de tous les modes et le verbe s'accorde avec le sujet.*⁽²²⁾

En effet, en *kurmandji*, les substantifs peuvent se décliner selon le temps du verbe et selon la fonction qu'ils prennent dans la phrase et ils connaissent deux cas : l'oblique et le direct.

Le cas direct est appelé par Bedir Khan et Lescot le cas sujet.⁽²³⁾ Lorsque le substantif est le sujet d'un verbe intransitif, il ne subit

aucun changement et « *conserve sa forme absolue quels que soient le genre et le nombre* »⁽²⁴⁾. Dans ce cas, le verbe s'accorde avec son sujet et communique le nombre de celui-ci.

Pour les verbes transitifs, la situation diffère. Au présent, au futur, au présent du subjonctif et à l'impératif, le sujet est toujours au cas direct, et c'est le complément d'objet qui est au cas oblique. Dans ce cas, celui-ci est décliné pour communiquer son genre et son nombre. En kurde, on ajoute le suffixe /-î/ pour les substantifs masculins, /-ê/ pour les féminins et /-an/ pour le pluriel des deux genres.⁽²⁵⁾ Quant aux autres temps des modes, comme le nombre du complément d'objet direct est communiqué par le verbe, c'est le sujet de l'action qui se décline (ou se met au cas oblique).

En ce qui concerne les pronoms personnels, le kurde connaît le cas oblique et le cas direct. Dans la construction ergative, le sujet du verbe est toujours au cas oblique.

(1) Tableau des pronoms personnels⁽²⁶⁾

	Cas direct	Cas oblique (décliné)
1 psg	ez	<i>min</i>
2 psg	tu	<i>te</i>
3 psg	ew	wî/wê
1 plr	em	<i>me</i>
2 plr	hûn	<i>we</i>
3 plr	ew	<i>wan</i>

Dans la pratique, lorsque le verbe est à la troisième personne du pluriel, comme dans (5) que nous reprenons ci-dessous, la construction peut rencontrer une exception selon les parlers. Ainsi, le verbe se met au pluriel même si le complément d'objet direct est au singulier.

- (5) **Digitin**, hem feqîr e, hem xerîb e û hem jî gelek qencyên wî dîtine. (*Cembelî Kurê Mirê Hekaryan*, p. 114)
[ils] dire (IMP ind.), [il] aussi pauvre être (PR ind.),
aussi étranger être (PR ind.) et aussi [ils] beaucoup d'aide
de lui voir (Prétérit méd.)
(*On disait ([ils] disaient) qu'il était pauvre et étranger et
en plus ils ont reçu beaucoup d'aide de lui.*
(*Ils virent beaucoup d'aide de lui*)).

Il faut ajouter, par ailleurs, comme le soulignent Bedir Khan et Lescot, 1991, qu'« à tous ces temps passés, simples ou composés, tant qu'il ne régit pas de complément d'objet direct, le verbe transitif reste invariablement à la troisième personne du singulier ; son sujet se met au cas oblique »⁽²⁷⁾. On observe la même remarque chez Hirorî, 2005, qui souligne que « dans le cas où le nombre de l'objet n'est pas précisé, le verbe dire est toujours au singulier [dans les temps passés] ». Or, comme on le constate dans notre exemple (5), le premier verbe, *gotin* (dire), ne suit pas cette règle.

Dans cet énoncé, le sujet du verbe est sous-entendu mais on l'identifie à l'aide des informations communiquées par le verbe. L'absence du sujet qui est la troisième personne du pluriel donne au verbe la charge de communiquer l'identité de celui-ci. On peut penser que, dans cet exemple, c'est l'absence de la troisième personne du pluriel qui empêche la construction ergative. Mais, dans (6), alors que le sujet, toujours la troisième personne du pluriel, est présent dans la phrase, l'ergatif n'est pas observé :

- (6) **Wan qise dikirin**, min guhdarî dikir. (*Dewrêşê Evdî*, p. 6)
 Ils faire (IMP ind.) **parole**, je faire (IMP ind.) auditeur.
(*Ils discutaient (ils faisaient la parole), moi j'écoutais.*)

Dans (6) qui illustre l'emploi de verbes composés (*qisekirin* - parler, *guhdarkirin* - écouter), on observe deux comportements différents à l'égard de l'accord. Dans la première phrase, il s'agit d'un accord Sujet-Verbe, alors que, dans la deuxième, il s'agit d'un accord Complément-Verbe. La première phrase au prétérit qui ne suit pas l'ergatif comporte, tout comme la deuxième, un verbe composé de NOM + VERBE (*qise* = parole, *kirin* = faire). Dans ce cas, cet énoncé peut susciter deux interprétations :

- Le nom introduit dans la composition du verbe, comme dans la relation entre *qise* et *kirin* (parole et faire = faire parole = parler), devient le complément d'objet direct. Ce complément est au singulier et c'est pour cela que le verbe doit, comme dans la deuxième partie de l'énoncé, être au singulier aussi. On peut penser qu'il s'agit de plusieurs paroles dans la conception de l'action exprimée, mais on sait qu'en pratique cet emploi du verbe *qisekirin* (parler, discuter) n'est pas d'usage en dehors de la troisième personne du pluriel. Il n'y a aucune raison de penser que les verbes composés fassent exception à la construction ergative.
- Bien que cela ne nous semble pas pertinent, on peut néanmoins soutenir que le verbe transitif qui entre dans la construction NOM + VERBE TRANSITIF, pour former un verbe composé, perd sa transitivité. Dans ce cas, il faudrait mettre le sujet du verbe au cas direct. Or, dans l'exemple (6), il est au cas oblique.

Les énoncés suivants nous serviront à expliciter cette exception avec la troisième personne du pluriel :

(7) **Şivanên nêzîkî hev lê dicivyan û tev dixwarin.** (*D. Evdî*, p.15)

Les bergers près l'un de l'autre se rassembler

(IMP ind.) sur elle et manger (IMP ind.) tout.

(*Les bergers qui étaient dans les parages se rassemblaient autour [de la viande] et mangeaient tout.*)

Dans (7), plusieurs bergers mangeaient *tout*. Comme en français, lorsqu'il est employé comme pronom invariable, *tout* est toujours au singulier en kurde. Or, le verbe de cette phrase garde son accord avec le sujet. Ici, on peut penser que le même sujet est employé à la fois pour deux verbes, respectivement transitif et intransitif. Néanmoins il a le même comportement vis-à-vis des deux verbes.

L'exemple (8) manifeste le même accord entre le verbe et son sujet alors que l'action est transmise au *passé*.

- (8) Xwest ku rabe. Lê **şagirtan nehiştin**. (*Ardûda*, p. 18)
[II] vouloir (Prétérit ind.) que [il] se lever (PR sub.).
Mais les élèves ne pas laisser (Prétérit ind.)
(*[Il] voulut se relever mais les élèves ne le laissèrent pas [faire]*).

L'énoncé (9) comporte le même trait que l'énoncé (6).

- (9) Gava bi min hesiyan, kêfxweşî dan û **cî nîşan kirin** (*Saturn*, p. 14)
Lorsque [ils] s'apercevoir (Prétérit ind.) de moi, [ils] bonheur donner (Prétérit ind.) et [ils] **place faire** (Prétérit ind.) signe.
(*Lorsqu'ils s'aperçurent de mon arrivée, [ils] me sourirent et m'indiquèrent la place.*)

Dans (9), le sujet de l'action n'est pas précisé mais il est communiqué par le verbe, comme c'est le cas de la première phrase de l'énoncé (8). La troisième personne du singulier et celle du pluriel sont les seules à connaître fréquemment ce fonctionnement en kurde⁽²⁸⁾. Elles peuvent ne pas être précisées. Dans ce cas, c'est le verbe lui-même qui porte la terminaison qui sert à identifier le sujet. Or, dans les temps passés, le verbe transitif est censé s'accorder avec le complément d'objet direct. Dans (9), le locuteur préfère conserver son accord avec le sujet afin de communiquer son identité lorsque celui-ci est absent de la phrase. C'est pour cette raison que l'ergatif ne s'applique pas à l'exemple (9). Or,

dans (10), qui est emprunté au même roman en vue d'indiquer l'absence d'ergatif dans certains parlers, le complément d'objet direct est au pluriel mais le verbe, au singulier, parce qu'il conserve son accord avec le sujet malgré la présence de celui-ci dans la phrase.

(10) **We ji ber çi *birûyan* bi ser şikbiriye de *xwar kir*?** (*Saturn*, p. 11)

Vous pourquoi **les sourcils baisser** (Prétérit ind.) sur le doute ?

(*Pourquoi avez-vous baissé vos sourcils vers le doute ?*)

(*Pourquoi avez-vous fermé les sourcils en signe de doute ?*)

Comme nous l'avons souligné d'après les affirmations de Kamuran Bedir Khan, le complément d'objet direct se décline au présent mais jamais au passé. Car, pour un verbe transitif au passé, c'est le sujet qui se décline. L'absence de prise en compte de cette particularité du kurmandji entraîne également l'absence de l'ergatif.

M. Dorleijn, 1996, avait expliqué la disparition de certains phénomènes de la langue, comme celle de l'ergativité dans certains parlers du kurmandji, par l'influence des langues voisines, notamment du turc qui ne connaissait pas cette construction. En effet, dans le cas de (10), si l'on ne tient pas compte de cette particularité du parler de Diyarbekir, très proche de la zone de domination de la langue turque, cet énoncé risque de susciter une ambiguïté virtuelle.

3- L'absence d'ergatif et le sentiment d'ambiguïté

L'absence de la construction ergative peut susciter un sentiment d'ambiguïté sémantique dans les énoncés notamment pour ceux qui exercent cette règle dans leur parler. Il convient d'en observer des exemples issus d'un autre roman.

Les deux énoncés suivants sont extraits du roman de Lokman Polat, natif de Lice, province de Diyarbekir.

Dans (11), le personnage principal du roman s'adresse à Dieu et lui reproche de placer les Kurdes parmi « les nations barbares ». On comprend le message de ce dialogue mais la phrase ne communique pas explicitement si c'est Dieu qui mit les nations ou si ce sont les nations qui mirent Dieu autour des Kurdes.

(11) Neteweyên herî xidar û barbar te **kire** belayê serê kurdan.

(*Fîlozof*, p. 44)

Les nations les plus impitoyables et barbares toi faire

(Prétérit ind.) le problème de la tête des Kurdes.

(*Les nations les plus impitoyables et les plus barbares
c'est toi qui les mis autour des Kurdes.*)

Il en va de même pour (12), car on ne sait pas « *qui pardonne qui ?* » si l'on n'applique pas l'ergatif.

(12) Yezdan min **efû kir**. (*Fîlozof*, p. 91)

Dieu moi *pardon faire* (Prétérit ind.)

(*Dieu me pardonna.*)

Nous proposons d'appliquer la construction ergative à ces deux énoncés afin d'observer le fonctionnement de cette règle :

(11') **Te** neteweyên herî xidar û barbar **kirin** belayê serê kurdan.

(*Fîlozof*, p. 44)

Tu les nations les plus impitoyables et barbares **faire** (Prétérit ind.) le problème de la tête des Kurdes.

(*Tu as mis les nations les plus dures et les plus barbares autours des Kurdes.*)

(12') Yezdên ez efû **kirim**. (*Fîlozof*, p. 91)

Dieu je pardon **faire** (Prétérit ind.)

(*Dieu me pardonna.*)

Les sujets et les compléments d'objet de ces phrases sont ainsi distincts les uns des autres dès que l'on reformule les phrases selon la construction ergative. Notamment dans (12'), le sujet et le complément d'objet (COD) changent de position, car afin de se distinguer, c'est le sujet qui doit être au cas oblique et non le COD. On observe que, pour les usagers de l'ergatif, cette règle résout l'ambiguïté relevée dans les exemples (11) et (12).

Certains auteurs, comme Newzad Hirorî, 2005⁽²⁹⁾, et Sami Tan, 2005b, ont souligné le caractère problématique du défaut d'utilisation de l'ergatif en kurde. C'est ainsi que, suivant les discussions sur l'ergativité, Hirorî, suggère que le kurmandji a besoin de cette règle et intitule son article publié sur Internet « *Ergatîvî mohra Kurmanciyê ye* » (L'ergativité est le cachet du kurmandji) afin de souligner ce signe caractéristique du dialecte kurmandji. Selon le linguiste kurde, la construction ergative est très facile à apprendre et évite les ambiguïtés possibles de sens.

Dans un autre roman, *Labîrenta Cinan* de Hesenê Metê, natif d'Erganî, une autre province de Diyarbekir, nous avons relevé la présence de l'ergatif.

Dans (13) et (14), les compléments d'objet direct sont au pluriel et cela entraîne une pluralité dans le nombre du verbe suivant l'ergatif. Ainsi, on constate que l'ergatif n'a pas complètement disparu de ce parler.

(13) Li ser vê nimûnê, min **gelek tişt** jê re bi lêv **kirin**. (*Labîrenta Cinan*, p. 7)

Sur cet exemple, moi **beaucoup de choses** à lui à la lèvre **faire** (Prétérit ind.).

(*A ce sujet, je lui expliquai plusieurs choses.*)

- (14) Maşallah te **gelek sal** derbas **kirine**, sofî. (*Labîrenta Cinan*, p. 21)
Bravo toi **beaucoup d'années** passage **faire** (Prétérit méd.).
(*Bravo ! Tu passas plusieurs années.*)

Dans l'exemple (15), emprunté au même roman, l'absence d'ergatif est due au sujet du verbe qui est la troisième personne du pluriel. Nous avons observé plus haut que cette personne faisait exception aux constructions ergatives :

- (14) Dibêjin gelekî wan heta nuha **ruyê bajêr jî ne dîtine**.
(*Labîrenta Cinan*, p. 18)
[ils] dire (PR ind.) beaucoup d'entre eux jusqu'à maintenant
le visag de la ville non plus ne pas voir (Prétérit méd.)
(*On dit que beaucoup d'entre eux n'avaient pas vu la ville jusqu'à présent.*)

4- Conclusion

À travers les exemples relevés dans notre corpus, nous avons observé que, dans certains parlers du kurmandji, l'ergatif est pratiqué afin de communiquer le nombre et l'identité du complément d'objet direct d'un verbe transitif au passé. Nous avons également fait remarquer que son absence pouvait entraîner un sentiment d'ambiguïté pour les locuteurs dont les parlers connaissaient encore cette construction.

Les énoncés étudiés témoignaient, en outre, de l'absence de cette règle dans certains parlers du kurmandji bien qu'elle soit vivement recommandée par les grammaires kurdes publiées en Turquie. Il est toutefois important de souligner que les exemples relevés attestent que cette absence n'est pas générale et ne recouvre pas l'ensemble du corpus analysé. Il en résulte que nous avons affaire à un double système du passé. Alors que certains parlers du kurmandji appliquent l'ergatif, d'autres peuvent ne pas connaître cette construction.

Plusieurs phénomènes peuvent en être la cause mais les trois plus importants sont, à notre avis, les suivants : l'influence des langues voisines, notamment celle du turc qui ne connaît pas l'ergatif, l'absence d'enseignement public de la langue kurde en Turquie et la tendance de la langue à simplifier les règles grammaticales.

Annexe : corpus analysé

- Mehmed Uzun, *Bîra Qederê* (Le puits du destin), Avesta, 1999. *Ronî mîna evînê tarî mîna mirinê* (La lumière comme l'amour, l'obscurité comme la mort), Avesta, 2002.
- Eyup Kiran, *Devrêşê Evdî*, Mîr, 2003.
- Remezhan Alan, *Saturn*, Avesta, 2002.
- Hesenê Metê, *Labîrenta Cinan* (Le labyrinthe des djins), Welat, 1994.
- Lokman Polat, *Fîlozof (Philosophe)*, Helwêst, 2002.
- Adil Zozanî, *Kejê, Pêrî*, 2002.
- Îhsan Colemergî, *Cembelî Kurê Mîrê Hekaryan* (Cembelî le fils de l'Émir de Hakkari), Avesta, 2001.
- Mezher Bozan, *Av zelal bû* (L'eau devint claire), Pêrî, 2002.
- Mustafa Aydogan, *Pêlên bêrikirinê* (Les vagues du manque), Nûdem, 1997.
- Mîran Janbar, *Ardûda*, Lîs, 2005.
- Lokman Ayebe, *Jar lê Sermest* (Jar mais Sermest), Belkî, 2004.
- Torî, *Mendik*, Berfîn, 2002.
- Medenî Ferho, *Mîrze Meheme* (Meheme le prince), Nûdem, 1995.
- Laleş Qaso, *Sê şev û sê roj* (Trois jours et trois nuits), Nûdem, 1999.
- Mahmud Baksî, *Gundikê Dono* (Le village de Dono), Orfeus, 1998.
- Kemal Orgun, *Li qeraxa şevê hîvron* (Clair de lune au bord de la nuit), Sî, 2002.

Références Bibliographiques

- AKIN Salih, 2001, « Motivations phonologiques de la neutralisation d'une catégorie grammaticale dans un parler du kurde », in *LINX*, n° 19, pp. 147-155.
- AKIN Salih, 2004, « Bilan des réformes linguistiques adoptées en Turquie dans la perspective d'adhésion à l'Union Européenne », communication orale présentée au Colloque international *Les enjeux de l'adhésion turque à l'Union Européenne*, 1^{er} octobre 2004 à l'Assemblée Nationale Française.
- AYDOGAN Ibrahim, 2006, *Temps, subordination et concordance des temps dans le roman kurde* : étude sur le système verbal du kurmandji, Thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Rouen le 27 novembre 2006.
- AYDOGAN Ibrahim, 2006, « Nécessité d'une approche interdisciplinaire pour l'étude de la langue kurde : identification des temps verbaux », communication présentée au Colloque Jeunes Chercheurs en Science du Langage, Coldoc06 : *Intra-disciplinarité Extra-disciplinarité en Science du Langage*, 14-15 juin 2006, à l'Université de Paris X. (À paraître).
- AYDOGAN Ibrahim, 2007, « Kurmanciya malperên kurdî û zimanê rojnamegeriyê » (Le kurde des sites Internet et le langage journalistique), in *Çirûsk*, n° 1, pp. 51-58.
- BEDIR KHAN Emir Djeladet Ali & LESCOT Roger, 1991, *Grammaire kurde* : dialecte kurmandji, Paris, Jean Maisonneuve, 372 p. (Première édition en 1970).
- BEDIR KHAN Kamuran, 1989, *Le kurde sans peine* : cours pratiques de la langue kurde, Paris, Institut Kurde de Paris, 206 p.
- BLAU Joyce & BARAK Veysi, 1999, *Manuel de kurde*: kurmanji, Paris, L'Harmattan, 225 p.
- DORLEIJN Margreet, 1996, *The decay of ergativity in Kurmanci* : Language internal of contact induced?, Tilburg, Tilburg University Press, 183 p.
- HIROÛ Newzad, 2005, « Ergatîvî mohra kurmanciyê ye » (L'ergativité est le cachet du kurde) in *Nefel*, http://www.nefel.com/kolumnists/kolumnist_detail.asp?MemberNr=10&RubricNr=24&ArticleNr=202, (Dernière consultation le 9 octobre 2007).
- MACKENZIE D. N., 1961, *Kurdish dialect studies I*, London, Oxford University Press.
- RIZGAR Baran, 1993, *Uygulamali Kürtçe Dersleri*: Dersên Kurdî (Leçons kurdes appliquées), London, Lithosphere, 391 p.
- TAN Sami, 2000, *Waneyên rêzimanê kurdî* (Cours de la langue kurde), Istanbul, Welat, 190 p.
- TAN Sami, 2005a, *Rêziman û Rastnivîsîna Zaravayê Kurmancî* (Grammaire et orthographe du kurmandji), Istanbul, Weşanên Enstituya Kurdî ya Stenbolê, 352 p.

TAN Sami, 2005b, « Eta Heyato çawa lê hato! » (Ecrire n'importe comment !) in *Tûrik*, n° 26, p. 2.

VET Co, 1981, « La notion de 'monde possible' et le système temporel et aspectuel du français » in *Langages*, n° 64, pp. 109-124.

Notes:

- (1) Cette étude a bénéficié de plusieurs remarques et conseils, notamment ceux de Joyce Blau à qui nous devons des remerciements particuliers.
- (2) Bynon Th., 1979, « The ergative construction in Kurdistani » in *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, pp. 211-224.
- (3) Dorleijn M., 1996, *The decay of ergativity in Kurmanji* : Language internal of contact induced?, Tilburg, Tilburg University Press, 183 p.
- (4) Matras Y., 1990, *Ergativity in Kurmanji (Kurdish)* : Notes on its use and distribution, Hamburg, Universitat Hamburg.
- (5) Pirejko L. A., 1961, « Ergativnaja konstrukcija v kurdskom i talysskom jazyka : opyt sravnitel'no-istoriceskoj karakteristiki », in *Kratkie soobsceniya Instituta Narodov Azii*, pp. 86-94.
- (6) Dorleijn M., 1996, p. 4.
- (7) *Ibid.*
- (8) *Ibid.*, p. 2.
- (9) Nous proposerons la liste complète de ces ouvrages à la fin de cet article.
- (10) Les premiers chapitres de ce travail ont été publiés à partir de 1932, dans *Hawar*, la revue éditée par Bedir Khan lui-même en Syrie.
- (11) Bedir Khan et Lescot, 1970, *Grammaire Kurde*, p. 121. (Nous nous référons à l'édition de 1991 de cette grammaire).
- (12) Kamuran Bedir Khan, 1989, p. 119.
- (13) Kemal Badilli, 1965, *Türkçe izahli Kürtçe Grameri* : Kurmançça Lehçesi (La Grammaire Kurde Expliquée en Turc : dialecte kurmandji), Ankara, Ankara Basim ve Ciltevi, 192 p.
- (14) Baran Rizgar, *Uygulamali Kürtçe Dersleri*, Dersên Kurdî (Leçons kurdes appliquées), pp. 118-130.
- (15) Kamiran Bêkes, 2004, *Bingehên rêzimana kurdî* (Eléments de la grammaire kurde), p. 129 et pp. 251-258.
- (16) Ahmad Subhi, 2003, *Pirtûka Rêziman* : zaravayê kurmançî (Le livre de grammaire : dialecte kurmandji), pp. 87-88.
- (17) Sami Tan, 2005a, *Rêziman û Rastnivîsîna Zaravayê Kurmançî* (Grammaire et orthographe du kurmandji), pp. 65-67.

⁽¹⁸⁾ *Ibid.* p. 241.

⁽¹⁹⁾ Le nom de l'ouvrage dont nous avons extrait l'énoncé est toujours précisé entre parenthèses avec le numéro des pages concernées.

⁽²⁰⁾ L'application de la *voix passive* suit également les constructions ergatives qui se basent sur un accord entre l'objet et le verbe en communiquant le nombre du premier. C'est pour cela que MacKenzie, 1961, 193-195, appelait cette construction « passive construction ».

⁽²¹⁾ Nous employons ce terme selon le système proposé dans *La notion de monde possible* de Vet, 1981, qui distinguait les temps verbaux selon le passé et le présent. Ainsi, en français, par exemple, alors que le *passé simple*, l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* se trouvaient dans le *monde du passé*, le monde opposé connaissait les temps verbaux comme le *présent*, le *futur* et le *futur antérieur*. Dans cette distinction de mondes, chaque temps verbal trouvait également un homologue dans le monde opposé, comme le *présent* et l'*imparfait* ainsi que comme le *futur* et le *futur du passé* pour lequel on emploie la forme du *présent du conditionnel*.

⁽²²⁾ Kamuran Bedir Khan, 1989, pp. 30-31.

⁽²³⁾ Bedir Khan et Lescot, 1991, p. 104.

⁽²⁴⁾ Blau et Barak, 1999, p. 39.

⁽²⁵⁾ Il est important de souligner que, dans la pratique, les substantifs masculins ne suivent pas toujours cette règle et ils restent neutres au genre. Selon Akin, 2001, ce phénomène peut venir de l'influence des langues voisines (turc, perse) qui ne font pas de distinction du genre, des effets d'économie linguistique, de la tendance à la masculinisation des langues, de l'absence d'enseignement en kurde etc..

⁽²⁶⁾ *psg* pour les personnes du singulier ; *plr* pour pluriel.

⁽²⁷⁾ Bedir Khan et Lescot, 1991, p. 171.

⁽²⁸⁾ La première personne du singulier connaît aussi cet emploi lorsque le verbe est intransitif pour la raison que la désinence personnelle sert à identifier le sujet. Il est important de signaler que cet emploi est très fréquent en turc. Néanmoins, dans le langage poétique dont font partie également les chansons traditionnelles, on rencontre souvent cet emploi pour la première et la deuxième personne du singulier, même si ces emplois ne sont pas très fréquents à l'oral. Les deux meilleurs exemples que l'on peut en donner sont un poème de Cigerxwîn, le poète national kurde, qui écrivait « *ku da diçi paş da were* » (où vas-tu, reviens) et une chanson traditionnelle très célèbre qui commence par « *çûme Cizîrê, Cizîra Botan* » (J'allai à Djézîreh, Djézîreh de Botan). Dans les deux exemples les sujets des premiers verbes sont identifiés à l'aide des désinences.

⁽²⁹⁾ Hirorî prépare une thèse de doctorat en Suède, dont le sujet porte sur la langue kurde et il fait partie du *Groupe Kurmandji* de l'Institut kurde de Paris.



Les verbes composés (nom-verbe) en kurde (sorani) : **problèmes syntaxiques**

Introduction*

Cet article se focalise sur les suites (nom + verbe) en kurde sorani⁽¹⁾ communément appelées « locutions verbales » dans la littérature française. En kurde, la formation de verbes composés au moyen d'un substantif et d'un verbe est un phénomène très vivace et très productif. En effet, tandis que le nombre de verbes simples est relativement limité, le nombre de verbes composés est très important et connaît de surcroît une constante évolution.

Une difficulté rencontrée est que, si l'on excepte leur caractérisation par une unité sémantique⁽²⁾ et une opacité sémantique plus ou moins grande, ces verbes ne manifestent pas de traits morphologiques ou syntaxiques particuliers susceptibles de les distinguer d'une construction régulière [verbe-objet]. Ils disposent certes d'une liberté syntaxique plus ou moins restreinte mais la frontière est cependant par-

**Sandrine
TRAIDIA**

Paris

fois délicate à tracer entre un verbe composé (nom-verbe) et une construction transitive libre.

En effet, lorsqu'un verbe composé est formé d'un nom et d'un verbe transitif, comme par exemple le verbe composé kurde *areq kirdin* (sueur - faire : suer, transpirer), on est immédiatement tenté d'attribuer au substantif *areq* le statut de complément d'objet direct du verbe. Toutefois, une analyse plus fine tend à montrer que le substantif *areq* (sueur) ne manifeste pas toutes les caractéristiques d'un complément d'objet direct prototypique. Quel statut syntaxique attribuer dès lors à l'élément nominal d'un verbe composé (nom-verbe) ?

Dans un premier temps, je dégagerai, sur des critères de construction syntaxique, les différents types de verbes composés (nom-verbe) en kurde sorani. Nous verrons qu'on peut grosso modo distinguer deux types de verbes composés : les verbes composés transitifs, qui ont la possibilité d'admettre un constituant nominal en fonction d'objet et les verbes composés intransitifs, qui n'acceptent pas quant à eux de constituant nominal en fonction d'objet.

Dans un deuxième temps, je m'intéresserai au statut syntaxique du substantif dans les verbes composés (nom-verbe). J'examinerai plus particulièrement le cas des verbes composés transitifs, cas qui s'avère être particulièrement intéressant dans la mesure où il suscite l'embaras. En effet, compte tenu du fait que les verbes composés transitifs admettent un constituant nominal en fonction d'objet, on se retrouve alors dans ce cas face à des constructions à « double objet ». Le kurde ne pouvant admettre qu'un seul complément d'objet direct par phrase, se pose alors de manière embarrassante la question de la définition d'un statut syntaxique pour l'élément nominal des verbes composés transitifs. Afin d'expliquer ce phénomène, les chercheurs ont envisagé

différentes pistes d'analyse, dont l'hypothèse d'une incorporation syntaxique⁽³⁾ du substantif. Cette hypothèse a notamment été mise en avant par Haig (2002) dans le cas du kurde kurmandji. Haig, en suivant cette hypothèse, considère en effet que la suite (nom-verbe) fonctionne alors dans ce cas comme une sorte de verbe complexe⁽⁴⁾.

Je montrerai que l'hypothèse de l'incorporation syntaxique qui a été utilisée pour le kurde kurmandji s'avère néanmoins inappropriée dans le cas du kurde sorani et j'introduirai le concept de « quasi-incorporation » syntaxique pour définir cette relation si particulière entre l'élément nominal et le verbe, dans un verbe composé transitif en kurde sorani.

1. Les verbes composés (nom-verbe)

Pour définir les verbes composés (nom-verbe), nous emprunterons la définition de Samsam Bakhtiari (2000, 215) qui utilise cette terminologie pour désigner « *toutes les constructions où il y a une association syntaxique et sémantique plus ou moins forte entre un substantif et un verbe transitif* », à savoir comme l'expliquent Bras & Molinier (2004, 11) que ces constructions présentent « *la propriété d'opacité du sens, c'est à dire que leur sens ne peut pas être calculé en fonction du sens de leurs éléments constitutifs* ».

Le tableau suivant présente une liste de verbes composés (nom-verbe) formés à partir des verbes simples les plus utilisés⁽⁵⁾ dans la formation de verbes composés, à savoir les verbes *dan* « donner », *girtin* « prendre », *hênan* « emmener, apporter », *kirdin* « faire », et *xuwardin* « manger » :

verbe composé	nom	verbes	glose
<i>agir dan</i>	(feu)	<i>dan</i> (donner)	Tirer
<i>baz dan</i>	(saut)	<i>dan</i> (donner)	Sauter
<i>çaw kirdin</i>	(œil)	<i>kirdin</i> (faire)	Regarder
<i>dawa kirdin</i>	(demande)	<i>kirdin</i> (faire)	Demander (qch à qqn).
<i>êşik girtin</i>	(garde, surveillance)	<i>girtin</i> (prendre)	Surveiller
<i>fîrîw xwardin</i>	(fraude)	<i>xwardin</i> (manger)	Se tromper
<i>gesik lê dan</i>	(balai)	<i>dan</i> (donner)	Balayer
<i>hez lê kirdin</i>	(désir)	<i>kirdin</i> (faire)	Aimer (qqch)
<i>jan girtin</i>	(douleur)	<i>girtin</i> (prendre)	Travailler, peiner
<i>kul dan</i>	(ébullition)	<i>dan</i> (donner)	Bouillir
<i>lerz girtin</i>	(tremblement, frisson)	<i>girtin</i> (prendre)	Trembler
<i>mare kirdin</i>	(mariage)	<i>kirdin</i> (faire)	Marier
<i>nîşan dan</i>	(signe)	<i>dan</i> (donner)	Montrer
<i>pişt dan</i>	(dos)	<i>dan</i> (donner)	S'enfuir
<i>qise kirdin</i>	(parole)	<i>kirdin</i> (faire)	Parler, converser
<i>qise xwardin</i>	(parole)	<i>xwardin</i> (manger)	Être abusé, ne rien dire (être effacé)
<i>qût dan</i>	(fait d'avaler)	<i>dan</i> (donner)	Avaler
<i>rû dan</i>	(visage)	<i>dan</i> (donner)	Arriver, se produire
<i>şane kirdin</i>	(peigne)	<i>kirdin</i> (faire)	Peigner
<i>sipas kirdin</i>	(merci)	<i>kirdin</i> (faire)	Remercier
<i>şû kirdin</i>	(époux)	<i>kirdin</i> (faire)	Se marier (pour une femme)
<i>tam kirdin</i>	(goût)	<i>kirdin</i> (faire)	Goûter
<i>waz hênan</i>	(le mot <i>waz</i> n'a pas d'existence propre en dehors du verbe composé <i>waz hênan</i>)	<i>hênan</i> (emmener, apporter)	Abandonner
<i>xfet xwardin</i>	(tristesse)	<i>xwardin</i> (manger)	Avoir du chagrin.
<i>zincîr kirdin</i>	(chaîne)	<i>kirdin</i> (faire)	Enchaîner.

2. Les différents types de constructions syntaxiques des verbes composés (nom-verbe)

Derrière l'analogie apparente des verbes composés se cache en fait une grande variété de différences structurelles. En effet, bien que ces verbes montrent à première vue une structure de surface analogue ou presque, les verbes composés kurdes ne manifestent pas de propriétés syntaxiques homogènes mais témoignent au contraire d'une grande variété de différences structurelles : l'observation du comportement syntaxique des principaux verbes composés (nom verbe) nous a permis d'isoler au sein de ce groupe différents types de structures internes. Il convient également de préciser ici que la nature des relations syntaxiques que leurs éléments entretiennent entre eux n'est pas systématiquement analysable d'un point de vue syntaxique (cas des structures syntaxiquement figées). Afin d'établir un classement de ces verbes sur la base de critères syntaxiques, nous avons décidé de retenir comme critère de classement la possibilité pour le verbe composé (nom-verbe) dans son ensemble d'admettre ou non un complément d'objet direct, noté N_1 .

Le degré d'acceptation du complément d'objet direct varie en effet selon les suites (nom verbe) observées. Il est donc possible, sur la base de critères syntaxiques, de les répartir en deux groupes structurellement différents. Le premier rassemble les suites (N-V) intransitives⁽⁶⁾ : il s'agit des séquences (nom-verbe) n'acceptant pas de constituant nominal en fonction d'objet. Quant au second groupe, il comprend les suites (N-V) transitives, autrement dit les séquences (nom-verbe) autorisant un constituant nominal en fonction d'objet. Dans ce cas, le verbe composé (nom-verbe), dans son ensemble, a la possibilité d'accepter un argument supplémentaire, N_1 , en fonction d'objet. Haig (2002, 26) qualifie cet argument de « *additional direct object* », terminologie que je traduirai par la formule « objet direct additionnel ».

3. Les verbes composés (nom-verbe) intransitifs

L'observation des structures distributionnelles respectives des verbes composés intransitifs a permis de dresser pour ce groupe de verbes des sous-catégorisations syntaxiques. Les particularités syntaxiques spécifiques à chacun des trois sous-types dénombrés sont précisées ci-dessous (cf. 3.1, 3.2 et 3.3).

3.1. Les verbes composés du type *areq kirdin*

Les verbes du type *areq kirdin* ont pour caractéristique commune de ne pas avoir d'argument additionnel (N_i). Ils suivent le modèle opératoire : N₀ N V. Dans ce groupe, on trouve notamment les verbes *agir girtin* « prendre feu », *aw kirdin* « pleurer », *baz dan* « sauter », *fû kirdin* « souffler », *çaw kirdin* « pleurer » etc...

- (1) *çaw-im aw e-k-at* [Sharezoor, 33]
(œil-Poss. / eau / tam-faire-Prés.3sg)
« mes yeux pleurent »

- (2) (...) *ewan-îş bar de-ke-n* [Geda, 40]
(eux-aussi / charge / tam-faire-Prés.3pl.)
« eux-aussi, ils déménagent »

3.2. Les verbes composés du type *arezû kirdin*⁽⁷⁾

Les verbes du type *arezû kirdin* ont la possibilité d'accepter un argument additionnel (N_i). Ce dernier a la particularité de se construire comme un dépendant syntaxique du substantif N - auquel il est relié par l'intermédiaire de l'ézafé - suivant le modèle opératoire suivant : N₀ - N - Ez - N₁ - V. Dans ce groupe, on trouve notamment les verbes *arezû kirdin* « désirer », *sipas kirdin* « remercier », *temaşa kirdin* « regarder », *dawa kirdin* « demander », *yad kirdin* « se souvenir » etc...

(3) *yekem bûk-î mal-î bû ke dawa-y xanû-y ciya -y le mêrd-êke-y kird-uw-e* [Jan, 54 apud Bassols, 1995, § 65]
 (premier / fiancée-Ez-maison-Poss / être-Prét.3sg / qui / demande-Ez-maison-Ez-différent-Clit.3sg/Prép/ mari-le-Poss./ faire-Parf.3sg)
 « elle fut la première fiancée de sa maison à demander une maison indépendante à son mari »

(4) *sipas-î ew dost-an-e e-ke-m ke yariye-yan da-w-im* [Edmonds, 1955 : 502]
 (merci-Ez-Dém ami-Pl-Dém / tam-faire-Prés.1sg / qui / aide-Clit.3pl. / donner-Parf.-Clit.1sg)
 « je remercie les amis qui m'ont aidé »

3.3. Les verbes composés du type *hez lê kirdin*

Les verbes composés du type *hez lê kirdin* ont la particularité de se construire avec un régime prépositionnel (Prép N₁) introduit au moyen des prépositions simples *le*, *be* et de la postposition *-e* ou de leurs formes construites respectives *lê*, *pê*, *tê* suivant l'un des deux modèles opératoires suivants : N₀ - N - Prép - N₁ - V ou N₀ - N - V - Prép - N₁. Dans ce cas, l'argument additionnel (N₁) sera réalisé à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel Prép N₁ dont la fonction est d'être c.o.i. du verbe composé. Les verbes composés du type *hez lê kirdin* « aimer », *ser lê dan* « visiter », *çaw lê kirdin* « imiter », *dest pê kirdin* « commencer » comptent entre autres parmi les verbes de ce groupe. Il en résulte que la place du syntagme prépositionnel (Prép N₁) dans la phrase est variable. Il peut donc se placer soit entre les deux éléments du verbe composé, en les séparant :

(5) *serokî hukûmetî Kurdistan pêşwazî le beşdarbuwan-î konfirans-î çihanî bo roşinbîrî kurd de-k-at.* [Xebat, 2006]
 (président-Ez-gouvernement-Ez-Kurdistan / accueil / Prép / participant-Ez-conférence-Ez-international / pour / culture

Ez-kurde / tam-faire-Prés.3sg)

« le Premier ministre kurde accueille les participants à la conférence internationale sur la kurdologie »

Mais il pourra également se placer après la forme verbale :

(6) *Şîrîn şû-y kird be Ferhad* [Hilmi, 2000, 234]

(Chirine / époux-Clit.3sg / faire-Prét.3sg / Prép / Ferhad)

« Chirine a épousé Ferhad »

4. Les verbes composés (nom-verbe) transitifs

Les verbes du type *nîşan dan* sont les seuls à pouvoir accepter un constituant nominal en fonction d'objet. Dans ce groupe, l'argument additionnel N₁ est traité comme un dépendant syntaxique du verbe composé, un c.o.d. du verbe composé (N-V) dans son ensemble suivant le schéma suivant : N₀ N₁ N V. Les verbes de ce groupe sont donc transitifs relativement à un deuxième objet ou « objet additionnel » N₁.

Parmi les verbes de ce groupe, on peut citer notamment les verbes *nîşan dan* « montrer », *mare kirdin* « marier », *şane kirdin* « peigner » etc... Dans cette configuration, N₁ se place de manière générale avant l'élément nominal du verbe composé, N.

(7) *Cwamêr Perwîn-î mare kird* [Hilmi, 2000, 234]

(Cwamêr / Perwin-Clit.3sg / mariage faire-Prét.3sg)

« Cwamêr a épousé Perwîn »

(8) *Awaz qij-î kiç-êke şane de-kat*

(Awaz / cheveu-Ez-fille-la / peigne / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz peigne la fille »

Enfin, notons à l'intérieur du quatrième groupe, l'existence d'une variante de construction incluant un argument supplémentaire (N₂) et suivant l'un des deux modèles opératoires suivants :

a) N₀ N₁ Prép N₂ N V

(9) *hakim Awaz le Karwan mare de-k-at*

(juge / Awaz / Prép / Karwan / mariage tam-faire-Prés.3sg)

« le juge marie Awaz à Karwan »

b) N₀ N₁ N V Prép N₂

(10) *Paşa beg-ekan-î bang kird-e diwekhan-e* [Mukriyani, 1986, 190]

(pacha / beg-les-Clit.3sg / appel / faire-Prét.3sg-Prép / diwakhan-Déf.)

« le pacha a invité les begs au diwakhan⁽⁹⁾ »

5. Le statut syntaxique de N dans les verbes composés

Il n'existe pas d'homogénéité de comportement entre les éléments nominaux des verbes composés transitifs et ceux des verbes composés intransitifs. C'est la raison pour laquelle nous étudierons successivement le statut syntaxique du substantif (N) dans le groupe des verbes composés intransitifs puis dans celui des verbes composés transitifs.

5.1. Le statut de N dans les verbes composés intransitifs

Un verbe composé (nom-verbe) intransitif n'est pas en tous points semblable à une construction libre. En effet, son élément nominal n'est pas un complément d'objet direct prototypique : sa position argumentale est contrainte, et il manifeste certaines restrictions quant aux manipulations syntaxiques propres aux noms compléments d'objet direct, l'impossibilité de certaines manipulations syntaxiques propres aux noms compléments d'objet direct sur les éléments nominaux des verbes composés ayant d'ailleurs des origines d'ordre phraséologique.

Dans ce cas, et malgré les restrictions syntaxiques qui lui sont associées, l'élément nominal d'un verbe composé intransitif n'en est pas moins un argument du verbe. Il est donc malgré tout possible de considérer alors que le nom et le verbe forment un syntagme verbal, tout comme l'évoque Alonso Ramos dans les termes suivants (1998, 349) : « *Le fait qu'une séquence donnée soit complètement idiomatisée n'empêche pas de lui trouver une structure syntaxique (...) il est certain qu'il ne présente pas toutes les propriétés des syntagmes libres avec verbe transitif, car il s'agit précisément d'une expression phraséologisée et donc, il peut avoir une perte des propriétés régulières des syntagmes libres.* »

5.2. Quel statut pour N dans les verbes composés transitifs ?

Dans ce groupe de verbes, on assiste à l'apparente cohabitation de deux c.o.d., N et N_i, dans la même phrase. Or, le kurde interdit cette configuration : la relation de complément d'objet ne peut en effet pas s'y répéter⁽⁹⁾. Compte tenu de cette interdiction, la question se pose de savoir si dans ce cas précis N est toujours analysable comme c.o.d ou si on ne devrait pas envisager une autre possibilité d'analyse plus en adéquation avec ce nouveau scénario (qui fait cohabiter deux compléments verbaux directs N et N_i dans la même phrase).

La question qui va se poser maintenant est de savoir comment définir le statut syntaxique de l'élément nominal (N) d'un verbe composé transitif.

5.2.1. L'analyse en termes d'incorporation syntaxique

L'analyse en termes d'incorporation syntaxique tend à considérer que l'élément nominal (N) a perdu tout statut syntaxique dans la phrase du fait de son incorporation syntaxique au verbe et que le complément d'objet direct de la phrase est (N_i). Je considère pour ma part que cette analyse n'est pas appropriée à la description de ce phénomène.

Nous ne pouvons en effet que rejeter l'hypothèse de l'incorporation nominale qui équivaut à considérer que l'élément nominal (N) est totalement privé dans ce cas de statut syntaxique. Certes, les suites (nom-verbe) transitives manifestent une forte cohésion (nom-verbe), une sorte de fusion syntaxique entre le nom (N) et le verbe : l'élément nominal N ne satisfait pas les exigences d'un c.o.d. ordinaire et est adjacent au verbe, dont il est d'ailleurs difficile de le séparer linéairement (**şane ser kirdin* vs. *ser şane kirdin* (« peigner la tête » litt. « tête peigne faire »).

Cependant, le fait que N puisse être le support d'affixes flexionnels - le pronom personnel enclitique peut en effet s'y affixer - nous semble pourtant constituer un argument suffisant contre l'hypothèse de l'incorporation syntaxique :

- (11) *ewan, jin-ekan-yan maç-yan kird-in* [Hilmi, 2000, 253]
 (eux / femme-les-Poss / baiser- Clit.3pl / faire-Prét.-Clit.3pl)
 « eux, leurs femmes les ont embrassés »

- (11) *min sönd-î de-de-m* [Saeed, 82]
 (moi / serment-Clit.3sg / tam-donner-Prés.1sg)
 « je lui fais prêter serment »

Dans les phrases (11) et (12), on peut en effet noter que les pronoms personnels enclitiques *-yan* et *-î* s'affixent respectivement sur les éléments nominaux *maç* et *sönd*.

L'analyse en termes d'incorporation syntaxique a notamment été adoptée pour le kurde kurmandji par Haig (2002) dans le cas des constructions à « double complément d'objet ». Mais les exemples suivants, empruntés au kurde kurmandji, semblent aller à l'encontre de cette analyse et montrent qu'on ne peut pas suivre totalement Haig en déclarant que (N) est syntaxiquement inerte :

(13) *Dayik zarok-a xwe maç-î di-k-e*⁽¹⁰⁾

(mère / enfant-Ez.fém-Réfléchi / baiser-OBL.masc. /
tam-faire-Prés.3s)

« la mère embrasse son enfant »

(14) *dest-ê bav-ê xwe maç-(î) bi-k-e* [Rizgar : 121]

(main- / père-Ez.masc.-Réfléchi / baiser-OBL.masc./tam
faire-Subj.3s)

« embrasse la main de ton père (en guise de respect) »

Dans ces deux exemples, on peut observer que l'élément nominal du verbe composé *maç kirdin*, à savoir le nom *maç* reçoit un marquage casuel. Il porte en effet la marque du cas oblique masculin : *-î*. Ce marquage différentiel de (N) indique l'existence d'un statut syntaxique pour N, et par là même infirme l'hypothèse d'une incorporation syntaxique.

Certes, dans ce cas, l'élément nominal n'est pas un argument du verbe, son autonomie syntaxique est pratiquement nulle et il tend à s'amalgamer au verbe sans toutefois s'y incorporer. Le verbe composé ne constitue donc pas un syntagme [verbe + c.o.d.], mais on ne peut tout de même pas aller jusqu'à parler de figement syntaxique. Le verbe composé, même dans ce cas extrême, ne constitue pas un mot-forme. Comme on a pu le montrer en amont, quelles que soient les configurations syntaxiques considérées, l'analyse consistant à traiter les verbes composés comme un seul nœud syntaxique n'est pas compatible avec le kurde sorani.

5.2.2. L'analyse en termes de « quasi » incorporation syntaxique

Nous avons vu que nous avons donc affaire à une relation (nom-verbe) d'un autre type : nous avons vu qu'il ne s'agit ni d'une relation (verbe-objet), ni d'une incorporation syntaxique. Cette relation se situe pour ainsi dire à mi-chemin entre une relation (verbe-objet) prototypique et

une incorporation syntaxique. Pour définir le statut de N dans ce cas de figure, je parlerai pour ma part non d'incorporation syntaxique proprement dite mais de relation de « **quasi** » incorporation syntaxique.

6. Conclusion

Il n'existe pas de statut syntaxique unique pour l'élément nominal des verbes composés (nom-verbe). En effet, on a pu voir que les conclusions diffèrent selon que l'on considère les verbes composés transitifs ou les verbes composés intransitifs.

Cette étude a permis de mettre en perspective les notions mêmes de complément d'objet et de transitivité, en nous interrogeant d'une part sur la transitivité du verbe composé en tant qu'ensemble à l'intérieur de la phrase et de l'autre sur la transitivité *interne* du verbe composé, à savoir sur la nature de la relation syntaxique entre le nom et le verbe au sein même d'un verbe composé.

Pour conclure, nous pensons que d'autres facteurs de classification, notamment l'adoption de critères de classifications sémantiques pourraient être introduits et par là même enrichir l'étude des verbes composés. Il s'agirait tout d'abord d'observer de façon systématique l'influence de la nature sémantique de l'élément nominal sur le comportement syntaxique du verbe composé, à savoir essayer de trouver des régularités sémantico-syntaxiques. Puis, de façon complémentaire, une autre étude pourrait consister à observer si un classement organisé selon des critères syntaxiques « *permet de dégager des classes présentant une certaine homogénéité sur le plan sémantique* » (modèle du lexique-grammaire de Gross).

Cette étude, de grande envergure, qui pourrait d'ailleurs être menée en parallèle sur le kurde sorani et le kurde kurmandji, devrait à mon sens reposer sur un corpus informatisé de la langue kurde et trouver sa place dans le cadre d'une collaboration avec les chercheurs et les universités kurdes car elle exige, à partir d'un corpus considérable⁽¹⁾, d'observer des régularités et de passer à la formalisation. Plusieurs questions pourraient d'ailleurs être liées à ce projet :

- (1) L'étude des fréquences respectives des différents types de constructions (nom-verbe)
- (2) L'étude de la prosodie (pour marquer l'autonomie d'un objet par rapport à un verbe support)
- (3) L'emploi des clitiques dans les verbes composés : ordre et place des clitiques.
- (4) Enfin, l'observation des évolutions, n'y aurait-il pas une tendance (motivée par l'économie du langage ?) consistant de plus en plus à aller vers des constructions à « double objet »?

Abréviations :

1	= 1 ^{ère} personne	N2 :	= le deuxième complément (dans l'ordre d'apparition dans la phrase de base)
2	= 2 ^{ème} personne	OBL	= cas « oblique »
3	= 3 ^{ème} personne	Parf.	= parfait
cf.	= confer : se reporter à	Pl.	= pluriel
Clit.	= pronom personnel enclitique (clitique)	Poss :	= possessif
CN.	= complément du nom	Prép :	= préposition
c.o.d.	= complément d'objet direct	Prés.	= présent
c.o.i.	= complément d'objet indirect	Réfléchi	= pronom personne réfléchi
Déf.	= suffixe de définitive	sg.	= singulier
Dém	= démonstratif	tam.	= marque de temps-aspect-mode
Ez	= ézafé	V	= verbe
N	= nom formant un verbe composé (N-V)	vs.	= versus
N0	= sujet		
N1	= le premier complément (dans l'ordre d'apparition dans la phrase de base) (éventuellement CN de N)		

Bibliographie

- ALONSO RAMOS, Margarita, 1998, *Étude sémantico-syntaxique des constructions à verbe support*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
- AYDOGAN, Ibrahim, 2006, *Temps, subordination et concordance des temps dans le roman kurde : étude descriptive sur le système verbal et la subordination temporelle en kurde*, Thèse de doctorat, Université de Rouen.
- BAKIR, Omar Ali, 1999, « Karî lêkdiraw u çend serincêk » [Quelques remarques sur les verbes composés], *Zanco, the scientific journal of Salahaddin University* 4, pp. 186 -201.
- BASSOLS CODINA, Sergi, 1995, *La phrase relative en kurde central, étude syntaxique*, Thèse de doctorat, Université Paris III.
- BRAS, Myriam, MOLINIER, Christian, 2004, *Locutions verbales en far de l'occitan languedocien constitution d'une base de données syntaxique*, Cahiers de Grammaire, 29, pp. 9-39.
- EDMONDS, Cecil J., 1955, « Prepositions and Personal affixes in Southern Kurdish », *BSOAS*, XVII/3, pp. 490-502.
- EMIN, Nûrî 'Elî, 1986, *Erk u şon-î ranaw-e-keşîyekan le axawtin-î-kurdî-da* [La fonction et la place des pronoms personnels enclitiques en kurde], Bagdad : Ministère de la Culture et de l'Orientation, Département de la culture et des publications kurdes.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline, 1987, *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*, Genève, Droz.
- GROSS, Gaston, 1994, « Classes d'objets et description des verbes », *Langages* 115, Paris, Larousse.
- GROSS, Gaston, 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Ophrys.
- HAIG, Geoffrey, 2002, « Noun-plus-verb complex predicates in Kurmanji Kurdish: Argument sharing, argument incorporation, or what? », *Sprachtypologie und Universalien forschung / Language typology and universals*, 55, 1, pp. 15-48.
- HAKIM, Halkawt, 1996, *Dictionnaire fondamental kurde-français (dialecte sorani)*, Paris, L'Asiathèque.
- HILMI, Fereyduñ Rafiq, 2000, *Sorany Kurdish Kurdî sorani for English speakers*, Londres, New Hope.
- KARIMI-DOOSTAN, M. -R. Gh., 1997, *Light Verb Constructions in Persian and Kurdish*, Thèse de Doctorat, University of Essex.
- LECLÈRE, Christian, 1990, « Organisation du lexique-grammaire des verbes français », *Langue Française* 87, Paris, Larousse.
- LEVIN, B., 1993, *English Verb Classes and Alternations : A Preliminary Investigation*, Chicago, University of Chicago Press.
- MATHIEU, Yvette Yannick, 2000, *Les verbes de sentiment, de l'analyse linguistique au traitement automatique*, Paris : CNRS Editions.
- MITHUN, M., 1984, « The evolution of noun incorporation », *Language* 60, pp. 847-894.

- MUKRIYANI, Kurdistan, 1986, *Sîntaks-î rîste-y sade le ziman-î kurdî-da* [La syntaxe de la phrase simple en kurde], Bagdad.
- REZAEI, Siamak, « Mobile Clitics and Complex Predication », [article en ligne].
Disponible sur : <http://www.cogsci.ed.ac.uk/siamakr/Kurdish/KURDI-CA/2003/1/CompPredKurdish.pdf>.
- SAEED, Yousif Sharef, 1997, *Karî lêkdiraw le kurdî u farsî-da. Lêkolîneweyek-î berawurdkarî*, [Les verbes composés en kurde et en persan. Étude comparative], Thèse de Doctorat, Université Salaheddin d'Erbil (Hawlêr).
- SAMSAM BAKHTIARI, Fatemeh, 2000, *La composition dans la relation verbe-objet : problématique générale et application au persan*, Thèse de doctorat, Université Lumière, Lyon 2.
- SAMVELIAN, Pollet, 2001, « Le statut syntaxique des objets « nus » en persan », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCVI, fasc. 1, pp. 349-388.
- SAYAR, Hamideh, 1988, *Étude sur les locutions verbales en persan contemporain : locutions composées du verbe kardan (faire)*, Thèse de Doctorat, Université Paris III.
- TRAÏDIA, Sandrine, 2007, *Étude morpho-syntaxique des verbes composés (Nom-Verbe) en kurde (dialecte sorani)*, Thèse de doctorat, Université Paris III.

Sources des exemples

Abréviation	Source
<i>Edmonds</i>	Edmonds, Cecil J., 1955, « Prepositions and Personal affixes in Southern Kurdish », <i>BSOAS</i> , XVII/3, pp. 490-502.
<i>Geda</i>	Qizilcî, Hassan, 1972, <i>Pê kenîn-î geda</i> [Le rire du mendiant], Bagdad, 149 p. (Recueil de nouvelles).
<i>Hilmi</i>	Hilmi, Fereydun Rafiq, 2000, <i>Sorany Kurdish Kurdî sorani for English speakers</i> , Londres, New Hope.
<i>Jan</i>	Ahmad, Ibrahim, 1972, <i>Jan-î gel</i> [Mal du peuple], Suleimani, 256 p. (Roman).
<i>Mukriyani</i>	Mukriyani, Kurdistan, 1986, <i>Sîntaks-î rîste-y sade le ziman-î kurdî-da</i> [La syntaxe de la phrase simple en kurde], Bagdad.
<i>Rizgar</i>	Rizgar, Baran, 1993, <i>Kurdish-English / English-Kurdish Dictionary</i> , 400 p.
<i>Saeed</i>	Saeed, Yousif Sharef, 1997, <i>Karî lêkdiraw le kurdî u farsî-da. Lêkolîneweyek-î berawurdkarî</i> , [Les verbes composés en kurde et en persan. Étude comparative], Thèse de Doctorat, Université Salaheddin d'Erbil.
<i>Sharezoor</i>	Qazzaz, Shafiq, 2000, <i>The Sharezoor Kurdish-English Dictionary</i> , Erbil, Aras Press and Publishers, 601 p.
<i>Xebat</i>	Quotidien publié dans la Région autonome du Kurdistan d'Irak.

N.B. : Il va sans dire qu'on ne peut pas tout trouver dans un corpus. C'est pourquoi, quand cela s'avérait nécessaire, j'ai fait appel à des locuteurs natifs du kurde (cas des exemples (8), (9) et (13), fournis par des informateurs kurdophones).

Notes :

- * Les idées développées dans cet article ont été exposées de façon plus approfondie dans une thèse de doctorat s'intitulant *Étude morpho-syntaxique des verbes composés (nom - verbe) en kurde (dialecte sorani)* soutenue publiquement en septembre 2007 à l'Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3).
- ¹ Le kurde central ou kurde *sorani* est parlé par plusieurs millions de Kurdes d'Irak et d'Iran ainsi que dans la diaspora kurde (plus de dix millions de locuteurs d'après Hakim, 1996). En Irak, le kurde *sorani* est la langue officielle de la région autonome du Kurdistan d'Irak. Il est parlé dans les provinces de Suleimani, d'Erbil, de Kirkouk, ainsi qu'au nord-est de la région de Khanaqîn. En Iran, on le parle dans la province du Kordestan et dans la partie méridionale de l'Azerbaïdjan occidental.
 - ² On parle d'opacité sémantique pour un verbe composé (nom-verbe) quand on ne peut pas déduire son sens de celui de ses éléments composants.
 - ³ Au niveau syntaxique, on parle d'incorporation lorsque l'un des arguments du verbe, généralement l'objet, perd son autonomie syntaxique et fusionne avec le verbe pour former une nouvelle entité lexicale. L'une des conséquences majeures de l'incorporation syntaxique sur le nom incorporé est la perte de toute autonomie syntaxique. Le nom incorporé syntaxiquement n'est plus un constituant : il a perdu son statut d'argument du verbe et n'assume plus aucune fonction grammaticale dans la phrase. En conséquence, la détermination du nom (article, démonstratif, possessif ...) ou son expansion ne peuvent plus s'appliquer. Il n'est pas possible dans ce cas de séparer le nom du verbe par un constituant. Les manipulations ou transformations syntaxiques autorisées pour un syntagme « normal » [verbe + c.o.d.] sont bloquées car donnant lieu à des phrases mal formées : c'est le cas de la relativation, de la pronominalisation, de la passivation...
 - ⁴ Dans ce cas, Haig (2002) montre qu'on est face à une forme complexe fonctionnellement équivalente à un verbe, à une seule unité syntaxique.
 - ⁵ Ces verbes figurent dans la liste des verbes les plus fréquemment employés dans la formation de verbes composés (nom-verbe) fournie par Saeed (1997, 82).
 - ⁶ H. Sayar (1988) dans son étude sur les *locutions verbales* en persan parle quant à elle de *locutions verbales transitives* et de *locutions verbales intransitives*.
 - ⁷ Ce groupe admet un sous-type dont les éléments suivent la construction suivante : N₀ - N - Ez - N₁ - Prép - N₂ - V (c'est entre autres le cas du verbe *dawa kirdin* « demander »).
 - ⁸ Le *diwakhan* consiste en une salle de réception présente dans les demeures des notables kurdes (pachas, aghas et begs). Cette pièce constitue naturellement un signe extérieur de richesse et de prestige.

9 La structure de la phrase canonique kurde est celle d'une phrase assertive, simple et neutre. L'ordre des mots y est le suivant :

(CC) - Sujet - Complément / Attribut - (CC) - Verbe - (CC)

Dans ce schéma de référence, (CC) symbolise le complément circonstanciel, qui est facultatif et dont la position n'est en général pas contrainte à l'intérieur de la phrase. En kurde, le complément d'objet direct (*berkar-î yekser*) est un complément essentiel, sélectionné par un verbe transitif (*kirdar-î têpe*). La relation de complément d'objet est une relation qui ne peut pas se répéter en kurde. En effet, le kurde n'étant pas une langue à double complément d'objet, il n'admet qu'un seul constituant en fonction de c.o.d. par phrase. En règle générale, le c.o.d. se place immédiatement avant le verbe et n'est pas précédé d'une préposition :

Ex. *Karwan sêw de-xw-a*

(Karwan / pomme / tam-manger-Prés.3sg)

« Karwan mange (une/la /les/des) pomme(s) »

10 Exemple fourni par Ibrahim Seydo Aydogan (cf. Aydogan, 2006).

11 Nous pensons pour notre part que ce corpus devrait au moins rassembler un millier de verbes composés (nom-verbe).

Le *Nûbara biçûkan* d'Ahmedê Khanî

un dictionnaire arabo-kurde à l'usage des enfants

Introduction

Le *Nûbar* ou *Nûbihara biçûkan* fut rédigé par le sheikh Ahmedê Khanî à l'usage de ses jeunes élèves venant tout juste de mémoriser le Coran, afin qu'ils se familiarisent avec la langue arabe. Écrit vers les années 1680, c'est un ouvrage qui fait date dans l'histoire de la lexicologie kurde, car c'est le plus ancien dictionnaire connu en cette langue. Il offre aussi l'intérêt d'être un document sur les méthodes d'enseignement dans les écoles coraniques (ou *kuttab*) du Kurdistan à l'époque ottomane et sur le caractère bilingue de l'enseignement dans les petites écoles et les *madrassa* du Kurdistan. De plus, bien éloigné de l'image péjorative qui est parfois prêtée aux *kuttab* ottomanes – apprentissage par cœur sans compréhension des textes, méthodes d'enseignement parfois brutales, usage exclusif de la langue arabe – le *Nûbar*, écrit à la fin du XVII^{ème} siècle, témoigne au contraire d'un

**Sandrine
ALEXIE**

Institut kurde
de Paris

esprit pédagogique assez intelligent et d'un souci d'adapter cet enseignement à l'âge et à la culture d'origine des enfants kurdes.

Le Nûbar doit beaucoup à la structure traditionnelle des lexiques rimés, en usage dès le haut Moyen-Âge musulman pour la langue persane, et qui fut aussi adoptée pour les dictionnaires ottomans. Mais si la forme de ce petit dictionnaire est classique, le champ lexical et le niveau de vocabulaire choisis montrent un souci constant, de la part de l'auteur, de s'adapter à l'âge de ses élèves.

Nous allons voir aussi que le classement a priori déconcertant des groupes de lemmes à l'intérieur des sections se plie en fait à une combinaison de plusieurs systèmes, assonances, associations d'idées, termes contraires, etc., qui, en plus de la rime et de la métrique, devaient faciliter la mémorisation. Quant à l'étude du champ lexical et des thèmes sélectionnés pour l'apprentissage du vocabulaire, elle permet aussi d'esquisser l'environnement familial d'un jeune Kurde du Bohtan et des provinces adjacentes, auquel se rattachent la plupart des mots traduits de l'arabe.

Enfin, le succès que connut ce lexique, dont témoigne son usage constant dans les *madrassa* kurdes jusqu'au début du XX^{ème} siècle, est aussi à replacer dans une histoire plus large : celle de l'apprentissage écrit du kurde et d'un enseignement en kurde dans les écoles religieuses.

Ahmedê Khanî et le Nûbar

Ahmedê Khanî, l'auteur du célèbre *Mem et Zîn*, est né en 1651⁽¹⁾, sans doute dans la région de Hakkarî (actuellement au Kurdistan de Turquie). Nous savons peu de chose sur sa vie, sinon qu'il voyagea en Égypte et à Istanbul, et peut-être en Iran, puis revint vivre au

Kurdistan, où il enseigna les sciences religieuses⁽²⁾. Il mourut en 1706 à Dogubeyazid, où son mausolée s'élève juste en face du fameux palais bâti par le prince kurde Ishak Pacha.

Le *Nûbar* qu'il pourrait avoir achevé, selon des indications quelque peu cryptées laissées à la fin du manuscrit, en mars 1683, à l'âge de 32 ans, est le premier dictionnaire arabo-kurde connu. Dans son introduction, il explique clairement ses intentions et les destinataires de son ouvrage : pouvoir fournir aux enfants kurdes ayant achevé l'étude du Coran, c'est-à-dire sa mémorisation, un lexique leur permettant de comprendre et de se familiariser avec l'arabe, qui restait pour eux une langue difficile, si ce n'est tout à fait inconnue.

L'enseignement coranique des *kuttab* ou écoles coraniques était en effet fondé sur l'apprentissage par cœur des sourates, sans que le sens en soit forcément compris. Le *Nûbar* se veut donc un lexique de base en arabe à l'usage des élèves ayant achevé le premier stade de leurs études, même si cela ne leur donnait certainement pas la clef de toutes les sourates coraniques :

*« Ceux qui, quand ils auront terminé le Coran
Doivent aborder la science des lettres,
Et ainsi par ces quelques notes,
Pour ces natures angéliques,
Que s'ouvre la porte de leur intellect
Et qu'ils puissent étudier facilement »*

Si l'on excepte les passages purement poétiques, l'introduction et le rappel des bases de l'islam, le *Nûbar* comporte plus de 730 mots (lemmes) et expressions kurdes, pour traduire près de 990 mots et expressions arabes. Il s'agit donc d'un lexique assez court, qui ne comporte jamais plus de 40 pages dans ses diverses éditions.

Le *Nûbar* fut imprimé en 1906 à Istanbul. Une autre version, à partir d'un autre manuscrit, de la main de Mollah Muhammad Wanî, avait été imprimée en 1903 à Berlin par A. von Lecoq. Une édition en caractères latins, mais qui a l'avantage de reproduire intégralement le texte d'Istanbul en alphabet arabo-kurde dans sa seconde partie, fut établie par Zeynelabiddin Kaya en Suède, en 1986.⁽³⁾ Elle se fonde sur la version d'Istanbul, mais mentionne les quelques variantes de l'édition de Berlin. C'est sur cette édition que nous nous sommes principalement appuyés.

A. La forme :

1. L'ordonnance générale des sections (*qit'e*)

Le *Nûbar* est un dictionnaire rimé et versifié selon les mètres de la prosodie, en douze sections, qui suivent une introduction et une leçon religieuse. Chaque section est placée sous le signe d'un mètre classique : il y a ainsi la section *radjaz salim musemmen*, la *ramal mehzûf*, etc. Elles ont toutes le même plan : d'abord deux vers en kurde, la plupart du temps à intention moralisatrice, faisant l'éloge du savoir et de l'effort. Le premier distique est suivi de la formule métrique adoptée dans la section et d'une explication ou des recommandations sur la métrique. Enfin commence la partie lexicale.

Les mots arabes viennent souvent en premier, suivis de leur équivalent en kurde. La traduction est tournée de façon très simple : « Nar e **agir**⁽⁴⁾, herr e **germî**, berd e **sar** ». ⁽⁵⁾ Ou bien elle prend la forme de question-réponse : « Ekhder çi ye ? **Kesk** e⁽⁶⁾. » ; « Wadî **newal** e, hifre çi ? **kor**⁽⁷⁾ » ; il se peut que ces questions-réponses aient été réellement scandées et déclamées entre le maître et ses élèves. Parfois les mots arabes et kurdes sont simplement juxtaposés : « Qitt'e, **kaxez** ; hebqe, **penbû** ; wîqre, **bar** et lûd **cuwal**. »⁽⁸⁾

Dans chaque section, les mots se succèdent selon des règles assez variées et au premier abord complexes. Le cas le moins fréquent est le groupe de mots qui peut évoquer, de façon ou moins précise, un passage du Coran. Par exemple la sourate de la Lumière, dont le champ lexical semble avoir inspiré tout le quatrième distique de la section *hazaj-azhab* :

« *Mishkat û kulek, neynik û mir'at, çira mîsbah
Wehhadj û mûnewwer hem durriyî biruhnayî.* »⁽⁹⁾

Les lemmes, qu'ils soient arabes ou kurdes, sont aussi groupés pour leurs assonances voisines. Mais le système le plus utilisé reste celui du champ lexical. Enfin, le choix d'un système de classement n'est pas unique dans une section. La plupart du temps, les groupes de mots s'ordonnent selon deux voire trois systèmes, parfois dans le même distique.

2. *Le groupement par assonances :*

Ce groupement par sons peut porter sur les mots kurdes : **evîn, nevîn, tevde, revîn, revan**⁽¹⁰⁾. Il peut aussi regrouper des mots arabes phonétiquement proches : « Wesseb, nesseb, kheten, khîtan ».⁽¹¹⁾ Il arrive que Khanî entrelace des assonances arabes et kurdes, ainsi dans ce distique, presque totalement scandé en **Î/Bi** :

« *Îc'el ! Bigêrr ! Îsheq ! Bihêr ! Iddrib ! Biqut ! Unzzur ! Binêr !
Îqre ! Bixwûn ! Î'lem ! Bizan ! Îman bi me'na bawer e.* »⁽¹²⁾

3. *Le champ lexical et les associations d'idées*

C'est de loin le système le plus utilisé dans le *Nâbar* et aussi le plus complexe, dans un désordre qui semble, au premier abord, déconcertant. Nous pouvons avoir une simple énumération de mots figurant dans un même champ lexical : les fruits, la nourriture, les vêtements, les couleurs, le froid, le chaud, le sec et l'humide. La présence très fré-

quente de mots « intrus » sert à prévenir les confusions possibles entre des mots d'aspect voisin mais de sens différent. Par exemple de « père » (eb û **bab**), on passe à paternité, **ubuwwet-babî**, et l'on termine sur portier, **bewwab-dergevan**. (XI, 13).

Dans ces champs figurent souvent des mots qui relèvent plutôt de l'association d'idées. « Bon, bien », **heyî** en arabe, est suivi de **hey** (serpent) avec lequel il pourrait être confondu ; viennent ensuite le trou, le terrier (**cuhre, kun**), et pour finir la pierre (**ber, hecer**) c'est-à-dire les endroits où l'on trouve les serpents. De même, après avoir donné en arabe plusieurs noms signifiant « montagnes », **Khanî** passe à la vallée, qu'il fait suivre de l'adjectif « profond ».

D'autres passages laissent totalement de côté les assonances et la graphie, en ne jouant que sur les associations d'idées et/ou les opposés :

« *Misr û beled **bajar** in ew, dirhem **dirav**, ermûsh herîr.
Manih **sexî**, sail **ricûkar** e, shefa'et **mehder**. » (IV,7)*

Le passage de « **bajar** » (région, pays, ville), à dirhem, **dirav** vient peut-être de la proximité de **bajar** avec **bazar** (marché), lieu qui évoque la monnaie (**dirav**), les marchandises comme la soie (**ermûsh**) ; la soie étant associée à la richesse, on enchaîne sur **manih-sexî**, donateur, généreux, libéral, suivi de mendiant (sail, **ricûkar**) pour terminer sur aide, secours, (shefa', **mehdar**), (IV,5).

4. *Un ars memorativa ?*

L'apparent désordre et incongruité de certains enchaînements de mots dans le *Nûbar* fait ainsi penser à une combinaison de mnémotechniques qui devaient aider les jeunes élèves à mémoriser les mots du lexique sans avoir besoin de dérouler dans l'ordre la totalité des sections.

L'enseignement en islam accordait une place majeure à l'apprentissage par cœur, à commencer par celui du Coran et des hadiths. Mais il fallait plus que savoir réciter dans l'ordre la totalité des sourates. Un *faqih* (juriste) devait pouvoir extraire de sa mémoire les textes relatifs à toute question religieuse ou juridique posée au hasard dans un public. Les étudiants, et plus encore de jeunes Kurdes ne parlant pas arabe, devaient nécessairement faire appel à des procédés de mémorisation identiques dans leurs cursus. Le méli-mélo déroutant des champs lexicaux, des associations d'idées et des assonances peut être un moyen de s'affranchir de la récitation linéaire de chaque section pour retrouver le sens d'un mot. En effet, beaucoup de mnémotechniques jouent plus sur le choquant, l'absurde ou l'illogisme, que sur un système de classement logique. C'est aussi le fameux art de mémoire (*ars memorativa*)⁽¹³⁾. L'avantage de cette méthode, qui plaque sur les termes à retenir des situations, des sensations et des émotions, est qu'elle permet de retrouver un mot, ou des paquets de mots, de n'importe quel point ou sens que l'on parte dans les textes. C'est ce qui différencie l'art de mémoire de l'apprentissage par cœur, toujours linéaire et d'ordre immuable.

B. Le contenu du dictionnaire

1. Le choix du vocabulaire :

Les élèves auxquels Khanî a destiné son *Nûbar* étaient très jeunes, comme il le souligne lui-même : « *biçûkên Kurdan* ». Cela explique le niveau de langue, simple, concret, du lexique. L'auteur a visiblement choisi de ne citer et traduire que des mots arabes désignant des objets et des actions aisés à concevoir et mémoriser par des enfants. Il y a beaucoup de mots relevant de la vie quotidienne, les animaux, l'anatomie, le climat, les couleurs, les sens, les chiffres, bref tout ce qui compose l'univers immédiat d'un écolier, avec une très forte prépondérance pour un environnement rural plus qu'urbain dans le choix du

vocabulaire. Les noms, les adjectifs prédominent. Presque tous les verbes sont donnés à l'infinitif sauf dans quelques cas de l'impératif. Un seul verbe, venir, est traduit au passé, présent et futur. Les verbes d'action sont prépondérants.

Les mots kurdes choisis pour la traduction sont encore plus simples, bien loin des termes fleuris de la poésie savante, empruntés à l'arabe et au persan, dont Ahmedê Khanî parsema abondamment son *Mem et Zîn*. Il s'agissait évidemment de ne pas doubler la difficulté de l'apprentissage avec un vocabulaire kurde aussi difficile à retenir que les termes arabes. Le lexique est bien loin de se cantonner à un vocabulaire religieux. Bien au contraire, il s'agit d'un véritable dictionnaire arabo-kurde, comprenant près de 1 000 mots de base, qui pouvaient servir pour l'étude des autres sciences enseignées en arabe.

Les références explicites à des passages coraniques ou des termes strictement religieux sont rares. Dans la section VIII, il y a, nous l'avons vu, une allusion assez claire à la sourate de la Lumière. Dans la même partie, un peu plus loin, est mentionné un terme qui se réfère à une coutume arabe préislamique proscrite ensuite par l'islam, celle d'enterrer les filles vivantes, juste après leur naissance : mew'ûde (le mot n'ayant aucun équivalent en kurde, Ahmedê Khanî l'explique dans sa langue maternelle sans pouvoir le traduire). D'autres termes, comme les surnoms de Médine et de La Mecque, de la Ka'aba, sont traduits, mais très peu de choses en somme.

2. *Un manuel kurde autant qu'un lexique bilingue*

Avec son introduction exposant les grands principes de la foi musulmane, les petites phrases de morale, ou de poésie religieuse en tête des sections, en plus des explications et de la traduction des termes arabes, le *Nûbar* forme un ensemble textuel kurde, versifié dans les règles. Ainsi,

en entendant et en recopiant les poésies du *Nûbar*, les écoliers d'Ahmedê Khanî manipulaient, à l'oral comme à l'écrit, environ un millier de mots kurdes, se rapportant tous à leur culture et à leur environnement. Ils s'étaient aussi familiarisés avec une métrique poétique qui servait autant dans leur langue maternelle que pour la poésie arabe et persane.

Nous pouvons donc voir que si ces cours débutaient par la mémorisation du Coran, ils étaient suivis rapidement d'un cursus d'acquisition de la langue arabe, en même temps que de l'étude de textes kurdes. Et si l'on se reporte à l'avant-propos d'Ahmedê Khanî, où il dédie son ouvrage aux plus jeunes élèves des écoles, c'est-à-dire ceux qui avaient tout juste achevé l'apprentissage par coeur du Coran, cela laisse supposer un bon niveau de kurde écrit dans ces petites classes. Le *Nûbar* s'adresse à des écoliers qui devaient lire et écrire couramment leur langue, et pouvaient même commencer à se familiariser avec sa prosodie et sa métrique classique. On peut déduire que, dès les premières années, les jeunes élèves apprenaient à lire et écrire dans leur langue maternelle en même temps qu'en arabe, avec les variantes orthographiques propres au kurde.

Les cours donnés dans les écoles kurdes de l'époque ottomane étaient donc largement bilingues et jusqu'au XX^{ème} siècle, on peut dire que l'étude de la langue kurde fut soutenue et préservée dans ces *madrassa*. Est-ce à dire que le kurde, langue que l'on présente encore trop souvent comme l'outil d'une culture essentiellement orale, était largement écrit, en plus d'être parlé, par la population ? Certes pas. Le niveau d'alphabétisation au Kurdistan devait être le même que dans la plupart des provinces ottomanes, c'est-à-dire essentiellement réservé à une élite sociale, et surtout à une classe de lettrés. Mais l'esprit « militant » d'Ahmedê Khanî, qu'il affirma bien plus clairement dans *Mem et Zîn*, concernant l'usage du kurde comme langue littéraire, fit

école dans les *kuttab* et les *madrassa* du Kurdistan, ce qui ne fut sans doute pas étranger à l'activité politique de beaucoup de sheikhs et de religieux kurdes⁽¹⁴⁾ à la fin du XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles.

Conclusion

Dans son article⁽¹⁵⁾ sur les *madrassa* kurdes, Zeynelabidin Zinar donne une liste d'ouvrages et l'ordre avec lequel ils étaient traditionnellement abordés dans le programme. Après l'apprentissage « par cœur », celui de l'écriture et de la lecture, le jeune élève apprenait un *Mewlûd* en kurde écrit par Mollah Ahmedê Bateyî, peut-être au XV^{ème} siècle. Puis venait l'étude du *Nûbar*, suivi de deux textes exposant brièvement les principes de l'islam, toujours en kurde : l'un fut écrit au XIX^{ème} siècle par le mollah Ahmedê Bateyî, et l'autre, *Eqida Iman*, fut également composé par Ahmedê Khanî.

Il fallut attendre la fondation de la république moderne de Turquie et la fermeture de ces *madrassa*, décidée par Kemal Atatürk, ainsi que l'interdiction du kurde comme langue enseignée, lue, et même parlée, pour que cesse, dans des villes comme Diyarbakir, Cizre, Dogubeyazit, un enseignement *en kurde* et non pas seulement du kurde.

L'impossibilité qu'ont aujourd'hui les jeunes Kurdes (hormis ceux d'Irak) d'apprendre leur langue maternelle, dès les premières années d'étude, n'est pas un état de fait entériné par leur propre histoire, mais une rupture qui leur a été brutalement imposée. La demande des Kurdes, surtout en Turquie, de pouvoir bénéficier d'un enseignement dans leur langue maternelle à l'école primaire n'est donc pas un besoin nouveau, surgi à la faveur de la mode des revendications identitaires. C'est au contraire la restauration légitime d'une institution vieille de

plusieurs siècles, et qui avait réussi à entretenir et promouvoir une riche culture, littéraire et linguistique.

Bibliographie

- * *Nûbar*, Ehmedê Xanî, édition en caractères latins avec reproduction de l'édition de 1906, Z. KAYA, Stockholm, 1986.
- * *Nûbar*, Ehmedê Xanî, en caractères latins, Z. ZINAR, Istanbul, 1992.
- * Pour la métrique, l'histoire de la lexicographie, les écoles coraniques, on peut se reporter aux entrées « 'Arûd », « Kamus », « Kuttab » : *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, nouvelle édition.
- * Sur les *madrassa* kurdes : « Medrese education in northern Kurdistan », Z. ZINAR, article traduit par Martin van Bruinessen, tiré de l'ouvrage *Xwendina medresê*, Stockholm, Pencînar, 1993.

Notes :

- (1) A la toute fin de *Mem et Zîn*, il indique être né en 1061 de l'Hégire, et avoir 44 ans, ce qui donne ainsi la date à laquelle le livre a été achevé, soit vers 1695.
- (2) SHAKELY, *Kurdish nationalism in Mem û Zîn of Ehmed-î Xanî*, Uppsala, 1983. Editions Roja Nû.
- (3) Pour des commodités de lecture, les mots kurdes sont toujours indiqués en gras dans l'article.
- (4) Nar et **agir** : le feu ; herr et **germî**, la chaleur ; berd et **sar**, le froid (2^{ème} section, 4^{ème} distique).
- (5) Ekhder, **kesk** : vert.
- (6) Wadî,, **newal** : vallée ; hifre, **kor** : profond (4^{ème} section, 4^{ème} distique).
- (7) Qitt'e et **kaxez** : feuille, papier ; hebqe et **penbû** : coton ; wîqre et **bar** : fardeau ; lûd et **cuwal**: sac (6^{ème} section, 8^{ème} distique).
- (8) La niche : mishkat, **kulek**, le miroir : mir'at, **neynik**, la lampe : **çira**, mîsbah. La lumière : wahhadj, munewwer, **biruhnayî** (8^{ème} section, 4^{ème} distique).
- (9) Amour, détestation, fuir ensemble, s'échapper.
- (10) Douleur, difficulté, gendre ou garçon d'honneur, circoncision.
- (11) Îc'el, **bigêrr** : retourne ; îsheq, **bihêr** : tranche ; iddrib, **biqut** : coupe ; unzzur, **binêr** (3^{ème} section, 4^{ème} distique).
- (12) Voir notamment *The Art of Memory*, de France Yates, 1966.
- (13) Rappelons, entre autres, Sheikh Saïd, Sheikh Riza, Sheikh Ahmad Barzanî, Qazî Muhammad...
- (14) http://www.let.uu.nl/~martin.vanbruinessen/personal/publications/medrese_education_kurdistan.htm#_ftn1 (tiré de *Xwendina medresê*, Stockholm, Pencînar, 1993).



bibliographie

bibliographie

Depuis le début des années 2000, la publication de dictionnaires et de grammaires kurdes, sorani et kurmandji connaît un essor remarquable. En Turquie, l'essor des publications kurdes après la levée de leur interdiction avait déjà montré, dans les années 1990, cet intérêt des Kurdes pour leur langue et les outils de traduction. Au Kurdistan d'Irak, en dépit d'une situation difficile et incertaine jusqu'en 2003, des maisons d'édition comme Aras à Erbil ont été aussi actives. Mais c'est avec la libération de l'Irak et la légalisation de la Région du Kurdistan que nous assistons à une véritable explosion des publications, tant pour le sorani que pour le kurmandji, à Erbil, Duhok (éditions Spîrez), Suleimania (éditions Serdem). A côté des grammaires kurdes et des dictionnaires kurde-kurde, les dictionnaires de langues étrangères, du Moyen-Orient ou occidentales, en kurde, témoignent aussi de l'ouverture sur le monde d'un pays longtemps isolé de la scène internationale par la guerre et la dictature.

**Joyce
BLAU**

Institut kurde
de Paris

Dictionnaires sorani (kurde-kurde)

Gîwi Mukriyanî, *Ferhengê Kurdistan*, Editions Aras, Hewlêr (Erbil), Kurdistan 1999, IX + 940 p., 27 cm. x 20 cm.

Dictionnaire kurde - kurde avec une introduction du Dr. Kurdistan Mukriyani.

Dictionnaires kurde – langue étrangère

Amirxan, *Kurdisch-Deutsch : Kurdî – almanî*, Vol. I, Sprachen der welt Hueber (République fédérale d'Allemagne), 1992, 542 p. ; *Deutsch – Kurdisch*, vol. II, 1992 ; 611p.

Dictionnaire kurde – allemand / allemand – kurde.

Shafiq Qazzaz, *The Sharezoor Kurdish - English Dictionary*, Aras Press and Publisher, Erbil, Kurdistan 2000, 601 p., 29 cm. x 20 cm.

Ce dictionnaire représente la forme standard du kurde méridional connu sous le nom de sorani. L'auteur a ajouté à l'alphabet arabe la translitération latine utilisée pour le kurmandji au nord du Kurdistan.

Amir Amini, *Ferheng-e lughat-e sezbane Aso, kurdî – farisî – inglîsî*, 2002-2003

Dictionnaire kurde – persan - anglais.

Mehmûd Zêwer, *Ferhengê Zêwerî, kurdî – ‘erebî*, Shari Suleimania, n° 33, 2004

Dictionnaire kurde - arabe

Selam Nawkhosh, *Ferhengê Oxfordî Nwê – Ferhengê kurdî – inglîzî / soranî – badî-nî - inglîzî* 3ème éd. Kurdistan 2006,

Nouveau dictionnaire Oxford : kurde - anglais : sorani - bahdinani - anglais.

Dictionnaires langue étrangère – kurde

Amir Amini, *Ferheng-e lughat-e Aram, inglisi – kurdi - farisi*, 1380 /2001, 375 p.

Dictionnaire anglais – kurde – persan.

Fazil Nizamaldin, *Ferhengê Shîrîn*, ‘erebî – kurdî, Serdem Publishers, Suleimania, vol.1 2001, vol. 2, 2002.

Dictionnaire arabe - kurde.

Ihsan Ali, *Jaf Pocket English - Kurdish Dictionary*, Jaf bilingual Series, Suleimania. Première édition en 2002, 3ème édition 2003, 11 cm. x 8 cm.

Dictionnaire anglais – kurde. 8.500 entrées anglaises et plus de 15.00 traductions en kurde.

Salam Nawkhosh, *Oxford Pocket Dictionary, English-Kurdish*, 1ère édition 2003, Sidrabookshop, Hewlêr, Kurdistan, 540 p., 15cm x 11cm.
Dictionnaire anglais - kurde contenant 14.000 mots environ.

Raman, *English - Kurdish Dictionary / Ferhengê Raman înglîzî - kurdî*, Destey Ferheng, Pen Press Publishers, U.K. 2003
Dictionnaire anglais – kurde.

Ehmed ‘Ebdulla Khidr, *Ferhengokî yasaparêzî ‘erebî – kurdî*, Hewlêr, 3ème édition, Kurdistan 2003, 224 p.
Dictionnaire arabe - kurde.

Rashid Karadaghi, *The Azadi English-Kurdish Dictionary*, Ehsan Publishing House, 2006, 1241 p.
Dictionnaire anglais – kurde, près de 45 000 entrées.

Dictionnaires spécialisés

Jamal Abdul Shewkar, *English – Arabic – Kurdish dictionary*, Kitêbkhaney Roshinbîr, Suleimania, 1998, 756 p. 24 cm. x 16 cm.
Un dictionnaire anglais – arabe - kurde des termes de chimie : 15.000 entrées environ.

Mustafa Suleiman, *Ferhengê zaraway zanistî, Beshî.1 : înglîzî - ‘erebî – kurdî ; Beshî.2 kurdî – ‘erebî – înglîzî*, Imprimerie Offset Baban, Imprimerie Zenc, 2001,
Dictionnaire de termes scientifiques : 1^{ère} partie anglais - arabe – kurde ; 2^{ème} partie : kurde - arabe - anglais.

Kemal Jelal Gherîb, *Kemalname Ferhengê zanistî ‘erebî – înglîzî – kurdî*, Suleimania, Kurdistan 2002, 1639 p. + 49 p.
Dictionnaire scientifique arabe – anglais - kurde.

Bekhtiyar Sejadî et Mehemed Mehmûd, *Ferhengê zaraway edebî, kurdî - înglîzî, înglîzî - kurdî*, Suleimania 2002
Un glossaire kurde - anglais / anglais - kurde de termes littéraires

Shehab Xidrî, *Ferhengê giya dermaniyekanî Kurdistan – kurdî – farisî*, Danishgah Kurdistan, Sanandaj, 1381 / 2002,
Dictionnaire kurde - persan des plantes médicinales du Kurdistan

Jemal 'Ebdul, *Ferhengî kîmyay endemî înglîzî - 'erebî - kurdî / 'erebî - kurdî - înglîzî*, Zanistî Serdem Magazine, Dictionary 3, 2002,
A Dictionnaire anglais - arabe - kurde / arabe - kurde - anglais de chimie organique.

Jaza Toffiq Talib and Ahmed Ali Ahmed, *Ferhengî jografîyay sirushtî, înglîzî - 'erebî - kurdî / 'erebî - kurdî - înglîzî*, Govarî zanistî Serdem, 2003.
Dictionnaire anglais - arabe - kurde / arabe - kurde - anglais de géographie physique.

Fereydûn 'Ebdalsatar, *Ferhengî vêtîrînerî, înglîzî - 'erebî - kurdî / 'erebî - kurdî - înglîzî* Zanistî Serdem Magazine, Dictionary 7, 2003,
Dictionnaire anglais - arabe - kurde / arabe - kurde - anglais des termes vétérinaires.

Khaled Khalil, *Ferhengî Shîr u shîremenî : înglîzî - 'erebî - kurdî / 'erebî - kurdî - înglîzî* Zanistî Serdem Magazine, Dictionary 8, 2003, 144 p.
Dictionnaire anglais - arabe - kurde / arabe - kurde - anglais des termes de produits laitiers.

'Ebasî Xeliliyan, *Ferhengî Bashûr kurdî - kurdî - farisî*, Aras Publ. Erbil, Kurdistan 2005
Dictionnaire du kurde méridional (lori de Kermanshah, Ilam, Lorestan) - persan.

Selah Payaniyanî, *Ferhengî zarekî Mukriyan*, Vol. 1, 1385 / 2006, 553 p.
24 cm. x 16 cm.
Dictionnaire du mukriyani parlé au Kurdistan d'Iran.

Dictionnaires kurmanji

Institut kurde de Paris, *Kurmancî n° 1 - 2°*, Ferhengoka kurdî, tirkî, fransîzî û înglîzî, publications APEC, Stockholm / Paris 1999, 24 cm x 16 cm
Dictionnaire de lexicographie en kurde, turc, français et anglais..

Shamil Esgerov, *Ferheng kurdî - azerbaycanî / Azerbaycanî - kurdî*, Bakû 1999, 640 p.
Dictionnaire kurde - azeri / azéri - kurde.

Salah Saadallah, *Saladin's English-Kurdish Dictionary / Ferhenga Inglîzî-Kurdî ya Salahedîn*, Paris Kurdish Institute / Avesta, Istanbul 2000, 1475 p., 24 cm. x 16 cm.

Dictionnaire anglais – kurde de 72 000 mots.

Zana Farqînî, *Türkçe - Kürtçe Sözlük, Ferhenga Mezin Tirkî - Kurdî*, Istanbul Kürt Enstitüsü, Istanbul 2000, 1278 p., 24 cm. x 16 cm.

Dictionnaire turc – kurde.

Mas'ud Khaled Gulî, *Ferhenga Gulî farsî - kurdî*, Spîrêz Press and Publisher, Duhok, Kurdistan 2002, 397 p. 24 cm. x 16 cm.

Dictionnaire persan – kurde.

Michael L. Chyet, *Kurdish – English Dictionary with selected etymologies by Martin Shwartz*, Yale University Press, New Haven and London, 2003, I-XLII + 699 p. +. English-Kurdish Vocabulary 700 – 847, 24 cm. x 16 cm.

Dictionnaire kurde – anglais / anglais – kurde.

Zana Farqînî, *Ferhenga Kurdî – Tirkî / Kürtçe - Türkçe Sözlük*, Istanbul Kürt Enstitüsü, Istanbul 2005, 2132 p., 24 cm. x 16 cm.

Dictionnaire kurde – turc.

Mustafa Mizûrî, *Ferhenga navên kurdî*, Spîrêz Press and Publisher, Duhok, Kurdistan, 2005, 494 p., 24 cm. x 16 cm.

Dictionnaire des noms propres kurdes.

Hafîz Qazî, *Ferhenga Qazî, kurdî – 'erebî / 'erebî – kurdî*, Spîrêz Press and Publisher, Duhok, Kurdistan, 2005, 469 p. 24 cm. x 16 cm.

Dictionnaire kurde – arabe / arabe – kurde.

Sadiq Baha' al-dîn Amêdî, *îdyemêt kurdî*, 2è éd. Spîrêz Press and Publisher, Duhok, Kurdistan 2005,

Dictionnaire de termes techniques et métonymiques.

Shîrîn, *Ferhenga kurmançî - Inglîzî, English - Kurmanji / Behdini dialect*, Vol. 1, 2nd ed., Spîrêz Press and Publisher Duhok, Kurdistan 2006, 361 p., 24 cm. x 16 cm.

Dictionnaire kurmandji – anglais / anglais – kurmandji (dialecte bahdinani).

Kamêran Silêman Botî, *Ferhenga Kamêran kurdî - kurdî*, Spîrêz Press and Publisher, Duhok, 2006, 775 p., 24 cm. x 16 cm.
Dictionnaire kurde – kurde.

Chiya Mazî, *Ferhenga gotinên pêshîyan*, Spîrêz Press and Publisher, Duhok, Kurdistan, 2006, 542 p. 24 cm. x 16 cm.
Dictionnaire de proverbes.

Grammaires kurmancî

Selîm Biçûk, *Rêzimanê kurdî (kurmancî)*, Publ. Instituya Kurdî, 1^{ère} éd. Berlin 1977, 2^e. éd. Berlin 1997.
Grammaire kurde – kurmandji.

Arif Zêrevan, *Bingehên rastnivîsandina kurdî (kirmancî)*, Spîrêz Press and Publisher, Duhok, Kurdistan, 2002, 255 p., 24 cm. x 16 cm.
Les bases de l'orthographe kurde kurmandji.

Kamiran Bêkes, *Bingehên rêzimana kurdî, zaravê kurmanciya bakur*, Osnabrück, République fédérale d'Allemagne 2004
Les bases de la grammaire kurde, dialecte septentrional.

Fazil Omar, *Chend awrek li zimanê kurdî*, Spîrêz Press and Publisher, Duhok, Kurdistan 2004, 24 cm. x 16 cm.
Un regard sur la langue kurde.

Mas'ud Sa'id Yasîn, *Al-lughat al-kurdiyya wa qawâ'iduha*, 1427 H. / 2006, Kitabkhanê gishtî, Erbil, 2006, 450 p., 24 cm. x 16 cm.

La langue kurde et sa grammaire.



archives

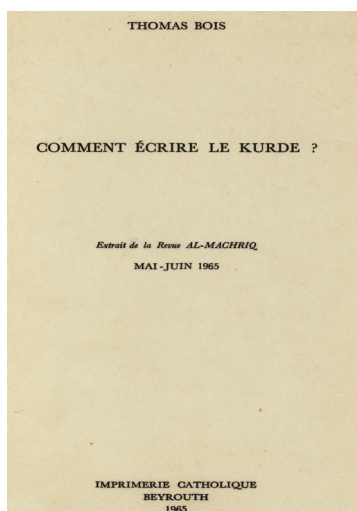
Né en 1900 **Thomas Bois** entre chez les Dominicains à la fin de la Première Guerre mondiale. Il étudie, en plus du latin et du grec, l'anglais, l'hébreu, l'italien et le russe. En 1927, il est envoyé à la Mission de Mossoul, au Kurdistan d'Irak. Il y apprend l'arabe, le soureth (néo-araméen) et le kurde. C'est de cette époque que date sa rencontre avec le peuple kurde, s'intéressant à sa langue, à sa société, sa culture.

Mais il doit quitter le Kurdistan d'Irak pour des raisons de santé et part pour le Liban. Cependant, en 1937, on le retrouve à Qamishlo, au Kurdistan de Syrie où il fonde deux pensionnats pour les jeunes chrétiens assyro-chaldéens.

Au début des années 1940, il rencontre les frères Bedir Khan et leur groupe d'intellectuels qui animent et dirigent la revue Hawar. Il accomplit dès lors un immense travail de pionnier dans la kurdologie, avec des articles et des ouvrages sur le folklore kurde, l'ethnographie, la religion, la société.

En 1965, il retourne en France et dès 1966, est chargé de conférences sur la civilisation des Kurdes à l'INALCO. Ses cours portent sur le folklore, la littérature, le théâtre des Kurdes. Sa santé fragile l'oblige à renoncer à cet enseignement en 1970.

L'article que nous reproduisons ici parut dans la revue al-Machriq, à Beyrouth, en 1965. Le père Thomas Bois revient sur la question de l'écriture moderne du kurde et les différentes solutions qui étaient adoptées par les Kurdes de toutes les régions, en comparant leurs avantages et leurs inconvénients respectifs. Il termine en donnant sa faveur à l'alphabet latin élaboré par les Bedir Khan et la revue Hawar, en raison de sa « simplicité et de sa parfaite adaptation à la langue kurde », dont il recommande même l'usage pour le sorani et le kurde mokri. De fait, Thomas Bois avait vu juste car c'est l'actuel alphabet définitivement adopté pour l'écriture du kurmandji.



COMMENT ÉCRIRE LE KURDE ?

PAR

le Père THOMAS BOIS

Ce problème ne peut pas ne pas se poser et rester sans solution. En effet, j'ai dans ma bibliothèque des livres kurdes écrits, et certains imprimés, en caractères arabes, latins, cyrilliques, arméniens (fig. 3), chaldéens (fig. 2), et même les Livres sacrés des Yézidis en un alphabet tout à fait original (fig. 1). Voilà donc six sortes de caractères différents, qui n'ont absolument rien de commun entre eux, pour écrire une seule et même langue: je crois que c'est là un phénomène unique au monde.

Que des étrangers, étudiant un idiome qui n'est pas le leur, le transcrivent avec les signes phonétiques propres à leur langue maternelle, rien de plus légitime. Tous les kurdologues l'ont fait et l'on a abouti à un autre genre de complication. Rien de commun, en effet, entre la transcription à l'italienne de Garzoni et la transcription à l'allemande de Prim et Socin (fig. 7), qui diffère de celle d'O. Mann, ou la transcription à l'anglaise de Soane, de Jardine, de McCarus ou de Mackenzie (fig. 8) et de C. J. Edmonds et la transcription à la française de P. Beidar. Le même mot se voit ainsi orthographié d'autant de façons qu'il y a d'auteurs. Prenons, par exemple, le mot kurde qui signifie: doux, affable. On le trouvera transcrit: scirîn, chirine, shirin, shîrîn, shiyriyn, şîrîn, şîrîn... On voit la difficulté. Mais est-il normal que des concitoyens d'un même pays utilisent des graphies différentes pour leur langage commun? Cela n'est pas naturel. C'est pourtant le cas des Kurdes. Que faut-il en penser?

Bornons nos considérations aux alphabets les plus utilisés jusqu'à présent: l'arabe et le latin.

I. LES CARACTÈRES ARABES

L'usage des caractères arabes comporte un certain nombre d'avantages.

D'abord ces caractères sont ceux du *Coran* et de l'arabe, langue sacrée de l'Islam. Tout musulman, et les Kurdes sont en majorité musulmans, doit connaître plus ou moins l'arabe et le lire. Il est donc déjà familiarisé avec cette graphie.

Puis on retrouve ces caractères en *persan*, langue apparentée au kurde, puisqu'ils sont tous deux un langage iranien. De même beaucoup d'ouvrages sur les Kurdes, leur histoire, leur origine légendaire, leurs coutumes, ont été écrits en cette langue.

En outre, la langue kurde, surtout savante, religieuse ou poétique, contient beaucoup de mots arabes ou persans, avec lesquels on est déjà accoutumé.

Enfin cette écriture arabe a été utilisée par les lettrés kurdes depuis de longs siècles (fig. 5). Aussi nous possédons un bon nombre d'écrits kurdes édités en caractères arabes: c'est là un acquis non négligeable.

Mais les inconvénients de la graphie arabe l'emportent de loin sur ses avantages.

L'écriture arabe est en effet *incomplète*. Parfaite pour les consonnes, elle est inapte à rendre les sons si différents des voyelles kurdes. On ne sait jamais, par exemple, s'il faut lire i ou ê, ou bien o ou ou. Si, pour remédier à cette difficulté, on décide, comme l'ont fait des Kurdes d'Irak (fig. 6), d'ajouter des signes diacritiques (accent circonflexe renversé entre autres), au-dessus du ya ou du waw, afin de prononcer respectivement ê ou o, cela complique énormément l'écriture. Et d'ailleurs, bien souvent, les imprimeries ne possèdent pas ces signes supplémentaires et donc les omettent. Alors on n'est pas plus avancé. D'autre part, qui ne voit l'inconvénient d'écrire à la kurde un mot arabe dans un contexte kurde, comme autrefois on l'écrivait à la turque. Le regretté B. Nikitine m'écrivait un jour, à propos d'une revue publiée en dialecte sorani et en caractères arabes: « Ces derniers surtout m'irritent beaucoup. Je ne vois pas du tout l'intérêt qu'on a à compliquer l'orthographe arabe, que tout Kurde cultivé connaît, par des signes nouveaux. Est-ce vraiment plus facile de dire كِرْ كِرْ que كِرْ كِرْ ? ! » Bien sûr, on peut répondre qu'il ne s'agit pas uniquement des Kurdes cultivés, mais qu'il y a la masse des autres à instruire. Sans doute. Mais alors les élèves qui auront à apprendre l'arabe, comme ceux d'Irak, n'auront-ils pas des difficultés spéciales pour l'orthographe,

les mêmes mots devant s'écrire de deux façons distinctes, suivant qu'ils se trouvent dans un texte kurde ou dans un texte arabe? Qu'en pensent les doctes et les maîtres d'école? Car ce n'est pas encore aujourd'hui qu'on peut éliminer de la langue kurde tous les vocables arabes. Le même problème se rencontre en Turquie avec l'alphabet phonétique; mais l'élève écrit indifféremment *burol* et *bureau*, *mayo* et *maillot*, *tyalet* et *toilette*, sans aucune gêne, m'ont dit des professeurs français à Istanbul, que j'ai interrogés à ce sujet.

Mais l'écriture arabe comporte une autre difficulté, car elle est *compliquée*. Elle compterait, paraît-il, 330 signes et rien que 17 façons d'écrire la lettre K, ai-je lu dans l'article de la revue *Hetaw*, cité dans la Bibliographie. Les lettres, en effet, changent de forme suivant leur place dans le mot: au commencement, au milieu ou à la fin. Plusieurs ne se distinguent que par un, deux ou trois points, au-dessus ou au-dessous de la ligne. Dans l'écriture cursive, ces points voltigent, sur ou sous les lettres, suivant l'humeur du scribe, si bien que le texte, s'il ne porte pas sur un sujet de la vie quotidienne ou connu du lecteur, en devient presque illisible et donc incompréhensible. Nous en avons tous fait l'expérience. En particulier les *noms propres*, qui ne comportent jamais de majuscules, restent souvent des devinettes. Un professeur de l'Université Américaine de Beyrouth a publié, en 1934, un texte arabe écrit par un Émir Yézidi. Beaucoup de noms de tribus kurdes et de villages yézidis du Caucase y sont défigurés. C'est donc que l'éditeur n'avait pu lire correctement le manuscrit. J'ai fait lire à un professeur d'arabe des passages de l'*Histoire du Kurdistan* par E. Zaki, dans sa traduction arabe. Il fut incapable de prononcer exactement les noms de villes et de personnes, pourtant bien orthographiés, mais qu'il ne connaissait pas. Dans les journaux de langue française, citant des dépêches d'origine arabe, on lit couramment Barazani ou Sarasin, etc..., au lieu de Barzani et Sersing. Et puisque je viens de parler de l'Histoire du peuple kurde, nous savons qu'il a existé, entre 991 et 1117, une dynastie kurde qui a régné sur Hamadan et Kirmanshah, mais nous en ignorons le nom exact, précisément à cause de la graphie arabe. Les orientalistes occidentaux, à la suite du texte reçu d'Ibn al-Athir, l'appellent banou ANNAZ. Mais le *Charefnama*, suivi par Emin Zeki et autres historiens kurdes, la nomme Banou AYAR; d'autres, tel l'historien turc, Saïd Diarbekri, banou ANNAN, tandis que d'autres écrivent Banou AYAZ. Qui a raison? Qui rendra son identité à cette famille princière kurde?

Enfin l'écriture arabe est une écriture de *privilegiés*, d'aristocrates de la pensée, de « bourgeois », comme disent prosaïquement les Soviets. De fait, elle suppose de longues études. Il faut connaître

parfaitement la grammaire pour lire correctement un texte. J'ai connu, à Mossoul, des Arabes instruits refuser de lire en public un texte à l'improviste, car ils n'en avaient pas préparé la lecture. Et que de fautes grossières de lecture font parfois des orateurs politiques! Bref l'écriture et la lecture arabes sont une science de mandarins. Simplifier l'écriture kurde serait donc battre en brèche des privilèges et faciliter l'instruction populaire.

II. LES CARACTÈRES LATINS

1. *Inconvénients et avantages.*

En fait, il n'y a aucun inconvénient à utiliser les caractères latins pour transcrire le kurde. En effet, alors que certains caractères arabes ne sont d'aucune utilité pour le kurde, par exemple les emphatiques, parce qu'aucun son kurde n'y correspond; par contre, tous les sons kurdes, et surtout les voyelles, sont parfaitement re-produits par les caractères latins.

Mais les avantages sont nombreux.

D'abord, *tous les sons sont écrits*, consonnes et voyelles, et on prononce le mot tel qu'il est figuré par les lettres. Si l'écriture manuscrite peut parfois prêter à confusion, comme l'arabe mais en bien moindre proportion, on a toujours la ressource de recourir à l'usage des majuscules d'imprimerie, surtout lorsqu'il s'agit de noms propres. On évite ainsi toute erreur. C'est ce qu'on fait, par exemple, pour les noms dans les passeports ou pour les adresses dans le commerce.

De plus, cette écriture tend à devenir *universelle*. En Turquie, où vit plus de la moitié du peuple kurde, cette géniale réforme d'Ataturk a eu les meilleurs résultats. Les pays d'Afrique Noire utilisent tous l'alphabet latin. Bien plus, la Chine elle-même, dont la langue est si différente, tant de l'arabe que du kurde, a commencé la réforme de son écriture, vraiment de mandarins, pour adopter les caractères latins, comme le Viet-nam l'a fait depuis longtemps. L'écriture latine favorise donc les échanges internationaux, tant pour la culture que pour la technique et le commerce. D'autre part, les étrangers, rebutés autrefois par des caractères étranges à leurs yeux, étudient plus volontiers et plus facilement le turc, par exemple. De même, les Orientaux se mettront plus facilement à l'étude des langues occidentales qui leur sont souvent indispensables.

Enfin l'écriture latine *économise le temps*, dans l'étude de la lecture et de l'écriture. S'il faut compter, nous dit-on, trois cents heures pour l'étude parfaite de la lecture en caractères arabes, il n'en faut plus que cent cinquante pour la lecture en caractères latins. Ce qui fait qu'un enfant mettra deux ans de moins pour apprendre à lire et à écrire correctement le kurde en caractères latins qu'il n'en mettrait pour l'apprendre en caractères arabes. Un jeune Kurde nationaliste m'a dit avoir mis quelques jours à peine pour enseigner à lire et à écrire le kurde en caractères latins à un vieux compatriote rencontré en prison. C'est donc là une réforme à résonance sociale et démocratique du plus haut intérêt.

2. *Quelques objections.*

Si donc, de soi, il n'y a pas d'inconvénients, mais plutôt des avantages, à introduire les caractères latins dans l'étude du kurde, on pourrait peut-être pourtant soulever quelques objections d'ordre pratique sinon théorique.

D'abord que faire des livres déjà imprimés en d'autres caractères ? — Somme toute, ces ouvrages ne sont pas tellement nombreux, et ce sont surtout des Revues. Mais s'il s'agit d'œuvres importantes, comme certains livres de mystique ou d'Histoire, rien n'empêche d'en faire de nouvelles éditions en caractères latins. C'est ce qu'ont fait les Turcs qui pourtant avaient une production littéraire imprimée autrement abondante. Ils n'ont certes pas tout réédité ; mais cela permet aux étudiants de se livrer à de belles études sur les textes anciens !

D'accord, mais si les Russes, qui avaient d'abord donné aux Kurdes d'U.R.S.S. l'alphabet latin, l'ont remplacé après dix ans d'expérience par l'alphabet cyrillique, n'est-ce point parce qu'ils considèrent leur alphabet national comme plus adéquat ?

Distinguons. D'abord, par rapport à l'alphabet arabe, on peut affirmer que cet alphabet possède un certain nombre des avantages attribués à l'alphabet latin. Ainsi, par exemple, tous les sons sont écrits, et il y a également une économie de temps d'étude. Mais là n'est pas la question.

En effet, dans cette affaire, les Russes n'ont pas considéré l'avantage de telle ou telle écriture dans l'abstrait, ni même pour les Kurdes en général, mais pour les Kurdes d'U.R.S.S. et ceux d'Arménie en particulier. En effet, les petits Kurdes d'Arménie soviétique apprenaient d'abord à lire leur langue maternelle, c'est-à-dire le kurde, en caractères latins ; puis, obligatoirement, ils devaient étudier la langue officielle de leur pays d'habitat, en l'occurrence l'arménien, qui a des caractères spéciaux, comme l'on

sait, tout comme les petits Kurdes d'Irak étudient l'arabe et ceux de Turquie le turc, du moins s'ils ont des écoles à fréquenter. En outre, dans les classes supérieures de l'école primaire, ils s'initient déjà à la langue russe qui leur est nécessaire, s'ils veulent se livrer à des études supérieures. Cela faisait donc un troisième alphabet à se mettre dans la tête. Les Russes, avec raison, semble-t-il, ont jugé que c'était trop exiger de jeunes élèves. Et comme, de toute façon, ils estimaient que l'étude du russe était plus utile que celle de toute autre langue, pour des habitants de l'U.R.S.S., ils ont imposé les caractères cyrilliques pour le kurde (fig. 4), comme d'ailleurs pour tous les autres langages de l'Empire soviétique, sauf l'arménien. Cela s'explique donc très bien dans l'intérêt même des élèves d'Arménie, mais pas nécessairement pour les Kurdes en général. A ce propos, on pourrait peut-être conclure que, par là, les Soviets donnent la preuve qu'ils ne cherchent pas à faire de la propagande chez les Kurdes des autres pays qui ignorent leur écriture, et aussi qu'ils ne tiennent pas tellement à voir leurs Kurdes lire les ouvrages de leurs compatriotes de l'étranger dont, à leur tour, ils ne connaissent pas l'alphabet. Quoi qu'il en soit, si on latinise l'alphabet, les Kurdes habitant les pays musulmans: Irak, Syrie, Iran, et qui, pour se tenir au courant des techniques et sciences modernes, doivent nécessairement étudier une langue occidentale: anglais, français ou allemand, n'auront jamais que deux alphabets à apprendre: arabe et latin. Les Kurdes de Turquie sont déjà à pied d'œuvre.

3. *Quel alphabet latin choisir?*

Nos planches IV et V montrent qu'il y a eu, et depuis longtemps déjà, un certain nombre de projets et de réalisations de latinisation de l'alphabet kurde. Laissons de côté les systèmes inventés par les orientalistes, qui peuvent se permettre d'être compliqués pour nuancer les moindres sons; mais bornons notre revue aux transcriptions dont le but est d'ordre pratique, puisqu'il s'agit de faciliter l'écriture au Kurde moyen.

En Arménie soviétique, l'alphabet latin utilisé à l'origine comptait trente-neuf caractères. Mais certains d'entre eux avaient une forme spéciale, par exemple e renversé ou hampe séparé du q. D'autres lettres comportaient des signes diacritiques incorporés et inusités dans les autres langues européennes: cédilles pour c, k, j, s, t, ou barres pour c, z, h. Tout cela en rendait l'usage assez compliqué et pas toujours très lisible.

En Irak, arrêtons-nous à l'alphabet proposé par Tewfiq Wehbi (fig. 9). Il ne compte plus que trente-six lettres ou diagrammes

composés avec h: th, dh, rh, lh, ch, sh, gh, kh, ou encore iy et uw. Ces diagrammes sont la plupart du temps inutiles et ne font qu'alourdir l'écriture. Par contre, on a supprimé, à juste titre, tous les signes diacritiques.

En Syrie, nous avons le système élaboré par l'Émir Celadet Bedir Xan et publié dans sa revue *Hawar* qui paraissait à Damas (fig. 10). Les vingt-six caractères usuels du latin sont utilisés, mais certains avec une prononciation conventionnelle nouvelle, d'ailleurs facile à retenir. L'accent circonflexe peut surmonter trois voyelles: ê, î, û; et deux consonnes peuvent être pourvues d'une cédille: ç, ş. On se rapproche donc de l'alphabet turc, mais quelques améliorations y ont été apportées. C'est ainsi que le i sans point, sujet à confusion, a été supprimé. Un avantage appréciable est qu'on peut se servir d'une machine à écrire française normale. Le principe, conforme aux théories de Volncy, est simple, car il est phonétique: un son pour chaque lettre et une seule lettre pour chaque son. En français nous n'en sommes pas là, puisqu'une même lettre peut se prononcer différemment, par exemple, G dans gigot, C dans Cécile et dans cacophonie, S dans sosie. Certains phonèmes peuvent, par contre, s'écrire de plusieurs façons différentes, ainsi J dans jeune et dans général, Z dans zèbre et dans léser; d'autres demandent deux lettres pour s'écrire: *chambre*.

Ce nouvel alphabet a remédié à ces inconvénients. Les lettres B D F J K L M N P Q R T V Z s'y prononcent comme en français; G et S sont toujours durs; Ç se prononce DJ et Ç TCH; Ş SH; H est guttural et X correspond au CH allemand ou au X grec. Les voyelles E I U correspondent au français A bref, E muet et U ou OU très bref. A ê î sont toujours longs; û se prononce OU long.

On a pu formuler quelques critiques à l'encontre de ce système, sous prétexte que toutes les nuances de sons n'y sont pas reproduites et que certaines particularités dialectales sont passées sous silence. Sans doute. Mais quel alphabet est parfait? Je ne dis rien de l'anglais, mais même en français on ne prononce pas de la même manière *Paul* et *épaulé*, *fille* et *ville*, qui pourtant s'écrivent de la même façon. C. Nebez, en Irak, avec O. Sebri, a donc essayé de compléter l'alphabet de Bedir Xan. Ainsi il accepte les gémérations ou lettres doubles, que ce dernier ne reconnaît pas. Dans certains cas, les lettres L et R sont surmontées d'un tréma, pour en nuancer la prononciation; mais tous les Kurdes ne partagent pas cette façon de voir.

CONCLUSION

Même si des aménagements sont possibles, c'est, à mon avis, l'alphabet de *Hawar* qui devrait être adopté par tous les Kurdes, à cause de sa simplicité et aussi à cause de sa parfaite adaptation à la langue kurde, même aux dialectes sorani et mokri, ainsi qu'on le peut voir en certains textes édités dans cette même Revue. D'ailleurs il a déjà fait ses preuves depuis près de quarante ans. C'est une garantie de son efficacité et de sa valeur pratique.

REMARQUES SUR LES PLANCHES

La PLANCHE I nous montre des écritures kurdes qui ne se rencontrent qu'en manuscrit.

La fig. 1 est d'une écriture qui, au dire de l'orientaliste Decourdemanche, serait spécifiquement kurde (cf. NAU, *Recueil de textes et de documents sur les Yézidis*, in *R.O.C.*, XX, 1915-1917. Tiré à part, Paris, 1918, p. 15, n. 1). A ma connaissance, cette écriture n'a été utilisée que dans des textes yézidis. La page ici reproduite est précisément la page 1 du *Livre de la Révélation*, édité par Bittner, en 1913.

La fig. 2 est extraite d'un recueil de *dourekitha* ou élégies, en langues chaldéenne et soureth, manuscrit de la Bibliothèque des Pères Dominicains de Mossoul. Ce recueil contient quelques poèmes en langue kurde de Cacha David de Kanifala. La page ici reproduite est la p. 145, début d'un poème élégiaque sur la mort de son fils. J'ai en ma possession des extraits des évangiles et un lexique français-kurde écrits en caractères chaldéens.

La PLANCHE II utilise des caractères plus connus.

La fig. 3 est une page de l'Évangile de S. Marc (ch. 13, v. 28-37) édité en caractères arméniens à Constantinople, en 1911, par la Société Biblique Américaine, à l'usage des chrétiens arméniens de langue kurmançî. On en trouve encore à Kameshlié (Syrie). Le seul livre profane imprimé en ces caractères est un livre de lecture: *Shams*, édité à Etchmiadzin (Arménie) par Lazo, en 1921.

La fig. 4 est la page 83 de *Berbang* (L'aube) (1958) de l'auteur kurde soviétique bien connu EREB ŞEMO. Ces caractères sont, depuis 1940, d'usage courant chez les Soviétiques pour la publication des ouvrages kurdes.

La PLANCHE III fournit deux spécimens de textes kurdes transcrits en caractères arabes.

Dans la fig. 5 c'est l'alphabet utilisé très longtemps par les Kurdes instruits. C'est au fond l'alphabet persan avec ses caractères propres inconnus de l'arabe. On y retrouve aussi certaines lettres emphatiques arabes complètement inutiles : ض, ص, ط, puisque les Kurdes ne les prononcent point. La page ici reproduite est la page 94 du texte kurde de ALEX. JABA, *Recueil de notices et récits kurdes* (St Pétersbourg, 1860).

La fig. 6 au contraire, dont la transcription diffère nettement de la précédente, est la reproduction de la p. 118 de A. SECADE, *Rista-i Mirwari* (Le Collier de perles), vol. II, Bagdad, 1957. Aux lettres arabes habituelles, ont été ajoutés des signes diacritiques (v.g. accent circonflexe retourné), qui ont surtout pour but de préciser le son des voyelles ou de certaines consonnes, comme L ou R. Une telle écriture est très chargée et on peut douter de sa lisibilité dans un texte manuscrit.

LES PLANCHES IV et V nous fournissent quatre exemples de transcription en caractères latins.

La fig. 7, extraite de E. PRYM et A. SOCIN, *Kurdische Sammlungen*, 2^e part., St Pétersbourg, 1890, est la transcription savante allemande d'un texte kurde. Les nombreux signes diacritiques en réservent l'utilisation aux travaux scientifiques.

La fig. 8, empruntée à l'ouvrage de D. N. MACKENZIE, *Kurdish Dialect Studies*, II, Oxford University Press, 1962, montre une transcription plus simple que la précédente. Elle n'en reste pas moins d'un usage trop compliqué pour le vulgaire.

La fig. 9 est la reproduction d'une page de *Xöndewari' baw* (Bagdad, 1933) de T. WEHBY, qui s'est ingénié à latiniser l'alphabet kurde. Il en a pratiquement éliminé les signes diacritiques, ce qui est excellent. Mais l'utilisation des diagrammes, que rejettent la plupart des modernes, alourdit le texte et freine l'écriture cursive. Cet alphabet est utilisé par C. J. Edmonds dans sa transcription de textes kurdes.

La fig. 10, que nous avons réservée pour la fin, est une page du Dr K. A. BEDIR XAN, *Xwendina kurdî* (Damas, 1938), où est utilisée la transcription de la revue *Hawar*. Comparée aux transcriptions précédentes, sa simplicité saute aux yeux. C'est, à mon sens, le meilleur argument en faveur de son adoption.

Je n'ai malheureusement aucun exemple d'un texte kurde assez long transcrit dans les caractères latins adoptés à l'origine par les Kurdes soviétiques. On peut le voir dans les tableaux des articles de P. Rondot, indiqués dans la Bibliographie, ainsi que dans les titres des ouvrages signalés dans la *Bibliographie des livres des Kurdes soviétiques* (Érivan, 1962).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- MÎR HEREQOL AZÎZAN, *Rêzana Elfabêya Qurdi* (Şam, 1932, 20 p.).
- TEWFIYQ WEHBIY, *Xêndewariy' Baw* (Beğhdha, 1933, 44 p.).
- CEMAL NEBEZ, *Nûsîni kurdî be latîni* (Bexda, 1957, XI, 35 p.).
- C. F. VOLNEY, *L'alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*, Paris, 1826.
- C. J. EDMONDS, *Suggestions for the use of Latin character for the writing of Kurdish*, *J.R.A.S.*, janv. 1931, p. 27-46.
- *Some developments in the use of Latin character for the writing of Kurdish*, *J.R.A.S.*, july. 1933, p. 629-642.
- V. MINORSKY, *Remarks on the Romanized Kurdish Alphabet*, *J.R.A.S.*, july. 1933, p. 643-650.
- ARAB CHAMILOV, *L'écriture et la littérature kurde*, *Hog* (revue arménienne), 1933, n° 9, p. 20.
- P. RONDOT, *L'alphabet kurde en caractères latins d'Arménie soviétique*, *R.E.I.*, 1933, III, p. 411-417.
- *L'adoption des caractères latins et le mouvement culturel chez les Kurdes de l'U.R.S.S.*, *R.E.I.*, 1935, I, p. 87-96.
- *Trois essais de latinisation de l'alphabet kurde : Iraq, Syrie, U.R.S.S.*, *B.E.O.* de Damas, t. V, 1935, p. 1-31.
- S. M. SEYDA, *Tîpê latîni kurdî, Kôvara Hetaw*, n° 166, 20 nov. 1959, p. 5-7.
- DR H. JUNKER, *Wie soll man das Kurdische schreiben?* in *Kurdistan* (K.K.S.S.), mai 1960, p. 6-12.
- SHAFIQ KAZZAZ, *The Kurdish Alphabet*, in *The Kurdish Journal*, vol. II, no. 1, march 1965, p. 9-13.

гәлине к'урда чадьре хвә вәдыгырты. Өскәр р'оже шикки-
да нәдычу, р'ыһ'әт дьбу. Чар р'ожа шунда ниве шәве әс-
кәре урьс һ'ышуми сноре Р'оме у әскәре ми кьр. Бу
гьрминийа т'она, т'әқә: 'әқа г'олла, хьрминийа пулемйота;
әw нәвал, ч'йа у бәст т'әв һьлдан. Налә-пала бьриндара
бу, қижинийа қ'омандара бу, һ'өкөм дькьр, вәки әскәр
пешда һәр'ә.

Алайа мә гәрәке бьчуяа пышта әскәре Р'оме же бьс-
тәнда. Мә хвә дьләзанд, вәки бьқ'дшыи һ'өкөме сәрәскәр,
е к'б гәтыбу:

— вәки һун ве йәке нәқ'дшыи, әе қ'омандара т'ә-
ви сәр қ'бльхе дәрхьм...

Әм нәваләкә б'сар'а дьчун, вәки кәсәк мә нәбинә.
Әw шәр'е мыи бәр ч'ә'ве хвә дит, әз р'ожа пешыи зә'ф
тырсыам: у мыи хвәр'а дьгот:

Гәлю, чьма әз һатымә ви шәр'и, чи мыи, чь шәр'?

Ви чахи һәрд'б хушке мыи у гьрие ван к'әтә бира
мыи. Нәспе әз ле сйар дьбум, һәспәки қазахайи бьльнд бу,
әзи һәла һе шаһьл бум, мыи п'ак һәсп нәдық'әфьланд, шар-
на һәспе әз дьбьрьм, зьнара һәсе дькьрьм, зьраве мыи дьқә-
тийа...

Ле д'б р'ож дәрбаз бу, әз һии бум, қә хәма мыи нивбу
Мыи хвә пешийа қазаха һ'ышум дькьр, дьчум. Әм к'б һ'әвәки
к'әгьнә шыи әскәре Р'оме, шарәке бу шәр'е дәстәшура
(атака), мыи жи шүре хвә к'ышанд, хвә дьрежи ван кьр.

Әм һе дьчун к'урайа пышта әскәре Р'оме... Ә'йии
we р'еда қәзийакә мәзыи сәре мыи дәстда.

Әw р'йа к'б әм тәда дьчун, мыи шашкьр, халыфим
чьмк'б к'очара әз ханандьм, р'ека дьле ишшани мыи дан.
Әва ч'йана зозане к'б'рда бун, һ'әзар шийа, р'йа к'оча.
К'еша пез у дөвәр ле һәбу, мәрвье нәбәләд бу карьбу р'е
шашкьра, бьхалыфийа

Пәй we халыфандьве қ'омандара-сәрк'әре алайа мә
ьди иһ'бара хвә мыи ноданин. Вана т'ьре, мыи қ'естана әw
ханандьм, әз жь қ'бьнде дәрхьетьм, дөвса айлыга мыи д'б

میری بیبزم پاشی من به بن و قتل بکن ایجاری او مفردی تکرارا کولویی دهنه خضرا میر عزدین ایجاری میر ژ کولویی فله پرسیار دکتن کورو چه دیبزی ایجاری کلو دیبزین کو میر اصح نو دی من بکوژی میر دیبزین کو نو دی البته بی بی کوشن چاره نی نه ایجاری کلو دیبزین کو میر معلومی نه به بن کواقه نیزوکی چل سالانه کو من خدمت دکرو افا غسل و دستبزا نه من تانی هرچه قدری کو افا غسل دستبزی من ژبوی نه اینابه معاز الله بری من میزته نیفا وی آقی و ژبوی نه پاشی اینابه افه از دیبزمه نه هرچی غسل و دستبزی و میزید کو نه حتی نها کری نه او هوژی دابین و دینی نه دای بطلان توافان میزید چل سالان قضا بکه وقع بزانه کو از دژمنی دینی نه بومه لکو مایی کو دژمنی جانی نه و من غیا کوشتنی ژی نی نه معلومی نه ژی بینن کو من افه اهانتا چل سالان دکل نه کری به من نو ژخدی میران رورش کری به از ژی نیمه قتل کرین غم نی نه ایجاری میر عزدین قوی زیده نی نه غضبی و بخو رادینن کولویی ددنه بر خچران و دکورنن و بخو ژی ژبوی فی خیرا هانی کو کولویی چل سالان و سانی اهانت و خیانت کری به قوی زیده ملول و محزون دبتن کو آقی فلهی هنده میزید من دایه فسادی از دی جوان بکم ایجاری ملان کوتبه میر عزدین کو ژبوی کفارتا فی شولی محصومه مدرسه یکی بنا بکه دبتن کو خدی تعالی نه عفو بکنن و کنا هید نه به بخشن ایجاری فی الواقع اوی میر عزدینی خاصه ژبوی فی شولی مدرسه یک بنا کری به واو قانید کالی لی وقف کری نه و حالا نها ژی او مدرسه هیه

• کابرا به کی شاتری هه بو « نهحه جوچه » یان بی ئهوت . جو هخرمهت
 مه جو پاشا وتی : « پاشا فسکه زه به کئی گوئی چه مه کئی » ده لینی «
 بی بده نه بکمه وه ئیر که کاهو ، تاله کوپاسان تینه وه گشتی قهف نه کیشی ،
 بائیر خۆمان نه ورزین وه سه رگورانه بی نه زره کانا . بو چلی کاهوه گواوی
 ئیزی سردگی باو کیان ده ر ئیری ! » مه جو پاشاش نه فه رموی : نهحه نهو
 زه به کاهوی تیا نابنی ئه وه چون به که لیک دیت ؟

نهحهش ئه لێ : « پاشا ! من که ریکه و تو که ریکه ره قهوره کئی
 حه مه پاشا ئه وه ندهی کووت بو ئیرم له لونی باو کان یته وه ، کاهوی واییری نیرکی
 وایست له خه و نه دیوی ! » پاشا ده ست نه کا به یسکه نین وئیر هه یج نالی .

• عه لی خانی ئه رکه وازی له به غدا نه چسته چسته خانه به ک ، له گه ل
 چسته کانا زه بتو ئیشی به چه تالیسکه وه بو دانه نین . به چه تالی دینه ویزه ی
 زه بتون ، هه رچه ند چه تاله کئی بو دانه هه یبته وه زه بتون وه ککو به چکه
 که رو ئشک له زربارا ئه کاو به و ناوه داخل نه یته وه و بهر نا کوی 1 .

شاگردی چیشته خانه که چاوی له م بزمه نه بی هه ردیت و چه تاله کئی لی وه ر
 نه گری و به که و جار ئا و قه ی ده نکه زه بتونی ئه کاو زه بتون نه بی به سه ر
 چه تاله وه نه بده به ده ست عه لی خانه وه ئه لێ فه ره و .

عه لی خانیش ئه لێ : « کورره با وه جیز ! ئه گه ر من شه کتم نه له کرد
 بانو ئاوا به اتیا به و به تگر تابه ، ئیر تر و فیزی چی نه کئی ؟ » .



• کابرا به کی ریبوار ری که و نه لای باخیشکی هه خه یرو دلی لی جو ،
 لایدا و ده ستی کرد به هه خه یر خواردن . زوری بی نه جو پیرۆ ئیسی له و لاوه
 لی په یدا بوو ده ستی کرد به جنیو بی دانی ، که نه وه هه خه یره بو نه خوی ؟
 کورره هه یج ده نگی نه کرد و هه ر خه ریشکی هه خه یر خواردن خوی بو .
 پیرۆ ئن بی لی هه لبرری . کورره ئیر خوی بی را گیر نه کرا وتی :

Fig. 6. Transcription arabe moderne.

PLANCHE IV

Sul. 23 KURDISH DIALECT STUDIES

23. La pāš baxērātīn ū ħurmat lēy pīrsī, 'yū šēx, azānī pāšā bō čī janāb'tī hēnāwata ēra?' wutī, 'na wallā, ay wazīr.' wutī, 'bō awa hēnāwīatī ka gulēk la bāx'tāya, pēskašī kuḫay bikay.' wutī, 'ay wazīr, kič bē, kičī min bē, hazārī wakū kičī min ba qurbānī kuḫ bē.' ka amay bīst kuḫ das-ba-jē ha' stā la jēgāy xōy, dastī šēxul'arabī māč kird.

24. Har aw daqīqa bāwki kič, wakū šēxul'arab bē, bū ba wakīlī, ba wakīlī kič, kičī la kuḫ māra kird. šak'rāwyān xwārdawa, ašyāy bükēniyān bō ħāzīr kird, hamūyān bō pēčāyawa, bāryān kird bōy, ħāziryān kird. farmūy, 'yā šēx, imfō čwāršammaya, fōžī čwāršamma ēyn bō bük.' wutī, 'zōr mubāraka.' du'āxwāzī' lē xwāstin. šēxul'arab gaḫāyawa bō māli xōyān, kuḫīs la māli māyawa.

25. Šēxul'arab bā bigayēnīnawa māli xōyān, kuḫ lēra dā nišē. šēxul'arab gaḫāyawa bō mālawā. ka nizikī māli xōyān bū am čwār kuḫay ka la mālawā nahātīn lagaḫī ba šimšērawa palāmārī bāwkyān. dā, wutyān, 'bāba, 'ajabā tō ama čīa hēnāw'ta lagaḫ xō, am hamū štūmaka jwāna, am hamū āltūna?' wutī, 'wallāhī, kuḫī xōm, xuškakatānīm dāwa ba kuḫī pāšāy am mamlakata 'azīma.'

26. Wutī, 'bāba gyān, ēma xuškī xōmān zāyī' nākayn, ba kuḫa pāšāy nādayn [nāyayn]. šēxul'arab wutī, 'ay kuḫī xōm, tāza kārēka w k'rāwa, la dasmān dar čū. š'taka abē ba 'ayba agar naydayn.' wutī, 'bāba gyān, ēma xuškī xōmān nādayn, tō kayfī xōta. imfō, imšaw sēšammaya w—,' wutī, 'ēma bār akayn, lē aḫayn, aḫōyn. pāšā čāwī dar ē [ya]! bā aw āzāya bē ba dwāy kičā, biybā.'

27. Kuḫ, šā ismā'il, fōžī sēšamma čūa nizmatī bāwki, wutī, 'bāba gyān, amawē imfō sarēk la dasgīrānīm biḫam. ḫalālī xōma. ačīm, čāw'm pē akawē w agaḫēma dwāwa.' wutī, 'biḫō, xwā āgāḫārī bē.' ka lēy_dā, fōi kuḫ—wā kuḫ afwā—čaḫ muddatēk ba sarā sūfā w ka kuḫ tamāšāy kird, la šonī dasgīrānī arzēki faq-ū-taqa, hič makānēki bō nīa w hič šonēki bō nīa, čōl ū hōl kas nāzānē bō kō čūn ū bō ko načūn.

28. Kuḫ marāqī kird, zōr xafatī xwārd. ka tamāšāy kird, la nāw

Liber Tevna Mehfûrê

Rindê û Zizê xwehên hev û ji bavê xwe sêwî bûn.

Bavê wan Bengî axa, digel brayê wan ê mezin Zinar û bi çend pismamên xwe ve di wextê Şêx Seidê rehmetî, di şerê bisexwebûna Kurdistanê de ji bona welat û mîletê xwe, di meydana rûmetê de, ketî bû.

Rindê sêzdeh û Zizê panzdeh salî bû. Brayê wan ê kiçik Gefo hêj nû ketî bû nehan.

Şerê bisexwebûnê ji heşt mehan bêtir ajotî bû. Eskerê kurdan bi ser Diyarbekrê de girti bûn, ketî bûn nav Xarpêtê û bajarên Kurdistanê ên din.

Ji ber ko tifaqa wan ne yek bû, mirovên wan ên xwenda ko bikarin karen serxwebûnê bigerinin kêr bûn, û ji hêloke din jî di çend deran de bêbextî li eskerê kurdan hati bû kirin; serxwebûn ne çû serî û tirkan jî nû ve Kurdistanê bakur vegirtin. Serek, Şêx û mezinên kurdan bi dar ve kirin, jin û zarowên wan, bi hezaran kuştin, malên wan zemt kirin.

Di vê navê de mal û gundê Bengî axa jî talan kirin û jin û zarowên wî birçî û tazî hiştin.

Xelkê mala Bengî axa êdî nikarî bûn di cihê xwe, di gundê pêştyên xwe de bi minin.

Dêya wan, jinikeke jêhati, zarowên xwe da bû hev û guhasti bû bajarekî kiçik, li cihêki welê ko tukesî ew nas ne dikirin.

Dê ji sibê beta êvarê di mala xelkê de

Rhêt piysban eden taku diywexan;
Iytir diwane w mer-heba y miywan.

Deste y xizmetkar, fiyshengdan lemil,
Be chelte w mishkiy, seru teple zil,

Des Leser xencer, chawe rhê y firman;
Chi bo serbrhiyn, chi bo nan danan!

Hech kesê taze b'êt e diywexan,
Kirnuwshêk eka, be ser danewan.

Germe diywan y shewy, begzade,
T'êkelhu p'êkelh babet u made.

—5—

MELA Y DÊ LE DIYWEXAN.

MELA Y DIYWAN

Lejêr mēzera, mela y nushtawe,
Rhiyshy bo sersing pirju blhawe.

Qiyalet perhpawt wek kêb y kon,
Zimany shiyriyn, seru chawy mon.

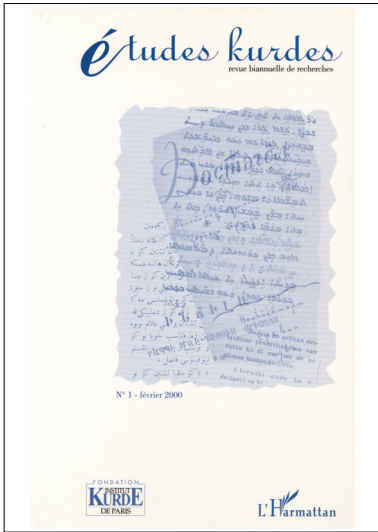
Baz y rhohy chesh, be shyr u edeb;
Belbam shêwe y zaw y Ecem u Areh.

Bo miywan bibê maye y tesella,
Le korh y shewa, melaye w mela.

To w mela w shyr u felsefe y Islam,
Gö rhagirtin y tawlaw y ewan,

Bê ziyad u kem, d'ênêt e pêshchaw,
Serinc y kôran le name y nuwsraw.

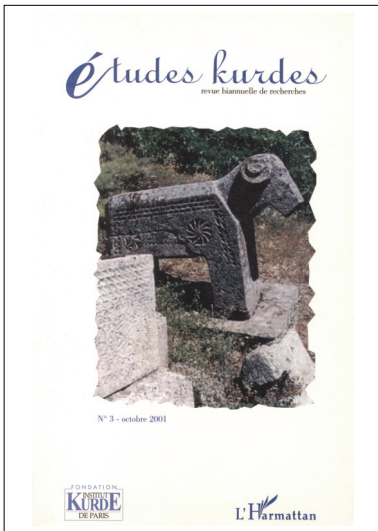
Ke diywan cholh huw, chuyt enaw eêga,
Des ekeyt emil xew y pashrhêga.



N° 1 - Février 2000



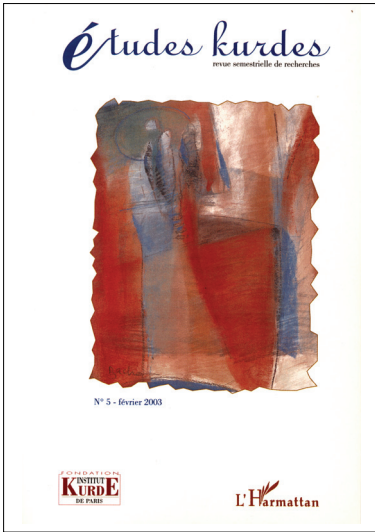
N° 2 - Novembre 2000



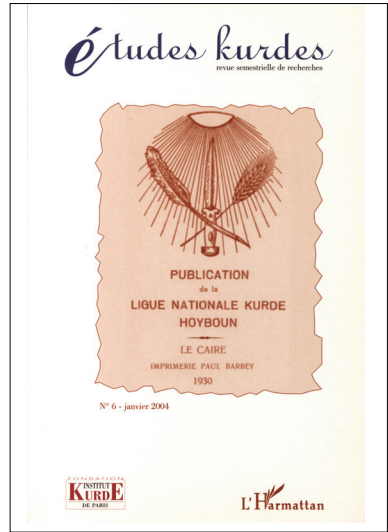
N° 3 - Octobre 2001



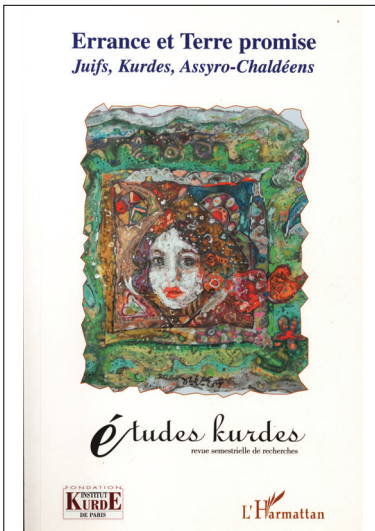
N° 4 - Juin 2002



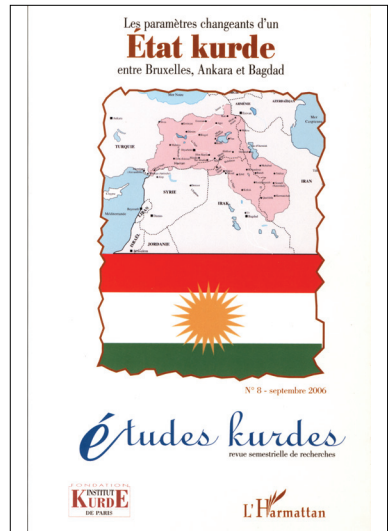
N° 5 - Février 2003



N° 6 - Janvier 2004



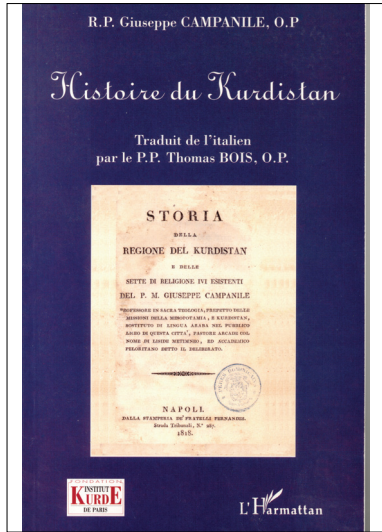
N° 7 - Mai 2005



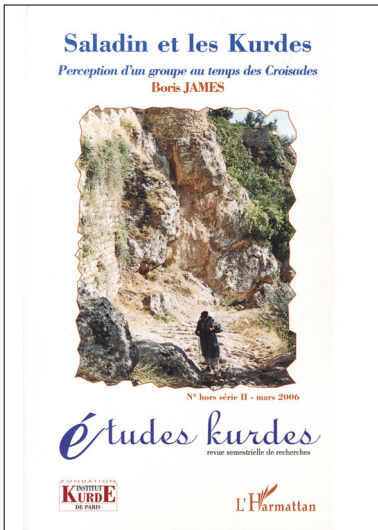
N° 8 - Septembre 2006



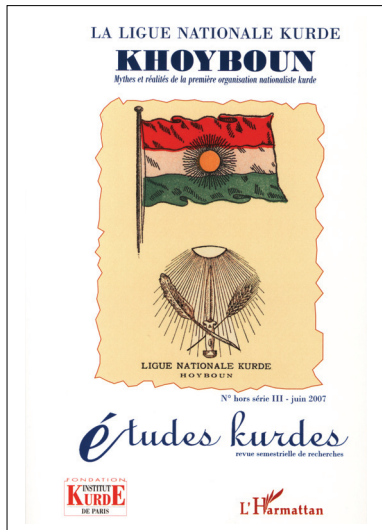
N° 9 Avril 2008



N° Hs. I - Avril 2004



N° Hs. II - Mars 2006



N° Hs. III - Juin 2007

BON DE COMMANDE

*À retourner à l'Institut kurde de Paris,
106, rue La Fayette, 75010 Paris*

Veillez me faire parvenir :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 1</i> ex. | <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 7</i> ex. |
| <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 2</i> ex. | <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 8</i> ex. |
| <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 3</i> ex. | <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 9</i> ex. |
| <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 4</i> ex. | <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n°hs-II</i> ex. |
| <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 5</i> ex. | <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n°hs-II</i> ex. |
| <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n° 6</i> ex. | <input type="checkbox"/> <i>Études kurdes n°hs-III</i> ... ex. |

au prix unitaire de 12,50 € (frais de port 1 € par exemplaire)

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

Pays :

Date et signature :

Ci-joint un chèque de€uros
(à l'ordre de l'Institut kurde de Paris)

Compte bancaire : Société Générale
Paris St. Vincent de Paul

Banque : 30003 Agence : 03320 n° du compte : 000500029808 clé : 41
Bic-Adresse Swift : SOGEFRPP

Revue éditée par
*l'Institut kurde de Paris chez l'Harmattan, en français,
publiant des travaux de chercheurs kurdes et occidentaux
sur le monde kurde*

(histoire, langue, littérature, vie sociale et culturelle, actualité politique)
*ainsi que des documents, des archives,
des compte-rendus bibliographiques
et une chronologie des événements.*

Le kurde est la langue véhiculaire d'environ 30 millions d'hommes et de femmes, vivant en majorité sur un grand territoire du Moyen-Orient que les Kurdes et les géographes appellent Kurdistan, partagé entre la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran au lendemain de la Première Guerre mondiale.

La langue kurde fait partie du groupe irano-aryen ou iranien de la grande famille des langues indo-européennes. Cette langue se distingue des autres langues irano-aryennes telles le persan, le pashto, le baloutchi, l'ossète (parlé dans le Caucase), le gilaki et le mazanderani (parlés aux bords de la Caspienne).

On répartit généralement le kurde en trois grands groupes principaux: le groupe septentrional, appelé kurmandji, est le plus important par le nombre de ses locuteurs : deux-tiers des Kurdes le parlent, en Syrie, en Turquie et par les communautés kurdes d'ex-Union Soviétique. Il est aussi la langue parlée par les Kurdes d'Iran du nord-ouest, autour du lac d'Ourmiya et ceux du nord-ouest de l'Irak (Mossoul, Dohuk, Zakho, Akra, Amadiyya, etc.). Les plus anciens textes kurdes écrits l'ont été en kurmandji. Citons le poète mystique Ahmad Nishanî, surnommé Melayê Djizîrî (v. 1570-1640), son disciple Feqiyê Teyran et Ahmedê Khanî, dont le roman *Mem et Zîn* l'a rendu aussi célèbre parmi les Kurdes que Ferdowsî chez les Persans.

ISBN 978-2-296-05466-0



9 782296 054660

12,50 €